

4494

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS  
DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE  
DANS LE SAHEL

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL  
IN THE SAHEL



RAPPORT DE RECHERCHE

## INSTITUT DU SAHEL

Programme majeur population / développement  
(CERPOD)

# Profil démographique et socio-économique du Niger

1960-2000

)



<b>Appui à la collecte et à l'analyse des données</b>	:	Mouhamadou GUEYE Issaka Maga Hamidou
<b>- Relecture et correction</b>	:	Baba TRAORE Sadio TRAORE Ahmadou SANKARE
<b>- Rédacteur scientifique</b>	:	Mahalmadane DJITEYE
<b>- Saisie et mise en Page</b>	:	Raby TRAORE
<b>- Cartographie</b>	:	Centre Agrhyemet/Niamey
<b>- Spatialisation des indicateurs</b>	:	Théodore Nséka VITA

ISBN 2-912693-31-4



# **Profil démographique et socio-économique du Niger**

**1960-2000**

El Hadji Malam Souley Oumarou  
Abdoulaye Aboubacar Djimrao

Ce document a été réalisé grâce à l'appui financier de l'USAID

## Sommaire

<b>Liste des tableaux et graphiques .....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>9</b>
<b>Avant propos .....</b>	<b>10</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>11</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre I : Méthodologie .....</b>	<b>14</b>
Démarches et objectifs du projet .....	14
Inventaire des sources de données disponibles et leurs limites .....	14
Enquête démographique 1959 - 1960 .....	15
Recensement général de la population 1977 .....	15
Enquête démographique 1985 .....	15
Enquête sur les déterminants de la mortalité 1986 (EMIJ) .....	15
Recensement général de la population 1988 .....	16
Enquêtes démographiques et de santé 1992 et 1998 .....	16
Enquête de conjoncture économique et sociale 1994 et 1995 .....	16
Enquêtes à indicateurs multiples de 1996 et de 2000 .....	17
Les données sur l'éducation .....	17
<b>Chapitre II : Etat de la population .....</b>	<b>19</b>
Effectif global de la population .....	19
Structure par âge et par sexe de la population .....	19
Structure par âge et par sexe .....	19
Pyramide des âges et rapports de masculinité .....	21
Rapport de dépendance .....	21
Caractéristiques des ménages .....	21
Urbanisation .....	22
<b>Chapitre III : Dynamique de la population .....</b>	<b>26</b>
Croissance de la population .....	26
Fécondité .....	26
Natalité .....	26
Niveau et tendance de la fécondité .....	26
Déterminants de la fécondité .....	27
Nuptialité .....	27
Contraception .....	29
Allaitement .....	31
Mortalité .....	32
Migrations .....	35
Perspectives de la population .....	36
<b>Chapitre IV : Situation sanitaire .....</b>	<b>37</b>
Incidence et prévalence des principales maladies .....	37
Infections respiratoires et fièvre .....	37
Diarrhées .....	38

Soins prénatals .....	39
Accouchement .....	42
Vaccination .....	42
Malnutrition .....	44
Malnutrition des enfants .....	44
Etat nutritionnel des mères .....	47
VIH Sida .....	48
<b>Chapitre V : Caractéristiques économiques .....</b>	<b>49</b>
Situation économique générale .....	49
Agriculture et environnement .....	52
Emploi - chômage .....	52
Emploi .....	52
Chômage .....	53
<b>Chapitre VI : Conditions de vie et pauvreté .....</b>	<b>54</b>
Consommation et dépenses des ménages .....	54
Accès aux services sociaux de base .....	54
Accès à un centre de santé .....	54
Accès à l'eau potable .....	57
Types de lieu d'aisance.....	57
Education et alphabétisation.....	58
Confort et équipement des ménages .....	58
Pauvreté .....	58
<b>Conclusion et recommandations .....</b>	<b>61</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>62</b>
<b>Lexique des termes utilisés .....</b>	<b>64</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>69</b>

## Liste des tableaux

- Tableau 1 : Effectif de la population totale de 1960 à 1988
- Tableau 2 : Rapport brut de dépendance de 1960 à 1988 (%)
- Tableau 3 : Proportion des femmes chefs de ménage
- Tableau 4 : Taille moyenne des ménages
- Tableau 5: Taux d'urbanisation par département (%)
- Tableau 6: Nombre d'agglomérations de 10 000 habitants et plus
- Tableau 7: Taux de croissance générale et temps de doublement de la population
- Tableau 8: Indice synthétique de fécondité
- Tableau 9: Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité générale en 1988
- Tableau 10: Indice synthétique de fécondité en 1992 et en 1998
- Tableau 11: Taux brut de reproduction
- Tableau 12: Pourcentage des femmes célibataires
- Tableau 13: Age médian aux premiers rapports sexuels des femmes âgées de 25 à 49 ans
- Tableau 14: Durée médiane et/ou moyenne (en mois) de l'abstinence post-partum par région selon le milieu de résidence.
- Tableau 15: Durée médiane et/ou moyenne (en mois) de l'abstinence, de la non susceptibilité et de l'aménorrhée post-partum
- Tableau 16: Proportion des femmes ayant utilisé une méthode contraceptive quelconque
- Tableau 17: Proportion des femmes ayant utilisé une méthode contraceptive moderne
- Tableau 18: Proportion des femmes ayant utilisé une méthode contraceptive traditionnelle
- Tableau 19 : Pourcentage des femmes en union et non utilisatrices ayant l'intention d'utiliser une méthode contraceptive quelconque
- Tableau 20: Pourcentage des femmes mariées par méthode actuellement utilisée
- Tableau 21: Proportion des femmes en union et non utilisatrices et ayant l'intention d'utiliser une méthode contraceptive quelconque
- Tableau 22: Pourcentage d'enfants ayant été allaités
- Tableau 23: Type de l'allaitement selon l'âge de l'enfant
- Tableau 24: Durée médiane de l'allaitement exclusif et de l'allaitement avec eau seulement
- Tableau 25: Quotient de mortalité (en %) et espérance de vie à la naissance en 1988
- Tableau 26 : Principaux indices de mortalité selon le mode de vie
- Tableau 27: Principaux indices de mortalité selon le lieu de résidence
- Tableau 28: Principaux indices de mortalité selon le groupe ethnique
- Tableau 29: Quotient de mortalité (en %) en 1992 et 1998 pour la période de 10 ans précédant l'enquête
- Tableau 30: Taux de migration nette (en %) : population de 15 ans et plus.
- Tableau 31 : Evolution de la population totale de 1989 à 2025

- Tableau 32: Pourcentage des enfants avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines selon l'âge de l'enfant
- Tableau 33: Pourcentage des enfants avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines selon le département et le milieu de résidence
- Tableau 34: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans ayant eu la fièvre au cours des deux dernières semaines
- Tableau 35: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans (1998) et 5 ans (1992) ayant eu la fièvre au cours des deux dernières semaines selon le milieu et le département de résidence.
- Tableau 36: Pourcentage des enfants ayant eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines selon leur âge
- Tableau 37: Pourcentage des enfants ayant eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines selon les caractéristiques géographiques
- Tableau 38: Pourcentage des enfants ayant eu la diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines selon leur âge
- Tableau 39: Pourcentage des enfants ayant eu la diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines selon le milieu de résidence
- Tableau 40: Pourcentage des enfants pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale selon le type de personne
- Tableau 41: Répartition des naissances survenues au cours des 5 (ou 3) dernières années par nombre de visites prénatales durant la grossesse (%)
- Tableau 42: Répartition des naissances survenues au cours des 5 (ou 3) dernières années par durée de la grossesse au moment de la première visite (%)
- Tableau 43: Pourcentage des enfants pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse
- Tableau 44: Pourcentage des naissances survenues au cours des 5 dernières années
- Tableau 45: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu chaque vaccination spécifique et pourcentage de ceux pour lesquels une carte de vaccination a été présentée
- Tableau 46: Pourcentage des enfants de moins de 5 ans considérés comme atteints de sous-nutrition, EDSN 1992
- Tableau 47: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans considérés comme atteints de sous-nutrition, EDSN 1998
- Tableau 48: Indice de masse corporelle (IMC) des mères d'enfants de moins de 3 ans et pourcentage des mères dont l'IMC < à 18 kg/m<sup>2</sup>
- Tableau 49: Taux de prévalence du VIH Sida à Niamey
- Tableau 50 : Evolution de la structure du PIB réel de 1990 à 2000
- Tableau 51: Taux d'occupation par groupe d'âge et par sexe (%)
- Tableau 52: Consommation alimentaire (achat et autoconsommation) en pourcentage de la consommation totale des ménages

- Tableau 53: Distance moyenne par rapport à un centre de santé (Km)
- Tableau 54: Nombre d'habitants par agent de santé
- Tableau 55: Sources d'approvisionnement en eau
- Tableau 56: Types de lieu d'aisance
- Tableau 57: Taux bruts de scolarisation
- Tableau 58: Taux bruts d'admission (TBA) au primaire par sexe (%).
- Tableau 59: Taux d'alphabétisation par sexe et ensemble des adultes
- Tableau 60: Pourcentage des ménages possédant des biens d'équipement (a)
- Tableau 61: Pourcentage des ménages possédant des biens d'équipement (b)
- Tableau 62: Pourcentage des ménages possédant des biens d'équipement (c)
- Tableau 63: Structure des populations en fonction de leur degré de pauvreté par département
- Tableau 64: Structure des populations en fonction de leur degré de pauvreté par milieu de résidence.

## **Liste des graphiques**

- Graphique 1 : Pyramide des âges en 1977
- Graphique 2 : Pyramide des âges en 1988
- Graphique 3 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence
- Graphique 4 : Evolution du taux d'accroissement du PIB de 1960 à 1998.
- Graphique 5 : Evolution du PIB réel de 1990 à 2000
- Graphique 6 : Structure du PIB par secteur.
- Graphique 7 : Evolution comparée en croissance des secteurs de 1995 à 2000.

## **Liste des cartes**

- Evolution de la taille moyenne des ménages selon le milieu et le département.
- Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu et le département.
- Evolution du quotient de mortalité infanto-juvenile par sexe, milieu et département.
- Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite pré-natale.
- Pourcentage des naissances survenues à domicile selon le milieu et le département.
- Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en dessous de 2 écarts types de la taille par âge de la référence NCH/CDC/OMS selon le milieu et le département.
- Evolution de la consommation alimentaire en % de la consommation totale des ménages par département.
- Ration de pauvres selon le département.

## Liste des abréviations

- APR :** Apprenti;
- AFAM :** Aide familiale;
- AUTINA :** Autres inactifs;
- ASCSI :** A son compte dans le secteur informel;
- ASCP :** A son compte dans le privé enregistré;
- CSP :** Contractuel du secteur public;
- CHO :** Chômeur;
- DSCN :** Direction de la statistique et des comptes nationaux
- EDSN :** Enquête démographique et de santé 1998
- EEPP :** Employé d'entreprise parapublique;
- ESPCI :** Employé du secteur privé avec un contrat à durée indéterminée;
- ESPCD :** Employé du secteur privé avec un contrat à durée déterminée;
- EMISF :** Employé sous un mode informel avec un salaire fixe;
- EMIPT :** Employé sous un mode informel payé à la tâche;
- ETU :** Etudiant, élève;
- ENMU :** Enquête nigérienne sur les migrations et l'urbanisation.
- FSP :** Fonctionnaire du secteur public;
- MEN :** Ménagère;
- MICS :** Enquête à indicateurs multiples 2000
- MSP :** Ministère de la Santé publique
- MEB :** Ministère de l'Education de base
- NC :** Non concerné (moins de 6 ans) ;
- PADEM :** Programme d'appui auprès des ménages
- RGPH :** Recensement général de la population et de l'habitat 1988
- RET :** Retraité (e) ;
- SNIS :** Système national d'information sanitaire

## Avant propos

L'élaboration des profils est une première. En réalisant ce travail, le programme majeur population/développement (CERPOD) entend mettre à la disposition des utilisateurs un outil de travail pour la planification et la prise de décisions nécessitant des données qui jusqu'alors, étaient dispersées ou dans un état où leur exploitation n'était pas aisée.

Conscient des problèmes de méthodologie, de collecte et de traitement des données, donc des difficultés de comparaison de celles-ci, nous n'avons nullement la prétention d'avoir réalisé un travail parfait et complet.

Cependant, les profils démographiques et socio-économiques ainsi élaborés ont le mérite d'avoir rassemblé une masse de données et d'indicateurs démographiques et socio-économiques des pays sahéliens particulièrement pour les planificateurs.

# Profil démographique et socio-économique du Niger

(1960-2000)

El Hadji Malam Souley Oumarou \*; Abdoulaye Aboubacar Djimrao\*

## Résumé

La conjonction de l'échec relatif des politiques d'ajustement structurel et de l'extension du concept de pauvreté à des dimensions extra-économiques ont conduit plusieurs pays africains et leurs bailleurs de fonds à prendre conscience de l'importance de facteurs jusque là occultés, comme la dynamique de la population en les plaçant au cœur de leurs stratégies de développement. De plus en plus, il apparaît que les questions de développement ne peuvent être abordées uniquement sous l'angle de la croissance économique. En fait, l'élaboration de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté doit tenir compte et chercher à mieux comprendre les interactions entre au moins quatre dimensions :

- la croissance économique ;
- la distribution (des revenus et des actifs) ;
- la qualité des institutions (notamment publiques) et ;
- l'état de la population.

C'est pourquoi, les notions de dynamique et de mutation des populations sont aujourd'hui mises en avant comme les déterminants fondamentaux de la réussite des politiques économiques et plus généralement des niveaux de développement des pays.

Située en Afrique sub saharienne, la république du Niger est limitée au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par la république fédérale du Nigeria et le Bénin, à l'ouest par le Burkina Faso et au nord-ouest par le Mali. Avec 1.267.000 km<sup>2</sup>, le Niger est l'un des pays les plus vastes en Afrique de l'Ouest. C'est aussi un pays continental, c'est à dire sans débouché sur la mer. Le port le plus proche est situé à près de 1 000 km.

Son climat est tropical de type soudanien. Il se caractérise par deux principales saisons : une très longue saison sèche de huit mois (d'octobre à mai) alternant avec une saison des pluies de quatre à cinq mois (de mai à septembre). La population nigérienne vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat.

L'histoire du territoire qui est devenu le Niger actuel est très riche en événements. Elle a été marquée, depuis le VIIème siècle après Jésus Christ, par d'importantes migrations et de multiples brassages de populations (favorisés par sa position géographique) et par l'expansion rapide de l'Islam. La république du Niger a accédé à l'indépendance en 1960. La langue officielle est le Français. Le Niger était subdivisé, jusqu'avant la loi sur la décentralisation, en sept départements et une communauté urbaine. Les départements étaient subdivisés en arrondissements, les premiers étant administrés par des préfets et les seconds par des sous-préfets. Cependant, la réforme administrative adoptée en 1999 a érigé les départements en régions et les arrondissements en départements.

Si l'organisation administrative a peu varié depuis l'indépendance, le Niger a connu par contre de nombreuses mutations politiques. Après les élections présidentielles et législatives d'octobre et novembre 1999, le pays a retrouvé sa stabilité. Le processus de décentralisation amorcé depuis plusieurs années sera bientôt opérationnel et permettra aux représentants élus des populations de prendre en charge la gestion des nouvelles entités administratives.

Ceci permettra aussi d'améliorer le processus d'identification, d'élaboration et d'exécution des plans et programmes de développement avec une meilleure prise en compte des préoccupations et des besoins des populations.

L'économie du Niger repose en grande partie sur les activités agricoles liées elles-mêmes essentiellement à la pluviométrie. Malgré de nombreuses années pendant lesquelles le pays a eu de bonnes récoltes agricoles au cours de ces deux dernières décennies, l'économie nigérienne est en crise depuis 1982-1983. C'est au cours de cette période que les premiers programmes d'ajustement structurel ont été mis en oeuvre par le gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Malheureusement, ces programmes d'ajustement structurel n'ont pas donné les résultats escomptés et les difficultés économiques se sont aggravées à partir de 1990. Ces difficultés se sont d'ailleurs conjuguées avec de fréquentes perturbations sociales.

Les niveaux des principaux indicateurs macro-économiques sont assez critiques : depuis 1991, le PIB par tête ne dépasse pas 98.000 FCFA (143 \$US) et le taux de croissance économique évolue selon la conjoncture. Les taux d'inflation et de chômage sont estimés à près de 3%. À cela, il faut ajouter la dévaluation du franc CFA de 50% en janvier 1994, la monnaie nationale que le Niger partage avec plusieurs autres pays de la sous-région.

Malgré toutes ces difficultés, la croissance démographique est assez élevée. Elle a été estimée depuis 1988 au dernier recensement général de la population à 3,3% en moyenne par an. C'est là encore un autre défi car cette croissance démographique crée de nouveaux besoins en services essentiels (eau, habitat, alimentation, éducation, santé), particulièrement pour les femmes et les enfants. Les données des différentes enquêtes réalisées depuis 1990 montrent qu'il n'y a pas d'amélioration significative des conditions de vie des ménages du Niger. Le taux brut de scolarisation était estimé en 1998 à 32% pour l'ensemble du pays et à 25% pour les femmes. Le taux d'alphabétisation en 1997 était de 17% pour l'ensemble du pays et de 12% pour les femmes. En santé, en 1999 on comptait 1 médecin pour 35 317 habitants alors que les normes de l'OMS prévoient 1 médecin pour 10 000 habitants. Les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile étaient respectivement de 123‰ et de 274‰ (EDSN-II/1998). Quant à la couverture vaccinale des enfants, elle était de 18% (EDSN-II/1998).

Le gouvernement et les partenaires au développement doivent donc se mobiliser pour apporter des solutions concrètes et appropriées à la satisfaction des besoins d'une population nigérienne estimée en 2000 à 10 700 000 personnes.

## Introduction

En vue de valoriser les données démographiques et socio-économiques des pays membres du CILSS, le CERPOD a entrepris l'élaboration de profils démographiques et socio-économiques en partenariat avec les instituts nationaux de statistique (INS). En dépit du manque souvent décrié de données démographiques, un nombre important d'opérations de collectes ont été conduites au Sahel. Mais les données collectées ont été insuffisamment et/ou superficiellement analysées et de ce fait peu utilisées dans la mise en œuvre des politiques et des programmes de population.

Ces profils démographiques et socio-économiques ont pour objectifs :

- d'apprécier la quantité et la qualité de l'information sur la démographie, la santé, la malnutrition et les conditions de vie des Sahéliens ;
- de donner l'évolution des principaux indicateurs ;
- de donner des informations sur les principales institutions impliquées dans la collecte et l'analyse des données ;
- de faciliter l'utilisation des informations disponibles ;
- de faciliter les études comparatives ;
- d'échanger des informations entre différentes institutions nationales chargées de la collecte et de l'analyse des données et de la diffusion des résultats.

A la fin du projet, un profil sera disponible pour chacun des neuf pays membres du CILSS, de même qu'une synthèse régionale. Une affiche murale pour chaque pays et une pour le Sahel sont également attendues. Une base de données sera également constituée et régulièrement mise à jour.

Pour réaliser ce travail, il a été effectué un inventaire de toutes les sources des données existantes.

Le présent document s'articule autour des points suivants :

- Chapitre I : Méthodologie
- Chapitre II : Etat de la population
- Chapitre III : Dynamique de la population
- Chapitre IV : Situation sanitaire
- Chapitre V : Caractéristiques économiques
- Chapitre VI : Conditions de vie et pauvreté

Le présent profil démographique et socio-économique est le fruit d'un travail participatif qui prend en compte les propositions d'enrichissement et d'amendement recueillies auprès :

- des responsables centraux et des cadres des directions des études des différents départements ministériels (Education, Développement social, Santé) ;
- de l'université de Niamey ;
- de la société civile ;
- du CERPOD et des partenaires bi et multilatéraux.

Le processus de rédaction du profil du Niger a été coordonné et animé par deux (2) experts nationaux :

- Monsieur El Hadji Malam Souley Oumarou, ingénieur statisticien économiste ;
- Monsieur Abdoulaye Aboubacar Djimrao, ingénieur statisticien économiste.

## Chapitre I Méthodologie

### 1.1. Démarches et objectifs du projet

Le CERPOD a mis à la disposition du projet deux démographes pour coordonner l'étude. Chacune des institutions nationales a mis à la disposition du projet deux experts.

Une fois les équipes nationales constituées, elles se sont attelées à la collecte des informations à partir des publications disponibles. Toutes les sources de données identifiées ont fait l'objet de critiques afin de tenir compte de leurs limites et de leurs insuffisances.

A l'issue de l'atelier de lancement, les équipes nationales ont complété les données et procédé à la rédaction du premier draft profil de leur pays qui a fait l'objet d'un atelier de validation au niveau national afin de recueillir les observations et les commentaires des participants. Après l'atelier, une seconde version du profil a été rédigée. A partir de cette deuxième version, un data sheet (tableau de données à afficher) a été réalisé.

Outre ces experts, plusieurs institutions nationales ont participé à l'atelier de validation :

1. la direction de la statistique et des comptes nationaux ;
2. la direction de la population ;
3. la direction de la promotion de la femme ;
4. les directions des études et programmes des ministères de la Santé, de l'Education et du Développement social, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant ;
5. l'université de Niamey ;
6. la société civile ;
7. la direction des programmes et du plan ;
8. le bureau central du recensement ;
9. la direction du développement régional et local ;
10. la direction de l'état civil.

Afin de finaliser les secondes versions des profils des pays, un atelier a été organisé à Bamako. Il a permis d'apprécier les similitudes et les différences

entre pays sahéliens et de travailler sur le profil de synthèse régionale. A l'issue du deuxième atelier de Bamako, le profil du Sahel et le data sheet ont été finalisés.

Le CERPOD a développé un programme informatique pour la gestion des données à rassembler. Ce programme permettra aux utilisateurs d'interroger la banque afin d'obtenir un indicateur pour un pays ou une région sur une période donnée. Chacune des institutions nationales disposera de l'ensemble des données. Dans le moyen terme, ces informations seront digitalisées.

Le CERPOD a mis à la disposition des institutions nationales des fonds nécessaires pour l'achat de fournitures de bureau, de carburant pour les déplacements, pour le paiement d'indemnités à deux agents de saisie, à deux assistants de recherche et à deux experts, ainsi que pour les frais d'envoi des correspondances et des rapports. L'atelier national a été pris en charge par le CERPOD, de même que les frais d'impression finale des profils pays.

### 1.2 Inventaire des sources de données disponibles et leurs limites

Les données socio-économiques du Niger proviennent de plusieurs sources : le recensement général de la population/1988 et les enquêtes menées par la direction de la statistique et des comptes nationaux, les enquêtes spécifiques menées par certains partenaires et les sources administratives.

Les informations sur la population sont obtenues à partir des données des recensements de population et des projections démographiques. Les recensements ont l'avantage d'être exhaustifs, mais les données disponibles sont très anciennes. Quant aux projections démographiques, elles ont été faites sur des hypothèses d'une baisse de fécondité, ce qui limite leur utilisation.

Avant le recensement général de la population et de l'habitat de 1988, il existait très peu d'enquêtes et d'études réalisées sur les conditions de vie des populations. Le recensement général de la population

de 1988 a été la base de sondage qui a permis la réalisation des enquêtes nationales sur les conditions de vie des populations. Les objectifs de ces enquêtes étaient entre autres d'identifier et de comprendre l'évolution des groupes vulnérables cibles dans le cadre des dimensions sociales de l'ajustement et des redressements économiques et financiers, la production et l'évolution d'indicateurs socio-économiques décrivant le bien-être des différents groupes de ménages.

La méthodologie utilisée est celle d'une enquête nationale par sondage. Elle consiste en un tirage d'un échantillon représentatif à partir d'une base de sondage constituée de l'ensemble des zones de dénombrement du deuxième recensement général de la population et de l'habitat de 1988. A cet effet, un échantillon maître a été élaboré pour l'ensemble des enquêtes du Programme africain de dispositifs d'enquête auprès des ménages (PADEM).

### **1.2.1. Enquête démographique de 1959-1960**

C'est la première enquête démographique réalisée au Niger. Elle n'a porté que sur la population africaine du milieu sédentaire de l'ensemble du territoire national. Elle visait entre autres objectifs l'estimation des taux démographiques habituels.

La principale critique à l'endroit de cette enquête est la faible représentativité de l'échantillon compte tenu de l'importance de cette enquête, à savoir cerner les contours de la mortalité, surtout infantile.

L'échantillon a été déterminé en fonction du délai d'exécution, des crédits disponibles et de la précision recherchée dans les résultats.

Compte tenu de ces trois facteurs, il a été finalement retenu un échantillon portant sur 3% de la population soit 71 215 personnes. Le questionnaire comportait deux volets permettant d'estimer la mortalité et la fécondité notamment :

- un volet sur le nombre total d'enfants nés vivants et survivants selon le sexe.
- un volet sur les naissances et les décès infantiles survenus au cours des douze derniers mois.

Par rapport aux données disponibles, il faut rappeler que le deuxième fascicule portant sur les données individuelles a été publié par le ministère français de la Coopération en 1963.

### **1.2.2. Recensement général de la population de 1977**

Le recensement général de la population qui a eu lieu entre octobre et novembre 1997 est le premier du genre réalisé au Niger. Il a couvert l'ensemble du territoire national et avait pour principal objectif de permettre une bonne connaissance de la dynamique de la population (natalité, mortalité et migration). Quelques problèmes ont été soulignés dans le document d'analyse des données, notamment la sous estimation de la population et de certains indicateurs (mortalité, fécondité). C'est pourquoi à l'issue d'un test non concluant, les questions relatives aux mouvements de la population et celles portant sur l'habitat ont été abandonnées dans l'espoir de mener ultérieurement des enquêtes spécifiques dans ces domaines. Ainsi, aucune question permettant de mesurer directement ou indirectement le niveau de mortalité n'a été retenue dans le questionnaire définitif. Toutefois, à partir des renseignements sur les structures de la population, il est possible d'estimer le niveau de la mortalité en utilisant des hypothèses sur la stabilité de la population.

### **1.2.3. Enquête démographique de 1985**

Cette enquête a permis de collecter des informations sur l'état de santé des populations nigériennes, en particulier sur celui des enfants ainsi que sur l'attitude des populations vis à vis des problèmes sanitaires et de l'utilisation des services de santé.

L'enquête a porté sur 42 grappes réparties sur l'ensemble du territoire et sur 7 sites pour tenir compte des déplacements de population.

Au total, 1 470 femmes ont été interrogées. Elles ont déclaré avoir eu 2 932 enfants nés vivants au cours des 5 dernières années précédant l'enquête dont 2 337 vivants au moment de l'opération.

### **1.2.4. Enquête sur les déterminants de la mortalité de 1986**

Le principal objectif de cette enquête était de déterminer le niveau et la structure de la mortalité infantile et juvénile, ainsi que les facteurs démographiques, biomédicaux, culturels et socio-économiques susceptibles d'expliquer le niveau et la structure observés. Cependant, on ne dispose



d'aucune information écrite sur la taille de l'échantillon et la méthode de tirage n'a pu être précisée avant et après l'opération de collecte. Il faut donc émettre des réserves sur la signification des résultats.

L'enquête a couvert l'ensemble du territoire national et a concerné des villages possédant un dispensaire. La population de référence est constituée par l'ensemble des ménages et les femmes âgées de 12 ans et plus.

Le questionnaire comporte plusieurs aspects relatifs aux caractéristiques socioculturelles des ménages et des individus, à la fécondité totale et actuelle des femmes et à la survie des enfants.

### **1.2.5. Recensement général de la population de 1988**

Le deuxième recensement général de la population a eu lieu du 20 mai au 3 juin 1988 sur l'ensemble du pays. Entre autres objectifs, il visait la collecte, l'analyse et la publication des informations indispensables à la connaissance de l'état de la population et de sa dynamique (natalité, fécondité, mortalité et migration).

Dans le souci de disposer de renseignements nécessaires à la connaissance de la dynamique de la population, trois questionnaires supplémentaires destinés à un échantillon étaient initialement retenus et testés. Il s'agit :

- d'un questionnaire sur la fécondité ;
- d'un questionnaire sur la mortalité ;
- d'un questionnaire sur la migration.

D'une façon générale, les données issues de cette opération ont été jugées fiables et les indicateurs obtenus satisfaisants. Néanmoins, l'enquête de couverture est restée inexplotée.

### **1.2.6. Les enquêtes démographiques et de santé de 1992 et de 1998**

Ces enquêtes font partie du programme mondial des enquêtes démographique et de santé (Demographic Health Survey-DHS) dont l'objectif est de collecter, d'analyser et de diffuser des données démographiques portant en particulier sur la fécondité, la planification familiale et la santé de la mère et de l'enfant. La méthodologie utilisée est celle d'une enquête par

sondage à partir d'un échantillon représentatif au niveau national, au niveau des milieux de résidence et des régions de résidence.

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire ménage, d'un questionnaire individuel femme, d'un questionnaire individuel homme et d'un questionnaire communautaire. La dernière enquête réalisée de mars à juillet 1998 a porté sur 5.928 ménages, 7 577 femmes âgées de 15-49 ans et 3.589 hommes âgés de 15-59 ans.

En fournissant des données sur la situation sanitaire de la mère et de l'enfant ainsi que leur état nutritionnel, l'enquête indique indirectement la situation de pauvreté de la population. Ces résultats complètent les études déjà réalisées au Niger.

Il faut signaler que les résultats obtenus ne peuvent pas être désagrégés pour certaines régions : Tahoua, Agadez, Zinder et Diffa. Pour disposer de résultats statistiquement significatifs, ces départements ont été couplés : Agadez/Tahoua et Zinder/Diffa.

### **1.2.7. Enquêtes de conjoncture économique et sociale de 1994 et de 1995**

Il s'agit de deux enquêtes : la 1<sup>ère</sup> a été réalisée de février à juin 1988 et la 2<sup>ème</sup> de novembre 1994 à janvier 1995. Ce sont des enquêtes par sondage qui ont porté chacune sur un échantillon de 4 408 ménages tirés au hasard dans 180 zones urbaines couvrant tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement et 119 villages dont 110 en milieu rural sédentaire et 9 dans les zones pastorales dites zones nomades. La base de sondage est constituée par la liste exhaustive des zones de dénombrement du RGP/1988.

Sur le plan méthodologique, les chefs-lieux d'arrondissement ont été considérés comme faisant partie du milieu urbain. En raison de la situation dans laquelle se trouvent ces localités et en se référant aux critères généralement retenus pour définir la ville, la quasi-totalité des chefs-lieux d'arrondissement ne peuvent être considérés comme des centres urbains.

Signalons que le résidu «Autres» dans le questionnaire à réponses proposé aux enquêtés représente dans de nombreux tableaux un pourcentage assez élevé si bien qu'on peut s'interroger si l'essentiel des réponses n'a pas été omis.

Les deux principaux objectifs assignés à l'EPCES sont :

- identifier et comprendre l'évolution des groupes vulnérables cibles dans le cadre des dimensions de l'ajustement et des redressements économiques et financiers ;
- produire et comprendre l'évolution d'indicateurs socio-économiques décrivant le bien-être des différents groupes de ménages.

Le questionnaire de l'enquête a porté sur sept thèmes : caractéristiques démographiques de la population, éducation, santé, activités économiques, logement-équipement et accès aux services, agriculture et élevage, dépenses des ménages.

Les documents d'analyse ont proposé deux types d'indicateurs : des indicateurs quantitatifs du type revenus/dépenses et des indicateurs qualitatifs du type satisfaction des besoins fondamentaux.

S'agissant des indicateurs quantitatifs du type revenus/dépenses, l'enquête s'est intéressée uniquement aux dépenses des ménages à travers six rubriques : alimentation, logement, transport, santé, cérémonies et scolarité.

En ce qui concerne les indicateurs qualitatifs du type satisfaction des besoins fondamentaux, on distingue les indicateurs de l'éducation, de la santé, de l'habitat et de l'hydraulique.

### **1.2.8. Enquêtes à indicateurs multiples de 1996 et de 2000**

Le sommet mondial pour les enfants (SME) tenu en septembre 1990 s'est fixé des objectifs pour l'an 2000. Le Niger a élaboré un programme national d'actions pour la survie, la protection et le développement de l'enfant. Ce programme a été présenté à Dakar en 1992 lors de la conférence internationale sur l'assistance aux enfants d'Afrique où les gouvernements africains se sont fixé des objectifs à mi-parcours appelés objectifs intermédiaires à atteindre en fin 1995. C'est pour évaluer ce programme que le Niger a souscrit à la mesure des indicateurs à travers une enquête nationale appelée enquête à indicateurs multiples (Multiple Indicator Cluster Sample Survey, MICSS). Une première enquête a déjà eu lieu de mars à mai 1996 où 5 922 ménages et 16 663 enfants de 0 à 14 ans ont été enquêtés. La deuxième enquête a été réalisée de mars à août 2000. Elle avait pour objectif principal (comme la première) d'évaluer les objectifs du

sommet mondial de l'enfant en 1990 et de servir de base pour le programme de coopération Niger/UNICEF 2000-2004. La méthodologie utilisée est celle d'une enquête par sondage à partir d'un échantillon représentatif au niveau national, au niveau des milieux de résidence et des régions de résidence. Les données collectées permettent d'évaluer 21 des 27 objectifs du SME (UNICEF, 2000). Elles concernent notamment :

- la mortalité infantile et infanto-juvénile ;
- l'éducation ;
- l'eau et les sanitaires ;
- l'état nutritionnel, les pratiques d'alimentation, la consommation du sel iodé, le supplément en vitamine A, la cécité crépusculaire, le faible poids à la naissance, etc. ;
- la santé des enfants (vaccination, maladies, etc.) ;
- le vih/sida ;
- la santé de la reproduction (pratique contraceptive, soins prénatals et assistance à l'accouchement) ;
- les autres droits des enfants (enregistrements à l'état civil, protection dans la famille et à l'égard du travail).

Comme pour les enquêtes démographiques et de santé, ces enquêtes ont pour objectifs spécifiques d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs du SME de 1990. Malgré sa spécificité, l'enquête permet de dresser la situation des enfants et des mères à travers plusieurs indicateurs. Ces indicateurs illustrent bien l'état de pauvreté de la population, en particulier chez les enfants et les femmes. Les résultats sont aussi disponibles par région de résidence.

### **1.2.9. Les données sur l'éducation**

Les données permettant de mesurer le niveau de l'éducation sont peu nombreuses et de qualité plutôt médiocre. Elles comprennent :

- les recensements scolaires annuels du ministère de l'Education nationale ;
- les enquêtes de «conjoncture économique et sociale» réalisées en 1994 et en 1995 ;
- une enquête «indicateurs multiples» réalisée en 1996 ;
- les informations fournies par la direction de l'alphabétisation et de la formation des adultes.

### 1.2.9.1 Recensement scolaire

La direction des études et de la programmation (DEP) du ministère de l'Education réalise annuellement un recensement scolaire. Son objectif est de fournir des données sur la fréquentation scolaire (nombre d'élèves par classe et par sexe), sur le personnel enseignant (nombre de maîtres) et sur les infrastructures scolaires (classes, table-bancs, etc). Ce recensement a l'avantage d'être exhaustif, mais le problème réside dans le calcul des taux de scolarisation. Ce handicap constitue la principale limite des informations exploitées. En effet, les bases de calcul des taux de scolarisation proviennent des projections démographiques, alors que les effectifs sont fournis par le recensement scolaire effectué chaque année.

### 1.2.9.2 Alphabétisation

Les statistiques de l'alphabétisation ont été élaborées par la direction de l'alphabétisation et de la formation des adultes (DAFA) à partir des rapports d'activités des différentes inspections d'arrondis-segments de l'alphabétisation et de la formation des adultes.

Ces statistiques concernent le nombre de centres d'alphabétisation, le nombre d'inscrits par sexe, le nombre d'auditeurs testés par sexe et le nombre d'alphabétisés par sexe, le tout se rapportant à une année donnée. Telles qu'elles se présentent, ces informations ne permettent pas apparemment de calculer le taux d'alphabétisation.

## CONNAISSANCE ET UTILISATION DU CONDOM MASCHULIN EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



L'Afrique de l'Est et du Centre  
en tête du peloton



## Chapitre II

### Etat de la population

L'état de la population se définit comme la photographie de la population à un moment donné. Ses principales caractéristiques sont : l'effectif, la répartition par sexe et par âge, la répartition géographique et la distribution selon le milieu de résidence.

Ces différentes caractéristiques sont autant d'éléments clés à prendre en compte dans l'évaluation et dans les plans de développement économique et social.

#### **2.1. Effectif global de la population**

Estimée à 1,700 million d'habitants en 1920, la population du Niger est passée à 3,240 millions en 1960<sup>1</sup>, puis à 5,103 millions en 1977<sup>2</sup> et à 7,252 millions en 1988<sup>3</sup>.

La répartition selon les départements se caractérise par des écarts importants (tableau 1).

En 1960, quatre départements seulement avaient une population de plus de 500.000 habitants avec le maximum à Niamey (incluant le département actuel de Tillabéri) et le minimum à Maradi. Mais 28 ans après, c'est à dire au recensement général de la population de 1988, cinq départements ont enregistré une population dépassant un million d'habitants. Il s'agit de Dosso, Tahoua, Tillabéri, Maradi et Zinder. On constate dans l'intervalle de 28 ans que trois des cinq départements enregistrant une population dépassant un million d'habitants ont plus que doublé leur population.

**Tableau 1 : Effectif de la population totale de 1960 à 1988**

	1960	1977	1988
<b>NIGER</b>	<b>3 240 000</b>	<b>5 102 990</b>	<b>7 251 626</b>
Urbain	169 000	656 203	1 114 020
Rural	3 071 000	4 446 787	6 137 606
Niamey	74 8 000	92 8849	397 437 <sup>4</sup>
Agadez	62 000	124 985	208 828
Diffa	123 000	167 389	189 091
Dosso	450 000	693 207	1 018 895
Maradi	561 000	949 747	1 389 433
Tahoua	687 000	993 615	1 308 598
Tillabéri			1 328 283
Zinder	609 000	1 002 225	1 411 061

Sources : Enquête démographique par sondage 1959-60, RGP 1977 et 1988.

#### **2.2. Structure par âge et par sexe de la population**

##### **2.2.1 Structure par âge et par sexe**

L'âge et le sexe constituent les variables démographiques fondamentales pour étudier tous les phénomènes de population et leurs caractéristiques socio-économiques.

Les graphiques 1 et 2 illustrent la répartition de la population par groupes d'âge et par sexe pour l'ensemble du pays. Ils montrent une prédominance des jeunes au Niger. En effet en 1988, près de la moitié de la population du Niger (49,5%) avait moins de 15 ans. Cette tranche représentait 45% de la population en 1960 et 44,3% en 1977. Ceci traduit un rajeunissement de la population lié à une baisse de la mortalité des enfants et à une forte natalité.

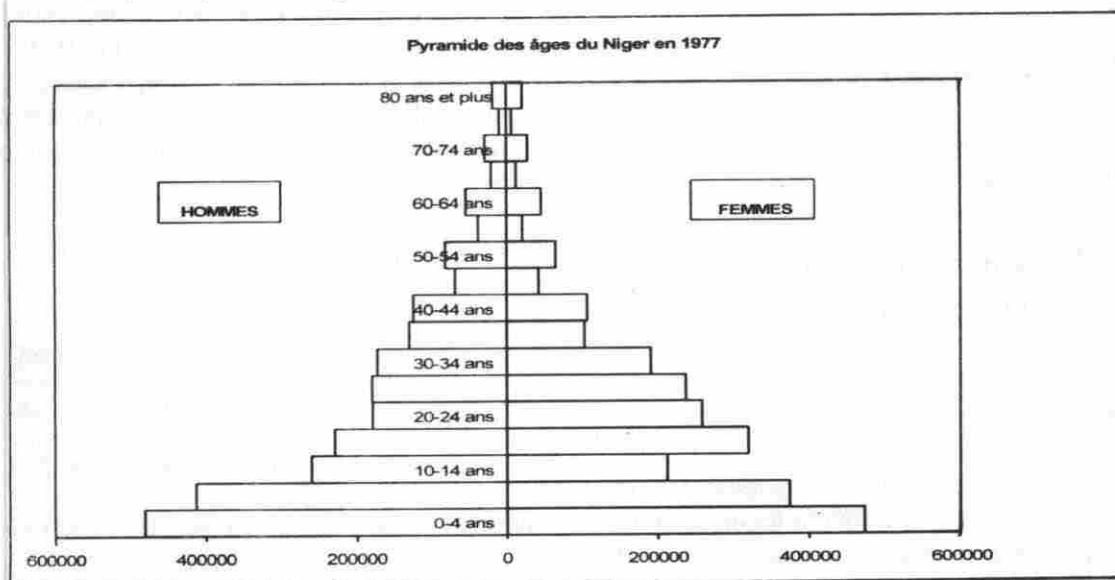
<sup>1</sup> Enquête démographique de 1959-1960

<sup>2</sup> Recensement général de la population et de l'habitat 1977

<sup>3</sup> Recensement général de la population et de l'habitat 1988

<sup>4</sup> Effectif de Niamey sans Tillabéri

Graphique 1 : Pyramide des âges en 1977



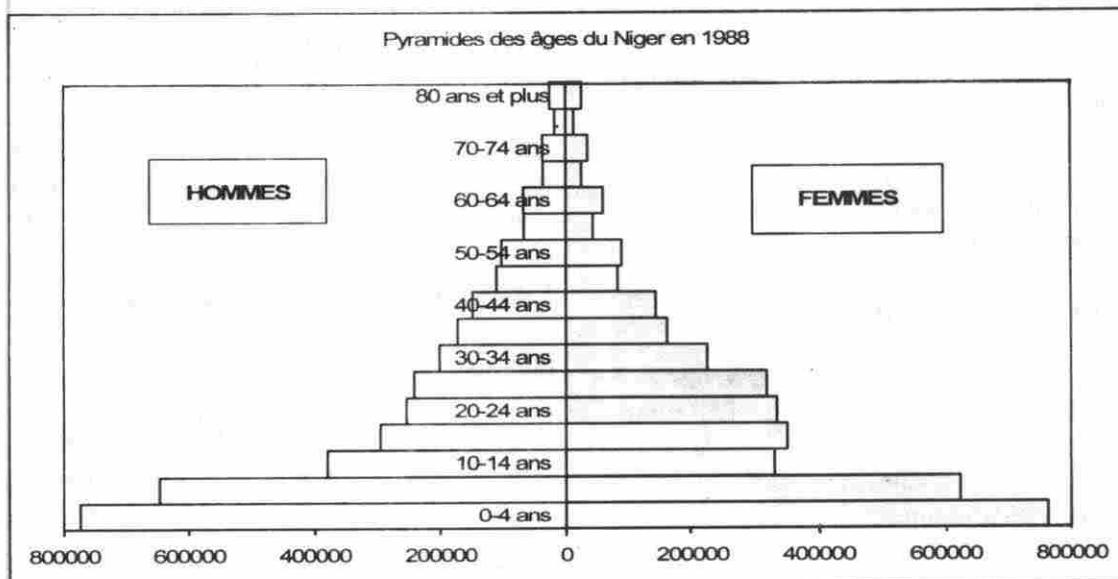
Parallèlement, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est restée très faible, mais elle a augmenté timidement. De 2,52% en 1960, elle est passée à 3,10% en 1988.

Les données montrent aussi une prédominance de la population féminine sur celle masculine (50% en 1960 ; 50,5% en 1977 et 50,4% en 1988). Les femmes en âge de procréer représentaient 45,8% en

1960 ; 49,8% en 1977 et 44,4% en 1988 de la population féminine résidente et dépassent 22% de la population totale du pays.

Au regard de ces proportions, on comprend pourquoi l'indice synthétique de fécondité est très important au Niger où les mariages sont précoces et quasi universels avec une faible utilisation des contraceptifs.

Graphique 2 : Pyramide des âges en 1988



L'analyse selon le milieu de résidence montre que la population nigérienne vivait essentiellement en milieu rural : 87,8% de la population totale en 1977 contre 84,8 % en 1988. La proportion diminue, mais elle reste encore très élevée. La proportion de la population urbaine augmente, passant de 12,2% en 1977 à 15,2% en 1988.

Il faut souligner que la notion de milieu urbain n'a pas la même définition entre le recensement de 1977 et celui de 1988, d'où une prudence dans l'interprétation des données selon le milieu de résidence. La tendance observée sur la proportion des femmes dans la population est respectée en milieu rural avec plus de 50% de la population de ce milieu.

Par contre, en milieu urbain, on constate une prédominance des hommes. Cette situation pourrait s'expliquer par l'exode qui touche beaucoup plus les hommes que les femmes. En général, les hommes préfèrent laisser leurs femmes en campagne pour aller chercher du travail en ville.

### 2.2.2 Pyramide des âges et rapport de masculinité

Les autres aspects de la structure par âge de la population s'observent sur la pyramide des âges et la courbe des rapports de masculinité. La pyramide présente une caractéristique démographique propre aux pays en développement comme le Niger, une base élargie et un sommet rétréci. Elle traduit une fécondité et une mortalité encore élevées.

La base élargie indique une forte proportion d'enfants de 0-4 ans. De l'observation des tableaux sur la structure par âge de la population, on constate que cette proportion est en augmentation. En effet en 1960, les enfants de 0-4 ans représentaient 18,7% de la population totale. Ils sont passés à 20% en 1977 et à 21,3% en 1988. Ceci traduit l'importance des naissances annuelles au sein de la population nigérienne. On constate aussi un rapport de masculinité de 102% dans ce groupe d'âge. Ce qui illustre un surcroît de naissances masculines par rapport aux naissances féminines.

Par ailleurs depuis 1960, on observe un excédent des garçons dans le groupe d'âge 5-9 ans comme en témoignent les rapports de masculinité dépassant 100%. Cette situation semble anormale compte tenu de la surmortalité masculine aux bas âges.

### 2.3. Rapport de dépendance

C'est un indice qui permet de mesurer le niveau de dépendance des personnes considérées comme improductives par rapport à celles qui produisent. La diversité des personnes dites dépendantes permet de les classer en deux groupes :

- les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus qui sont à la charge des personnes potentiellement actives, c'est à dire celles âgées de 15-64 ans ;
- les inactifs et les actifs inoccupés (population en chômage ou à la recherche d'un premier emploi, les retraités, les invalides) qui sont des charges pour les actifs occupés.

De ces approches proviennent les deux concepts de rapport de dépendance : le rapport brut de dépendance et le rapport net de dépendance. Ainsi, le rapport brut de dépendance est le rapport de la population jeune et vieille sur la population potentiellement active.

**Tableau 2 : Rapport brut de dépendance de 1960 à 1988 (%)**

	1960	1977	1988
Niger	89	89	108
Urbain	nd	93	108
Rural	nd	87	112

Sources : Enquête démographique/1959-1960 et RGP/1977 et 1988

L'application de la définition donne un rapport brut de dépendance (tableau 2) stationnaire entre 1960 et 1977 et en progression constante entre 1977 et 1988. En effet, il est passé de 89% en 1960 et en 1977 à 108% en 1988. Ce qui signifie qu'en 1988 par exemple, 100 personnes potentiellement actives auraient à leur charge 108 personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus.

L'analyse selon le milieu de résidence confirme la progression du rapport de dépendance. En 1988, ce rapport était beaucoup plus important en milieu rural soit (112%), qu'en milieu urbain avec 108%.

Cette dépendance est surtout imputable aux enfants de moins de 15 ans dont la proportion est très importante, car dépassant les 45% de la population totale.

### 2.4. Caractéristiques des ménages

**Tableau 3 : Proportion des femmes chefs de ménage**

	1988	1992	1998
Niger	9,70	9,20	13,20
Urbain	16,50	15,50	15,30
Rural	8,40	7,90	12,90

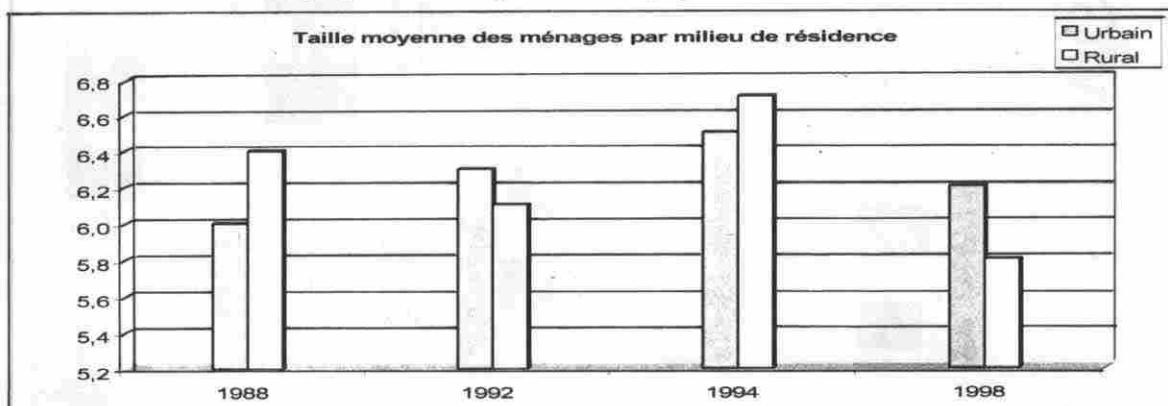
Sources : RGP/1988, EDSN 1992 et 1998

Au Niger, les ménages sont dirigés dans leur majorité par des hommes : 91,3% en 1988 ; 91,7% en 1992 et 86,8% en 1998 (tableau 3).

De 1988 à 1992, la proportion des femmes chefs de ménage n'a pas atteint 10% (respectivement 9,7% et 9,2%). Ce n'est qu'en 1998 que cette proportion est devenue relativement importante (13,2%), mais elle reste encore faible. Cette augmentation est encore plus perceptible en milieu rural où la proportion est passée de 7,9% en 1992 à 12,9% en 1998. Cette

situation de 1998 pourrait s'expliquer par l'exode important des hommes suite à une mauvaise pluviométrie de la saison précédente. Certaines femmes deviennent chefs de ménage lorsque leur mari est polygame et qu'elles vivent dans une autre concession que celle de la coépouse, dans la mesure où l'homme polygame n'est recensé qu'une fois.

**Graphique 3 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence**



Selon le graphique 3 et le tableau 3, la taille moyenne des ménages au Niger est de 6 personnes. Elle était de 6,4 personnes en 1988. Elle est passée à 5,9 personnes en 1998. Au Niger, 47,7% des ménages comptent au moins 6 personnes et les ménages ne comprenant qu'une seule personne ne représentent que 5%. Cette situation est beaucoup plus perceptible en milieu rural où plus de la moitié des ménages (50,1%) est composée de 6 personnes et plus<sup>5</sup>.

**Tableau 4 : Taille moyenne des ménages**

	1988	1992	1994	1998
<b>NIGER</b>	<b>6,4</b>	<b>6,10</b>	<b>6,6</b>	<b>5,9</b>
Urbain	6,0	6,30	6,5	6,2
Rural	6,4	6,10	6,7	5,8
Niamey	6,3	6,40	6,3	6,1
Agadez	5,3	n.d	5,9	n.d
Diffa	4,6	n.d	5,0	n.d
Dosso	7,7	n.d	8,4	n.d
Maradi	6,8	n.d	6,8	n.d
Tahoua	6,0	n.d	6,6	n.d
Tillabéri	7,1	n.d	7,4	n.d
Zinder	5,4	n.d	5,5	n.d

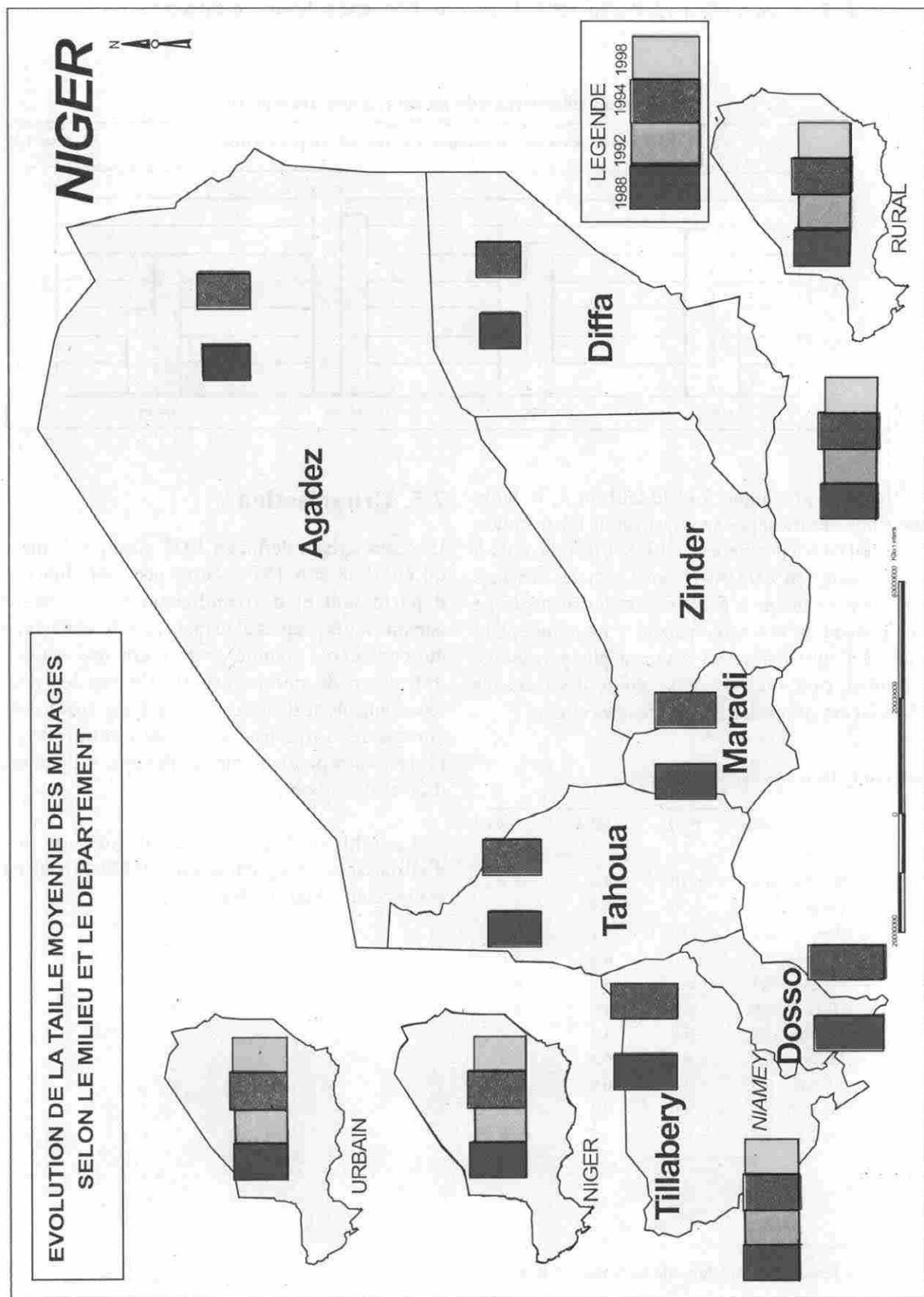
## 2.5. Urbanisation

Le centre urbain défini en 1977 n'est pas le même qu'en 1988. En 1977, outre les chefs-lieux de département et d'arrondissement, les postes administratifs peuplés d'au moins 2 500 habitants ont été considérés comme centres urbains. Ainsi la définition du centre urbain d'après les deux recensements ne tient pas compte de certains critères comme les infrastructures socio-culturelles et économiques pourtant importantes dans la définition d'un centre urbain.

Le tableau 5 donne l'évolution du taux d'urbanisation des agglomérations de 10 000 habitants et plus entre 1960 et 1988.

<sup>5</sup> Enquête démographie et de santé au Niger 1998, p15.

(Evolution de la taille moyenne des ménages selon le milieu et le département)



**Tableau 5 :** Taux d'urbanisation par département (%)

	1960	1977	1988
NIGER	5,2	13,0	15,2
Niamey	N.D.	22,1*	100
Agadez	N.D.	28,1	43,7
Diffa	N.D.	9,4	16,2
Dosso	N.D.	5,1	7,0
Maradi	N.D.	9,6	12,2
Tahoua	N.D.	7,5	9,2
Tillabéri*	N.D.		3,6
Zinder	N.D.	9,1	12,5

**Sources :** Enquête démographique par sondage 1959-1960, RGP 1977 et 1988

\*Département de Niamey y compris le département actuel de Tillabéri

Malgré une divergence dans la définition du milieu urbain selon les sources, on constate que le taux d'urbanisation a augmenté entre 1960 et 1988. En effet, au moment de l'indépendance du pays, le milieu urbain nigérien ne représentait que 5,2% de la population avec seulement quatre (4) agglomérations de 10 000 habitants et plus. Il est passé à 13% en 1977 et à 15,2% en 1988 où le nombre d'agglomérations comptant 10 000 habitants et plus a quintuplé entre 1960 et 1988, passant de 4 à 20 (tableau 6). Cette croissance est due, d'une part à l'accroissement naturel de la population avec un taux moyen élevé de 3,2% par an selon le recensement général de la population de 1988, d'autre part à un exode rural assez important.

Cette urbanisation cache des disparités régionales. En 1977, seulement deux départements avaient un taux d'urbanisation dépassant 12% (tableau 5) : Agadez 28,1% et Niamey 22,1%.

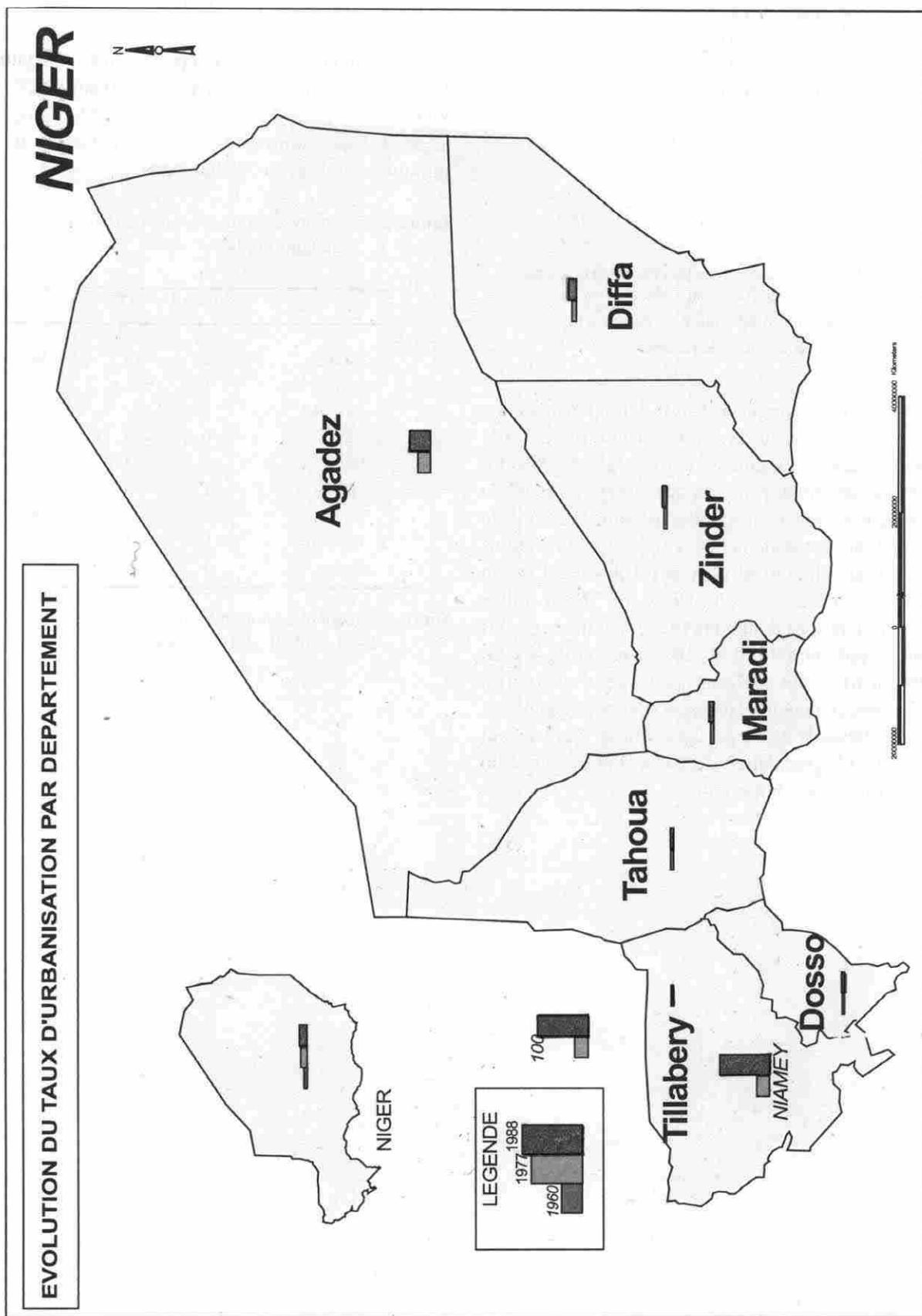
En 1988, on comptait cinq départements où le taux d'urbanisation était supérieur à 12% : (Agadez 43,7%, Niamey 100%, Diffa 16,2%, Maradi 12,2% et Zinder 12,5%). Ceci témoigne de l'augmentation des agglomérations de 10 000 habitants.

**Tableau 6 :** Nombre d'agglomérations de 10 000 habitants et plus

	1960	1977	1988
NIGER	4	16	20
Niamey	1	1	1
Agadez	0	2	2
Diffa	0	0	1
Dosso	0	3	3
Maradi	1	5	3
Tahoua	1	3	4
Tillabéri	0	1	1
Zinder	1	1	5

**Sources :** Enquête démographique par sondage 1959-1960, RGP 1977 et 1988

Evolution du taux d'urbanisation par département



## Chapitre III

### Dynamique de la population

La dynamique de la population renseigne sur les phénomènes qui interviennent en son sein et qui la modifient : natalité, fécondité, mortalité et migration.

#### **3.1. Croissance de la population**

La croissance de la population du Niger serait imputable surtout aux phénomènes naturels. Le recensement général de la population indique un taux d'accroissement général de la population de 3,3% entre 1977 et 1988 et un taux d'accroissement naturel de 3,2%. Cette croissance de la population est très élevée au regard de la moyenne africaine qui était pour la même période estimée à 2,5%. Avec ces taux d'accroissement, la population du Niger double tous les 21 ans.

Cette croissance cache des disparités régionales. En effet, si certaines régions ont une croissance dépassant parfois 4% (Agadez, Niamey), compte tenu de leur niveau d'urbanisation, d'autres comme Diffa et Tahoua ont un taux inférieur à 3%.

**Tableau 7 :** Taux de croissance générale et temps de doublement de la population

	Taux (%)	Temps de doublement (en années)
Agadez	4,85	15
Diffa	1,15	61
Dosso	3,64	19
Maradi	3,59	20
Tahoua	2,6	27
Tillabéri	3,4	21
Zinder	3,23	22
Niamey	4,7	15
Urbain	5	14
Rural	3,04	23
<b>Niger</b>	<b>3,32</b>	<b>21</b>

Source : RGP 1988

#### **3.2 Fécondité**

Dans l'étude de la population humaine, il y a lieu de faire une distinction entre la natalité et la fécondité.

##### **3.2.1. Natalité**

La natalité se rapporte au nombre de naissances vivantes survenues au sein d'une population au cours d'une période donnée. L'étude de la natalité renvoie au calcul du taux de natalité. De 1960 à nos jours, le taux de natalité n'a pas varié au plan national. Il se situe actuellement à 53‰.

##### **3.2.2. Niveau et tendance de la fécondité**

**Tableau 8 :** Evolution de l'indice synthétique de fécondité

Années	ISF
1960	7,4
1988	7,1
1992	7,4
1998	7,5

Le tableau 8 montre que la fécondité des femmes nigériennes est d'environ 7 enfants. La Nigérienne se révèle donc l'une des plus fécondes de la sous-région, voire du monde.

Les niveaux de fécondité connaissent tout de même de fortes variations selon le milieu de résidence et les régions (tableau 9).

De 1988 à 1998, certaines régions avaient un indice de fécondité supérieur à la moyenne nationale. C'est le cas des départements de Dosso en 1988 et 1992, Maradi et Tillabéri en 1988, 1992 et 1998. Par contre, d'autres ont un indice de fécondité très inférieur à la moyenne nationale. C'est le cas de Diffa où en 1988 l'ISF était inférieur à la moyenne nationale de deux (2) points.

Pour ce qui est du milieu de résidence, la différence entre le milieu rural et le milieu urbain était d'un enfant en 1992 et de deux en 1998 (tableau 10).

La tendance observée montre que la fécondité est entrain de baisser en milieu urbain et d'augmenter en milieu rural.

**Tableau 9 :** Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité générale en 1988

	1988	TGFEG 900
Agadez	6,6	217,9
Diffa	5,0	165,8
Dosso	8,0	260,0
Maradi	7,7	251,3
Tahoua	6,9	226,9
Tillabéri	8,2	263,5
Zinder	5,8	191,3
Niamey	6,5	213,0
Niger	7,1	231,3
Urbain	7,1	231,2
Rural	7,1	231,5

Source : RGP 1988

**Tableau 10 :** Indice synthétique de fécondité en 1992 et en 1998

	1992	1998
Dosso	7,7	7,0
Maradi	7,9	8,7
Tahoua/Agadez	7,2	7,0
Tillabéri	8,1	7,8
Zinder/Diffa	6,7	7,8
Niamey	5,9	5,2
Niger	7,4	7,5
Urbain	6,7	5,9
Rural	7,5	7,9

Source : EDSN 1992 et 1998.

L'importance de la fécondité future peut se mesurer à travers la capacité de remplacement des femmes qui se mesure avec le taux brut de reproduction. Ce taux mesure le nombre de filles parmi les enfants qu'une femme a pendant sa vie féconde. Le tableau 11 montre que ce taux a augmenté entre 1992 et 1998. Ce taux qui était de 3,5 filles en 1977 et 1988 avoisine quatre en 1992 et 1998. Ce qui signifie qu'en dehors de la mortalité, chaque nigérienne a en moyenne 4 filles (3,84) en 1998 sur les 7 enfants qu'elle aura pendant sa période de procréation.

Ce taux est très variable selon la région et le milieu de résidence. Si en 1998 le taux brut de reproduction de Niamey était de 2,7 filles, il a dépassé 4 filles dans certaines régions comme Maradi.

**Tableau 11 :** Taux brut de reproduction

	1992	1998
Niger	3,79	3,84
Urbain	3,4	3,0
Rural	3,8	4,0
Niamey	3,0	2,7
Dosso	3,9	3,6
Maradi	4,0	4,5
Tahoua/Agadez	3,7	3,6
Tillabéri	4,1	4,0
Zinder/Diffa	3,4	4,0

Source : EDSN 1992 et 1998

### 3.3 Déterminants de la fécondité

Le comportement procréateur des femmes est affecté par plusieurs facteurs appelés déterminants de la fécondité. Dans cette partie, il s'agit d'examiner la nuptialité, la contraception et l'allaitement et de voir leurs effets sur la fécondité des femmes.

#### 3.3.1 Nuptialité

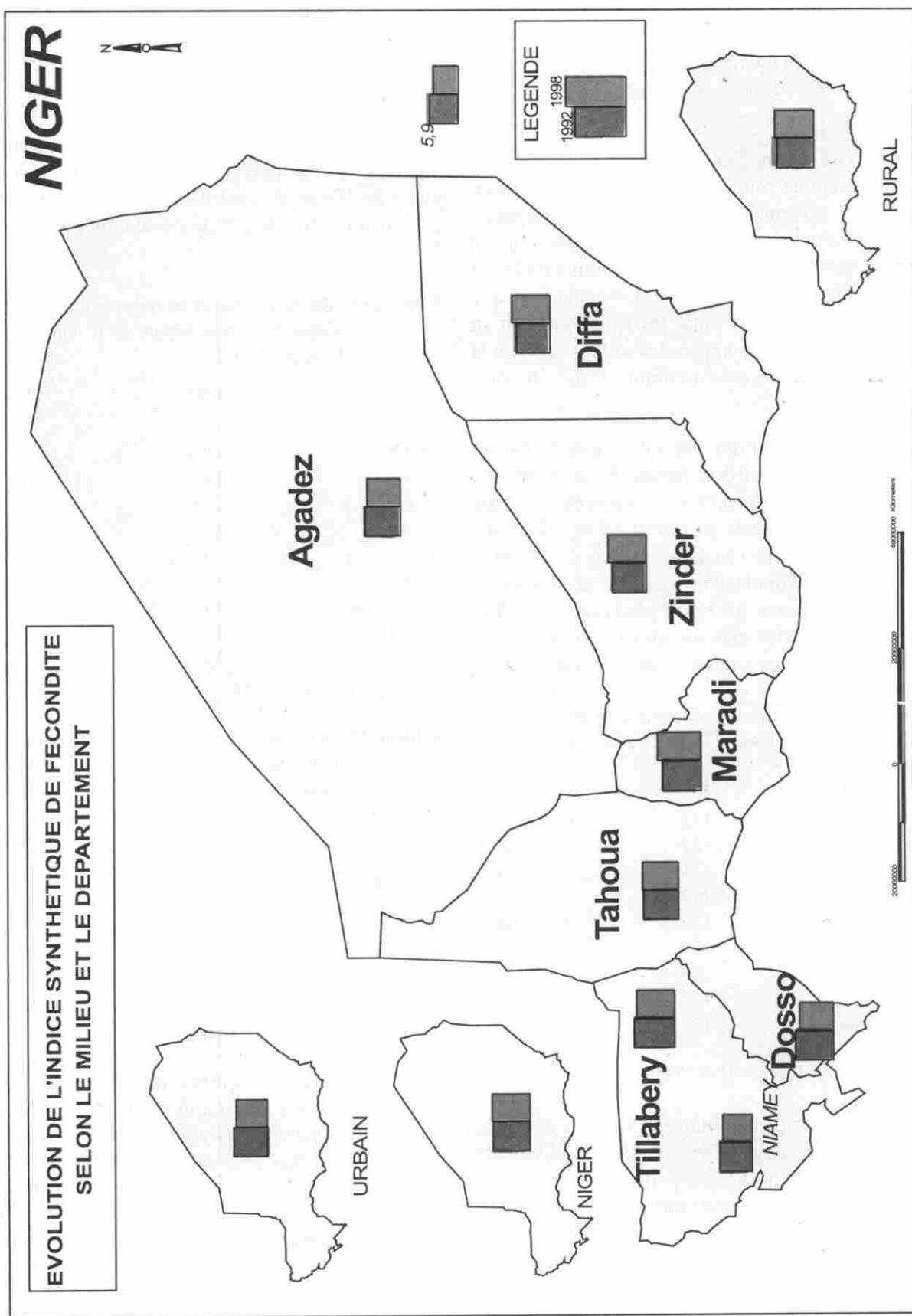
Au Niger, bien que le mariage ne soit pas un cadre exclusif de reproduction, il constitue cependant le cadre privilégié de la procréation.

**Tableau 12 :** Pourcentage des femmes célibataires

Ages	1977	1988	1992	1998
15 - 19	20,4	26,0	41,4	38,1
20 - 24	4,6	6,0	7,1	11,1
25 - 29	1,9	1,0	1,7	2,6
30 - 34	1,5	1,0	0,1	1,0
35 - 39	1,2	1,0	0,2	0,0
40 - 44	1,4	1,0	0,1	0,3
45 - 49	1,3	1,0	0,0	0,1
Ensemble		10,5	11,2	

Sources : RGP 1977 et 1988, EDSN 1992 et 1998

Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu et le département



Le tableau 12 relatif aux femmes célibataires montre que la proportion des femmes célibataires en âge de procréer est de l'ordre de 11%, que la proportion des adolescentes célibataires est en nette progression jusqu'en 1992, passant de 20,4% en 1977 à 41,4% en 1992. En 1998, on note une baisse du taux à 38,1%. Ce pourcentage relativement très faible montre la précocité des mariages chez les jeunes filles nigériennes.

Sans être le type d'union dominant, la polygamie est une pratique courante au Niger. En 1992 et en 1998, respectivement 36,2% et 37,6% des femmes vivaient en union polygame et parfois dès le jeune âge. En 1998, un taux de 21% des femmes de 15-19 ans mariées étaient polygames. Sachant qu'une compétition s'instaure entre les femmes vivant en union polygame, on comprend pourquoi au Niger la fécondité n'est pas près de diminuer dans un bref délai.

L'âge aux premiers rapports sexuels est un déterminant important de la fécondité, car les rapports sexuels ne sont pas forcément pratiqués dans le cadre de l'union. On constate qu'entre 1992 et 1998, l'âge médian aux premiers rapports sexuels des femmes de 25-49 ans n'a pratiquement pas changé, il se situait autour de 15 ans. Mais on observe une petite différence entre les milieux urbain et rural et entre Niamey et les autres départements (tableau 13).

**Tableau 13 :** Age médian aux premiers rapports sexuels des femmes âgées de 25 à 49 ans

	1992	1998
Niger	14,9	15,1
Urbain	15,2	15,8
Rural	14,9	15,0
Niamey	15,9	16,5
Dosso	15,3	15,6
Maradi	14,8	14,8
Tahoua/Agadez	14,8	15,3
Tillabéri	15,1	15,5
Zinder/Diffa	14,7	14,7

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

L'abstinence post-partum est pratiquée au Niger, mais pour une période très courte. Cette période correspond à celle sans rapport sexuel préconisée par l'Islam après l'accouchement qui est de 40 jours.

La moitié des femmes ont leurs rapports sexuels pratiquement 2 mois après l'accouchement. Cette durée médiane est restée généralement la même entre 1992 et 1998 quels que soient le milieu et le département de résidence. Aussi, la moitié des femmes qui viennent d'accoucher ne courent pratiquement pas de risque de contracter une grossesse pendant près de 16 mois. Cette période légèrement supérieure à une année résulte essentiellement de la durée de l'aménorrhée (durée médiane de 15,8 mois). Elle est fonction aussi de la durée, de l'intensité et de la fréquence de l'allaitement qui agissent sur le retour de l'ovulation (voir partie 3.3.3.).

**Tableau 14 :** Durée médiane et/ou moyenne (en mois) de l'abstinence post-partum par région selon le milieu de résidence.

	1992	1998
NIGER	2,0	2,2
Urbain	2,0	2,4
Rural	2,1	2,2
Niamey	2,7	2,4
Dosso	1,5	2,5
Maradi	2,3	2,3
Tahoua/Agadez	2,1	2,6
Tillabéri	2,2	2,1
Zinder/Diffa	2,0	1,9

Source : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 15 :** Durée médiane et/ou moyenne (en mois) de l'abstinence, de la non susceptibilité et de l'aménorrhée post-partum.

	1992	1998
Abstinence post-partum	2,0	2,2
Non susceptibilité post-partum	15,8	16,2
Aménorrhée post-partum	15,2	15,8

Source : EDSN 1992 et 1998

### 3.3.2 Contraception

L'utilisation de la contraception est l'un des déterminants qui peuvent agir négativement sur le niveau de fécondité. Au Niger, 79,7% de l'ensemble des femmes en âge de procréer et 80,4% de celles actuellement en union connaissent une méthode contraceptive selon les résultats de l'EDSN/1998. Mais les utilisatrices sont très numériquement faibles.

En effet, 10,8% en 1992 et 18,7% en 1998 ont déclaré avoir utilisé une méthode contraceptive quelconque. La proportion des femmes en union qui ont utilisé une méthode contraceptive quelconque est passée de 11,4% en 1992 à 20,2% en 1998 (tableau 16).

S'agissant des méthodes modernes de contraception, les proportions de femmes qui les utilisent sont très faibles (tableau 17). Elles sont de 4,4% pour toutes les femmes en 1992 et de 10,9% en 1998. Ces proportions étaient de 4,4% en 1992 et de 11,4% en 1998 pour les femmes mariées.

Pour les femmes non mariées, la proportion est très importante car dépassant les 60% pour les méthodes modernes en 1998.

**Tableau 16 :** Proportion des femmes ayant utilisé une méthode contraceptive quelconque

	1992	1998
Toutes les femmes	10,8	18,7
Femmes mariées	11,4	20,2
Femmes non mariées	nd	68,1

Source : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 17 :** Proportion des femmes ayant utilisé une méthode contraceptive moderne

	1992	1998
Toutes les femmes	4,4	10,9
Femmes mariées	4,4	11,4
Femmes non mariées	nd	60,4

Sources : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 20 :** Pourcentage des femmes mariées selon la méthode de contraception actuellement utilisée

	1992			1998		
	Quelconque	Moderne	Traditionnelle	Quelconque	Moderne	Traditionnelle
Niger	4,4	2,3	2,2	8,2	4,6	3,6
Urbain	14,1	8,6	5,5	22,9	18,6	4,3
Rural	2,5	0,7	1,7	5,5	2,1	3,5
Niamey	20,8	17,3	3,6	26,1	21,3	4,8
Dosso	2,7	1,3	1,3	8,4	6	2,4
Maradi	6,4	1,1	5,3	10,5	2,4	8,1
Tahoua/Agadez	4,9	2,3	2,6	8,8	4,4	4,4
Tillabéri	2,2	1,7	0,5	5,8	4,9	0,9
Zinder/Diffa	1,6	0,9	0,7	2,9	2,1	0,8

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

**Tableau 18 :** Proportion des femmes ayant utilisé une méthode contraceptive traditionnelle

	1992	1998
Toutes les femmes	7,7	10,1
Femmes mariées	8,4	11,2
Femmes non mariées	nd	17,0

Sources : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 19 :** Pourcentage des femmes en union et non utilisatrices et ayant l'intention d'utiliser une méthode contraceptive quelconque

	1992	1998
Dans les 12 prochains mois	14,4	22,2
Plus tard	4,6	4,8
Ne sait pas quand	1,3	0,7
N'a pas l'intention	69,1	53,1

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

L'utilisation actuelle de la contraception par les femmes mariées est très faible bien qu'ayant doublé entre 1992 et 1998 (tableau 17). Mais des différences existent entre le milieu urbain et le milieu rural et entre la communauté urbaine de Niamey et les autres départements (tableau 20). En effet, si en milieu urbain 14,1% et 22,9% des femmes mariées ont utilisé une méthode contraceptive quelconque respectivement en 1992 et en 1998, seulement 2,5% et 5,5% des femmes l'ont utilisée en milieu rural. Cette grande différence pourrait s'expliquer par la non disponibilité des méthodes contraceptives modernes en milieu rural et surtout par le conservatisme des hommes.

L'utilisation future de la contraception n'est pas acquise, car la proportion des femmes en union et non utilisatrices n'ayant pas l'intention de la pratiquer dans le futur diminue (tableau 21).

**Tableau 21 :** Proportion des femmes en union et non utilisatrices et ayant l'intention d'utiliser une méthode contraceptive quelconque

	1992	1998
Dans les 12 prochains mois	14,4	22,2
Plus tard	4,6	4,8
Ne sait pas quand	1,3	0,7
N'a pas l'intention	69,1	53,1

Sources : EDSN 1992 et 1998

### 3.3.3 Allaitement

L'allaitement est un déterminant de la fécondité comme la nuptialité et la contraception. Par son intensité et sa fréquence, l'allaitement prolonge l'infécondité post-partum et affecte l'intervalle intergénésique. Ce qui influe sur le niveau de la fécondité.

**Tableau 22 :** Pourcentage d'enfants ayant été allaités

	1992	1998
<b>NIGER</b>	<b>97,6</b>	<b>97,3</b>
Urbain	98,2	98,7
Rural	97,5	97,0
Niamey	97,9	98,0
Dosso	97,7	97,9
Maradi	97,7	95,1
Tahoua/Agadez	97,9	97,9
Tillabéri	97,6	97,6
Zinder/Diffa	97,0	98,3

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

L'analyse du tableau 22 montre que la presque totalité des enfants nés les trois années précédant les enquêtes (97,6% en 1992 et 97,3% en 1998) ont été allaités pendant un certain temps. Cette pratique est constante quels que soient le milieu et le département de résidence.

Mais pour avoir un effet sur le niveau de fécondité, l'allaitement doit être fréquent et intense. Le tableau 23 montre qu'en 1998, dès leur naissance, presque tous les enfants sont allaités (98%) et cette pratique se poursuit longtemps après la naissance. Mais cette proportion décroît ensuite sensiblement et à partir de 28 mois, moins de 10% des enfants sont encore allaités.

L'allaitement exclusif n'est pas assez pratiqué au Niger. Seulement 1% des enfants sont allaités exclusivement au lait maternel le premier jour de naissance, alors que 55,0% sont allaités avec un complément d'eau et 41,9% allaités avec un complément d'aliments et autres liquides.

**Tableau 23 :** Type de l'allaitement selon l'âge de l'enfant.

Age en mois	Non allaité	Allaite- ment	Allaite- ment et eau seulement	Allaitement aliments et autres liquides	Total
			eau seulement	aliments et autres liquides	
0-1	2,2	0,9	55,0	41,9	100,0
2-3	0,0	1,0	59,5	39,6	100,0
4-5	0,2	0,4	37,1	62,3	100,0
6-7	0,8	0,4	14,7	84,1	100,0
8-9	0,0	0,0	4,0	96,0	100,0
10-11	0,3	0,0	4,8	95,0	100,0
12-13	4,2	0,0	0,7	95,1	100,0
14-15	5,2	0,0	1,2	93,6	100,0
16-17	10,7	0,0	1,0	88,3	100,0
18-19	18,6	0,0	0,3	81,1	100,0
20-21	45,6	0,0	0,0	54,4	100,0
22-23	60,7	0,0	0,5	38,7	100,0
24-25	78,3	0,0	0,4	21,3	100,0
26-27	84,4	0,0	0,0	15,6	100,0
28-29	90,9	0,0	0,0	9,1	100,0
30-31	92,4	0,0	0,0	7,6	100,0
32-33	93,1	0,0	0,0	6,9	100,0
34-35	93,8	0,0	0,0	6,2	100,0

Source : EDSN 1998

Cette situation montre que plus de la moitié des enfants allaités exclusivement au sein l'ont été pendant 15 jours en 1992 et moins de 15 jours en 1998 (la durée médiane de l'allaitement exclusif est de 0,6 mois en 1992 et de 0,4 mois en 1998). Ceci pourrait avoir des conséquences sur la santé des enfants, car selon les recommandations de l'UNICEF et de l'OMS, les enfants doivent être nourris exclusivement avec le lait maternel jusqu'à six (6) mois.

**Tableau 24 :** Durée médiane de l'allaitement exclusif et de l'allaitement avec l'eau seulement.

	1992*	1998**	1998***
<b>NIGER</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>2,1</b>
Urbain	0,6	0,4	1,6
Rural	0,6	0,4	2,5
Niamey	0,7	0,4	0,5
Dosso	5,2	0,4	0,6
Maradi	0,7	0,4	4,5
Tahoua/Agadez	0,5	0,4	5,0
Tillabéri	0,6	0,4	0,5
Zinder/Diffa	0,7	0,4	2,1

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

\* toutes formes d'allaitement

\*\* allaitement exclusif

\*\*\* allaitement et eau seulement

### 3.4. Mortalité

La mortalité est l'étude des décès survenus dans une population au cours d'une période donnée. Il existe plusieurs indicateurs pour mesurer la mortalité en fonction de la population cible. On parle ainsi de mortalité générale, de mortalité infantile, juvénile, infanto-juvénile, maternelle, etc..

La mortalité générale mesurée par le taux brut de mortalité a diminué entre 1960 et 1988 passant de 27‰ en 1960 à 20‰ en 1988. Mais la mortalité générale ne peut pas à elle seule expliquer le niveau de mortalité dans un pays, car elle masque des disparités selon l'âge et le sexe de l'individu.

Pour mesurer le niveau de mortalité, on a recours parfois à la mortalité infantile et infanto-juvénile. Au Niger, les faibles couvertures vaccinale et sanitaire, la malnutrition, etc.. sont des éléments qui compromettent la survie des enfants en bas âge (moins de 5 ans).

Les tableaux 25 à 29 donnent la probabilité de décéder avant le premier anniversaire. Bien qu'en nette diminution entre 1988 et 1998, la mortalité est encore très élevée. En effet, le taux de mortalité infantile est passé de 170‰ en 1988 (tableau 25) à 135,8‰ en 1998 (tableau 29). La mortalité infanto-juvénile est passée de 326,1‰ en 1992 à 302,6‰ en 1998 (tableau 29). Ces taux de mortalité très élevés agissent négativement sur l'espérance de vie à la naissance qui était de 44 ans en 1988.

Le tableau 27 montre que la mortalité est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En 1998 par exemple, le taux de mortalité infantile en milieu rural est presque le double de celui en milieu urbain. Cette différence très importante est due à la présence des meilleures infrastructures sanitaires en milieu urbain et en particulier à Niamey, qui ont un impact positif sur la survie des enfants par le biais de meilleures conditions d'accouchement, une meilleure couverture vaccinale, etc.

Selon le département de résidence, on constate que la mortalité des enfants de moins d'un an à Niamey est presque deux fois moins importante que dans les autres départements.

La collecte des informations sur la mortalité maternelle et surtout les méthodes d'estimation de cet indicateur ne sont pas aisées. C'est pourquoi cet indicateur est peu disponible au Niger. Mais avec l'enquête démographique et de santé de 1992, on a tenté de calculer cet indicateur selon deux méthodes différentes. Quelle que soit la méthode utilisée, cet indicateur se situait entre 650 et 700 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Ce taux évidemment très élevé est dû à la situation sanitaire préoccupante du pays (chapitre IV).

**Tableau 25 :** Quotients de mortalité (en ‰) et espérance de vie à la naissance en 1988

	1q0	4q1	e0
Agadez	110	81	51
Diffa	104	71	53
Dosso	148	120	46
Maradi	208	175	41
Tahoua	172	143	43
Tillabéri	147	118	48
Zinder	186	156	42
Niamey	94	66	48
Niger	170	141	44
Urbain	120	93	52
Rural	177	146	43
Masculin	183	144	42
Féminin	157	137	46

Source : RGP 1988

Les taux de mortalité maternelle et infantile relevés au Niger comptent parmi les plus élevés de la planète. Le taux de mortalité infantile était de 123‰ et celui de la mortalité infanto-juvénile de 318‰ selon l'enquête démographique et de santé de 1992. A titre de comparaison, le taux de mortalité infantile est de 164‰ en moyenne en Afrique et de 17‰ en moyenne pour les pays industrialisés.

La mortalité infanto-juvénile s'est particulièrement aggravée à partir des années 1980 en raison des difficultés économiques, des sécheresses répétées engendrant des déficits alimentaires, une malnutrition et un déséquilibre entre l'offre et la demande des services de santé (déséquilibre aggravé par une pression démographique d'une rare intensité : 3,3%).

**Tableau 26 : Principaux indices de mortalité selon le mode de vie**

Mode de Vie	Quotient de mortalité						Espérance de vie		
	1Q0		4Q1		E0				
	M	F	2 sexes	M	F	2 sexes	M	F	2 sexes
Nomade	144	123	134	109	104	106	44	47	46
Sédentaire	183	157	170	144	137	141	42	46	44
Ensemble	183	157	170	144	137	141	42	46	44

Source : (tableaux 1, 2,3) : RGP 1988

Par ailleurs, il est important de noter que les mortalités infantile et juvénile varient selon le sexe, le lieu de résidence (urbain et rural) le mode de vie (nomade/sédentaire) et le groupe ethnique. L'analyse des données définitives du recensement général de la population de 1988 a abouti aux conclusions suivantes.

Tandis qu'en milieu urbain, les taux de mortalité infantile et juvénile sont respectivement de 120‰ et de 93‰, en milieu rural, ces taux sont respectivement de 177‰ et de 146‰, d'où une disparité très prononcée due à la concentration des services de santé et de revenus élevés en milieu urbain. La comparaison de l'espérance de vie à la naissance reflète la même tendance : 52 ans en ville contre 44 ans en campagne.

Les mortalités infantile et juvénile sont plus élevées en milieu sédentaire qu'en milieu nomade : respectivement 134‰ et 106‰ pour les nomades, contre 170‰ et 141‰ pour les populations sédentaires (tableau 26). C'est une conclusion

apparemment surprenante, mais qui s'explique entre autres par la faible fécondité des nomades (leur permettant d'assurer de meilleures conditions de prise en charge de l'enfant), par le régime alimentaire et par la faible prévalence des épidémies de méningite, de choléra et dans une moindre mesure de rougeole dans les zones Nord.

Les mortalités infantile et juvénile sont trois fois plus élevées en milieu Haussa qu'en milieu Toubou. D'une manière générale, les Toubous et les Arabes enregistrent un niveau de mortalité relativement faible, les Haussa et les Touareg les plus forts taux de mortalité.

Enfin, les départements de Diffa et d'Agadez ont les taux de mortalité les plus faibles, ceux de Maradi, Zinder et Tahoua les plus forts taux (tableau 29).

Cette conclusion confirme celle relative au mode de vie et s'explique de la même manière.

**Tableau 27 : Principaux indices de mortalité selon le lieu de résidence**

Lieu de résidence	Quotient de mortalité infantile						Espérance de vie		
	1Q0			4Q1			E0		
	M	F	2 sexes	M	F	2 sexes	M	F	2 sexes
Urbain	130	111	120	96	91	93	50	54	52
Rural	191	163	177	150	150	146	41	44	43
Ensemble	183	157	170	144	144	141	42	46	44

Source : (tableaux 1, 2,3) : RGP 1988

**Tableau 28 : Principaux indices de mortalité selon le groupe ethnique**

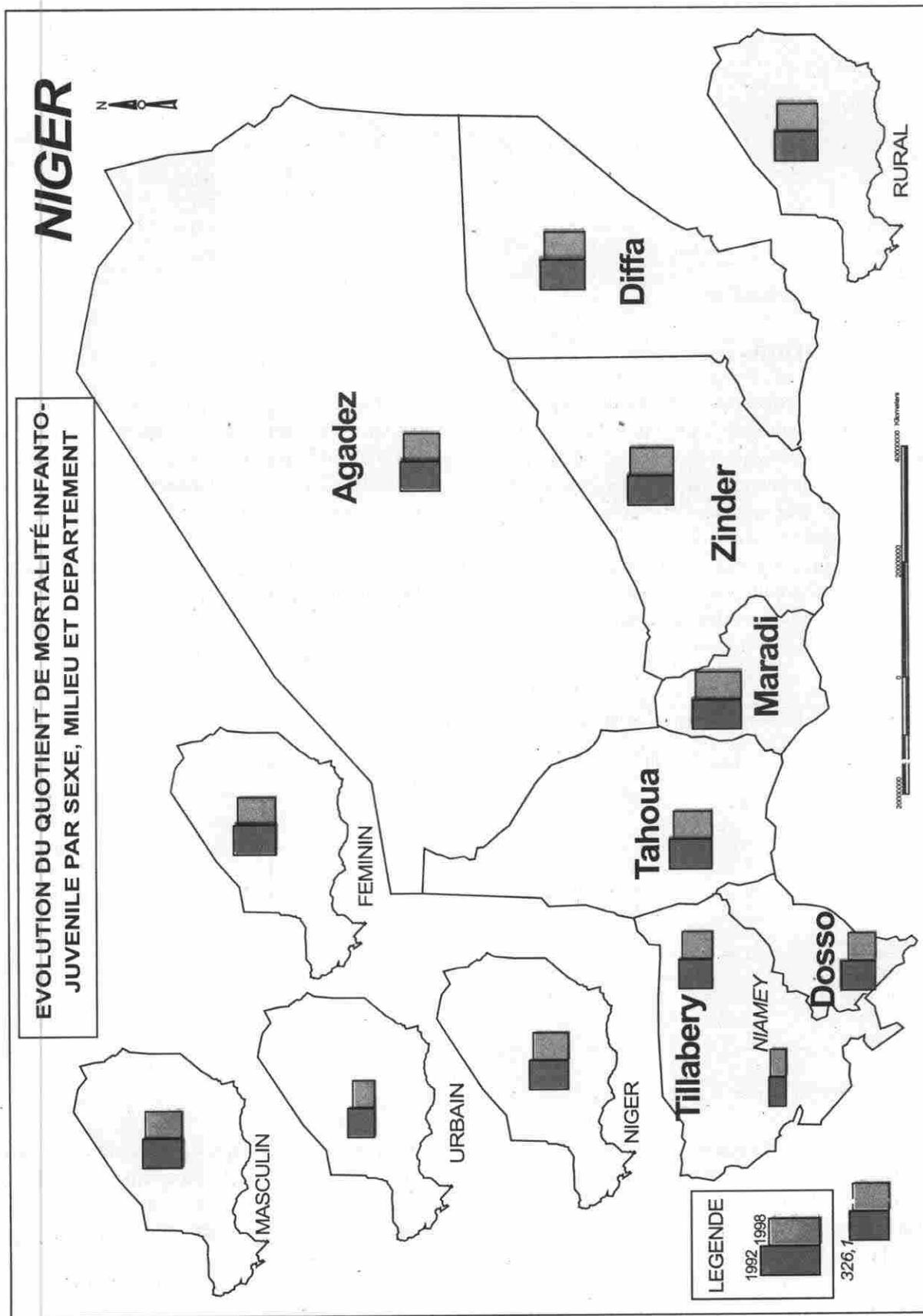
Groupe ethnique	Quotient de mortalité infantile						Espérance de vie		
	1Q0			4Q1			E0		
	M	F	2 sexes	M	F	2 sexes	M	F	2 sexes
Arabe	118	100	109	83	79	81	49	52	51
Djerma-songhai	157	134	146	121	115	118	45	49	47
Gourmantché	165	140	153	127	121	124	41	44	43
Haussa	200	171	186	158	152	155	41	45	43
Kanuri- Manga	142	121	132	107	102	105	47	51	49
Peul	154	132	143	118	113	116	44	47	46
Touareg	175	149	162	136	130	133	40	43	42
Toubou	84	71	78	51	47	49	51	55	53
Ensemble	183	157	170	144	137	141	42	46	44

Source (tableaux 1, 2,3) : RGP 1988

1Q0 : Quotient de mortalité pour les enfants de 0 à 11 mois révolus

4Q1 : Quotient de mortalité pour les enfants de 1 à 4 ans révolus

Evolution du quotient de mortalité infanto-juvenile par sexe, milieu et département



**Tableau 29** : Quotients de mortalité (en %) en 1992 et 1998 pour la période de 10 ans précédant l'enquête

	1992			1998		
	1q0	4q1	5q0	1q0	4q1	5q0
Dosso	116,8	190,0	284,6	114,0	140,2	238,2
Maradi	160,8	274,0	390,9	173,7	241,9	373,6
Tahoua/Agadez	141,0	226,5	335,5	138,9	190,5	302,9
Tillabéri	124,6	181,0	283,1	115,3	148,6	246,7
Zinder/Diffa	139,3	252,0	356,1	136,8	239,3	343,4
Niamey	63,8	99,1	156,6	69,5	83,6	147,3
Niger	134,5	221,4	326,1	135,8	193,0	302,6
Urbain	89,0	133,2	210,3	79,9	106,8	178,1
Rural	142,6	238,1	346,8	146,7	211,7	327,4
Masculin	135,8	211,5	318,6	140,9	184,0	298,9
Féminin	133,0	231,7	333,9	130,5	202,2	306,3

Source : EDSN 92 et EDSN 98

### 3.5. Migrations

La population du Niger est confrontée depuis plusieurs années aux phénomènes migratoires. La situation économique du pays qui a connu des évolutions très variées depuis les années 1960 est en grande partie la cause de ce phénomène. Cette crise économique entraîne parfois des déséquilibres sur les caractéristiques démographiques entraînant des mouvements de population de certaines zones rurales vers d'autres zones rurales, des zones rurales vers les zones urbaines et inversement.

Les taux de migration obtenus à partir de la migration, qu'elle soit interne ou internationale est le phénomène démographique le plus difficile à appréhender. Les quelques données sur le phénomène sont issues des recensements et des enquêtes.

L'enquête nigérienne sur les migrations et l'urbanisation figurent au tableau 30.

**Tableau 30** : taux net de migration (en %) : population de 15 ans et plus.

Destination Origine	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey
Agadez	0	0,14	0,01	-0,08	-0,06	-0,01	-0,13	-0,28
Diffa	-0,12	0	0,0	0,02	-0,02	-0,01	-0,01	-0,19
Dosso	-0,05	0,02	0	0,01	-0,06	-0,02	-0,01	0,21
Maradi	0,53	-0,14	-0,01	0	-0,13	0,00	-0,04	-0,09
Tahoua	0,30	0,13	0,07	0,10	0	0,01	-0,01	0,02
Tillabéri	0,07	0,04	0,03	0,00	-0,01	0	0,00	0,41
Zinder	0,88	0,08	0,01	0,04	0,01	0,00	0	-0,01
Niamey	0,54	0,43	-0,09	0,03	-0,01	-0,13	0,00	0
Total interne	2,15	0,70	0,02	0,12	-0,28	-0,16	-0,20	0,07
Pays Réseau	0,30	0,24	-0,24	-0,21	-2,39	-0,03	-0,05	0,24
Autres Pays	-0,17	-0,08	-0,16	-0,03	-0,50	-0,24	0,04	0,23
Total général	2,28	0,86	-0,38	-0,12	-3,17	-0,43	-0,21	0,54

Source : Enquête nigérienne sur les migrations et l'urbanisation 1992-1993

Ce tableau montre que le département d'Agadez a un solde migratoire interne positif dû essentiellement à la présence des mines dans la région. En effet, le département d'Agadez tire l'essentiel de ce solde de son échange avec Zinder (0,88%), Niamey (0,54%) et Maradi (0,53%). Pour les départements qui ont un solde positif, aucun n'a un solde égal à 1%, tandis

que pour les départements où le solde migratoire interne est négatif, c'est le département de Tahoua qui a le solde le plus important, suivi de Zinder. La situation de Tahoua n'est guère surprenante, car c'est la région d'émigration par excellence, à voir son solde migratoire net général qui s'élève à -3,17%.

La migration internationale a été beaucoup plus favorable pour Niamey (0,47%) suivi de Diffa (0,14%) et d'Agadez (0,13%). Ce sont surtout les ressortissants des pays du réseau REMUAO qui sont beaucoup plus présents dans ces départements. On constate aussi que les ressortissants de Tahoua sont beaucoup plus présents dans les pays du réseau.

### 3.6 Perspectives de population

Les projections démographiques constituent un outil d'aide à la décision dans le cadre de la planification. En l'absence des recensements et des enquêtes démographiques en permanence car très coûteux, c'est le seul moyen pour estimer l'effectif de la population d'un pays. Pour effectuer cette opération, il faut disposer d'un certain nombre de données telles que la répartition de la population par sexe et par groupe d'âge, le niveau actuel de fécondité, de mortalité et des migrations ainsi que leur évolution dans le futur compte tenu des politiques mises en œuvre pour améliorer les conditions de vie de la population.

Les projections démographiques permettent aussi de dégager des perspectives dérivées (santé, éducation, emploi, etc.).

En 1994, la direction de la population du ministère du développement social, de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant avait élaboré un document sur les projections démographiques 1994-2025<sup>6</sup> (le seul document officiel). La baisse de la fécondité et de la mortalité a été la principale hypothèse retenue pour les projections démographiques. (tableau 31).

**Tableau 31 :** Evolution de la population totale de janvier 1989 à 2025.

Années	Effectifs
1989	7.393.495
1994	8.493.261
1995	8.721.540
1996	8.960.459
1997	9.204.730
1998	9.455.185
1999	9.712.207
2000	9.976.183
2005	11.420.697
2010	12.985.781
2015	14.635.107
2020	16.306.430
2025	17.920.521

Sources : Projections démographiques 1994-2025, direction de la population, novembre 1994

De 9 976 183 habitants en 2000, la population du Niger atteindra 17 920 521 en 2025, soit une augmentation en terme absolu de 7 944 338 individus en 25 ans, donc pratiquement le double. Cette situation interpelle tout le monde dans la mesure où les besoins de la population en alimentation, éducation, santé, emploi etc, augmentent aussi.

Malgré les hypothèses de baisse de la fécondité retenues dans les projections, on constate que la population du Niger va continuer à croître. Si rien n'est fait en matière de politiques de développement économique et social, le Niger occupera toujours le dernier rang en indice de développement humain. La situation économique catastrophique du Niger depuis plusieurs décennies a des conséquences graves sur la santé et l'éducation.

<sup>6</sup> DP, Projections démographiques 1994-2025, Novembre 1994

## Chapitre IV

### Situation sanitaire

Malgré leur niveau élevé, les principaux indicateurs démographiques et sanitaires ont connu des évolutions positives ou ont stagné. On assiste ainsi à l'amélioration progressive des conditions sanitaires et d'hygiène des populations nigériennes. Mais leur état sanitaire et nutritionnel reste précaire. Certaines pathologies constituent encore de graves problèmes de santé publique : le paludisme, la rougeole, la méningite, le tétonas, etc.

Dans cette partie, seront analysés la santé de la mère et de l'enfant à travers l'incidence et la prévalence de certaines maladies (maladies respiratoires, fièvre, diarrhée, rougeole, MST/VIH/Sida, autres maladies), les soins prénatals et l'accouchement, la vaccination et la malnutrition.

#### **4.1. Incidence et prévalence des principales maladies**

##### **4.1.1. Infections respiratoires et fièvre**

Les pourcentages d'enfants avec des infections respiratoires selon l'âge et le milieu de résidence sont consignés dans les tableaux 32 et 33.

**Tableau 32 : Pourcentage des enfants avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines selon l'âge de l'enfant**

Age de l'enfant	1992 (moins de 5 ans)	1998 (moins de 3 ans)
Moins 6 mois	14,5	16,7
6-11 mois	13,9	17,6
12-23 mois	12,4	13,5
24-35 mois	9,2	11,2
Ensemble	10,7	14,2

Source : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 33 : Pourcentage des enfants avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines selon le département et le milieu de résidence**

	1992 (moins de 5 ans)	1998 (moins de 3 ans)
Dosso	11,8	8,4
Maradi	8,1	16,7
Tahoua/Agadez	7,7	10,2
Tillabéri	16,9	16,8
Zinder/Diffa	10,5	15,0
Niamey	9,8	17,9
Urbain	7,0	14,2
Rural	11,5	14,2
Niger	10,7	14,2

Source : EDSN 1992 et 1998

L'analyse de ces données montre que la proportion des enfants de moins de trois ans qui ont souffert de toux accompagnée de respiration courte et rapide a augmenté entre 1992 et 1998. Cette situation est observée quels que soient l'âge de l'enfant, le milieu et le département de résidence à l'exception de Dosso où le pourcentage a diminué. La situation est beaucoup plus préoccupante pour les enfants de moins d'un an où la proportion est passée de 28,4% en 1992 à 34,3% en 1998.

Parmi les enfants qui ont une toux accompagnée de respiration courte et rapide, seulement 13,5% ont été conduits dans une formation sanitaire ou chez un médecin en 1992. Ce pourcentage a augmenté en 1998 où plus du quart (25,5%) des enfants dans la même situation ont été conduits en consultation.

La fièvre est fortement endémique au Niger. Elle peut être un symptôme de plusieurs maladies parmi lesquelles la rougeole et le paludisme. Ces maladies sont la cause de nombreux décès d'enfants.

Les tableaux 34 et 35 montrent que dans certains départements comme Maradi, Zinder/Diffa et la communauté urbaine de Niamey, les proportions d'enfants ayant eu une fièvre au cours des deux dernières semaines ont augmenté tandis que d'autres ont vu leur proportion diminuer entre 1992 et 1998. Selon l'âge de l'enfant, on constate une baisse entre 1992 et 1998 bien que les proportions soient encore élevées.

**Tableau 34 :** Pourcentage des enfants de moins de 3 ans ayant eu la fièvre au cours des deux dernières semaines

Age de l'enfant	1992	1998
moins 6 mois	43,4	43,2
6-11 mois	58,4	57,7
12-23 mois	56,0	51,3
24-35 mois	46,3	43,0
Ensemble	50,2	48,3

Sources : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 35 :** Pourcentage des enfants de moins de 3 ans (1998) et 5 ans (1992) ayant eu la fièvre au cours des deux dernières semaines selon le milieu et le département de résidence.

	1992 (moins de 5 ans)	1998 (moins de 3 ans)
Dosso	51,0	45,3
Maradi	41,8	50,8
Tahoua/Agadez	45,2	46,3
Tillabéri	57,3	49,9
Zinder/Diffa	38,2	49,1
Niamey	28,7	44,2
Urbain	27,1	40,3
Rural	48,9	49,9
Niger	45,2	48,3

Sources : EDSN 1992 et 1998

#### 4.1.2. Diarrhées

Les maladies diarrhéiques, et plus précisément la déshydratation qui peut s'en suivre, sont une des principales causes de décès des enfants dans les pays en développement. Pour lutter contre les effets de la déshydratation, le ministère de la Santé publique, sur recommandations de l'OMS, s'est engagé dans un programme de thérapie de réhydratation par voie orale (TRO). Il conseille l'utilisation, soit d'une solution préparée à partir du contenu de sachets de sels de réhydratation par voie orale (SRO), soit d'une solution préparée à la maison avec de l'eau, du sucre et du sel.

Les tableaux 36 à 39 donnent le pourcentage des enfants de moins de 3 ans et/ou 5 ans qui ont eu une diarrhée au cours des deux dernières semaines. Selon l'âge des enfants, on constate que c'est entre 6-23 mois que les proportions sont très élevées avec un maximum à 6-11 mois en 1998 où plus de la moitié des enfants de cet âge ont eu une diarrhée au cours

des deux dernières semaines. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que ces âges correspondent à celui du sevrage. De plus, c'est à cet âge que les enfants commencent à porter n'importe quoi à la bouche, s'exposant ainsi aux pathologies diverses. Dans l'ensemble, on remarque une augmentation du pourcentage des enfants qui ont eu une diarrhée entre 1992 et 1998. Cette augmentation est perceptible quels que soient le milieu et le département de résidence avec une accentuation chez les enfants de Zinder/Diffa où l'augmentation était de plus de 15 points et en milieu rural où elle était de 10 points.

**Tableau 36 :** Pourcentage des enfants ayant eu une diarrhée au cours des deux dernières semaines selon leur âge

	1992 (moins de 5 ans)	1998 (moins de 3 ans)
Moins 6 mois	27,1	30,0
6-11 mois	45,6	50,3
12-23 mois	40,3	40,5
24-35 mois	29,1	32,5

Sources : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 37 :** Pourcentage des enfants ayant eu une diarrhée au cours des deux dernières semaines selon les caractéristiques géographiques

	1992 (moins de 5 ans)	1998 (moins de 3 ans)
Dosso	30,3	33,6
Maradi	31,8	40,3
Tahoua/Agadez	26,5	33,9
Tillabéri	24,2	32,8
Zinder/Diffa	30,3	45,7
Niamey	17,2	30,7
Urbain	20,1	31,6
Rural	29,5	39,5

Sources : EDSN 1992 et 1998

Pour ce qui est de la diarrhée avec du sang dans les selles qui est un symptôme de dysenterie, les proportions ont augmenté entre 1992 et 1998. Ces proportions sont plus importantes pour les enfants âgés de 12-35 mois où elles sont passées de 9% en 1992 à 14% en 1998. Comme pour la diarrhée simple, on constate que la différence entre le milieu urbain et le milieu rural est très significative.

En effet, le pourcentage en milieu rural est passé de 8,2% en 1992 à 13,1% en 1998 (tableau 39), alors qu'en milieu urbain le pourcentage reste inférieur à celui du milieu rural (2,4% en 1992 et 4,7% en 1998). Les mauvaises conditions sanitaires et les difficultés d'approvisionnement en eau potable sont vraisemblablement responsables de ces fortes prévalences.

**Tableau 38:** Pourcentage des enfants ayant eu une diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines selon leur âge

Age de l'enfant	1992	1998
Moins 6 mois	2,4	5,7
6-11 mois	7,3	11,5
12-23 mois	9,2	13,6
24-35 mois	9,6	13,8

Sources : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 39 :** Pourcentage des enfants ayant eu une diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines selon le milieu de résidence

	1992 (moins de 5 ans)	1998 (moins de 3 ans)
Dosso	10,2	7,4
Maradi	8,9	13,8
Tahoua/Agadez	6,3	10,8
Tillabéri	5,3	8,5
Zinder/Diffa	7,9	17,0
Niamey	1,8	3,4
Urbain	2,4	4,7
Rural	8,2	13,1
Niger	7,3	11,7

Sources : EDSN 1992 et 1998

**Tableau 40 :** Pourcentage des enfants pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale

	1992			1998		
	Médecin	Sage-femme	Accoucheuse traditionnelle	Médecin	Sage-femme	Accoucheuse traditionnelle
Dosso	1,1	29,6	0,3	0,0	48,5	0,2
Maradi	1,4	20,8	0,4	0,1	23,6	0,3
Tahoua/Agadez	2,0	27,5	0,1	2,8	37,8	0,3
Tillabéri	1,1	37,7	0,0	0,4	51,9	0,0
Zinder/Diffa	0,1	15,4	0,6	0,4	28,5	0,6
Niamey	1,2	91,2	0,2	2,0	93,2	0,5
Urbain	1,1	84,6	0,6	1,0	88,6	0,2
Rural	1,2	18,8	0,2	0,8	29,1	0,3
Niger	1,2	28,9	0,3	0,8	38,5	0,3

Sources : EDSN 1992 et 1998

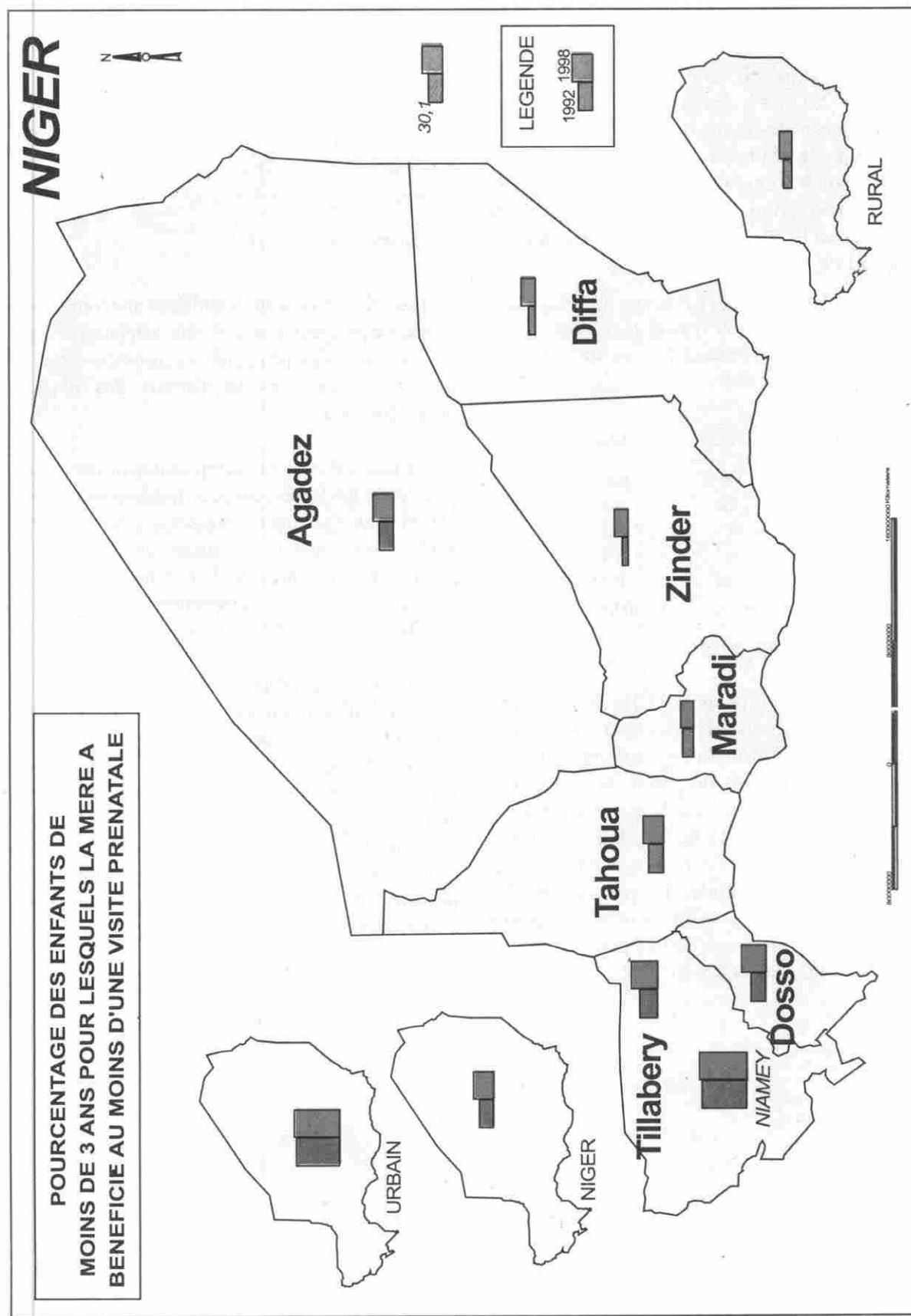
## 4.2. Soins prénatals

Les soins prénatals permettent de prévenir et d'identifier les problèmes les plus importants en santé maternelle et infantile.

Le tableau 40 donne la répartition des naissances survenues dans les 5 ou 3 dernières années qui précèdent les enquêtes, par type de visite prénatale. Parmi les naissances vivantes, 30,4% en 1992 et 39,6% en 1998 ont fait l'objet de consultations prénatales auprès d'un professionnel de la santé (médecins, infirmières, sages-femmes, matrones et accoucheuses traditionnelles formées). Ces consultations ont été effectuées principalement par les infirmières et sages-femmes (28,9% en 1992 et 38,5% en 1998). Bien que ces proportions aient augmenté entre 1992 et 1998, on constate près de 2/3 de naissances pour lesquelles les mères n'ont fait aucune consultation prénatale. Cette situation est beaucoup plus présente en milieu rural où seulement 20,2% en 1992 et 30,2% en 1998 des naissances vivantes ont fait l'objet de consultation prénatale, alors qu'en milieu urbain, ce pourcentage dépasse 86%.

Au plan régional, on constate une amélioration des visites prénatales entre 1992 et 1998 quelle que soit la région. Ceci permettra d'améliorer les conditions sanitaires maternelles et de réduire un peu le taux d'mortalité maternelle.

Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale



Pour être efficaces, les soins prénatals doivent être effectués à un stade précoce de la grossesse et se poursuivre de façon régulière jusqu'à l'accouchement. Les tableaux donnent le nombre de visites prénatals et le stade de la grossesse à la première visite. On constate que la fréquence des visites prénatals n'est pas élevée au Niger, car seulement 8,4% en 1992 et 11,4% des naissances ont fait l'objet de 4 visites prénatals ou plus (tableau 41). La majorité des naissances n'ont pas fait l'objet de visites prénatals (69,4% en 1992 contre 60,0% en 1998). Les naissances qui ont fait l'objet de 2 à 3 visites prénatals sont les plus nombreuses (18,9% en 1992, 23,3% en 1998).

**Tableau 41 :** Répartition des naissances survenues au cours des 5 (ou 3) dernières années par nombre de visites prénatals durant la grossesse (%)

Nombre de visites	1992	1998
0	69,4	60,0
1	2,8	4,7
2 – 3	18,9	23,3
4 ou +	8,4	11,4
SP/ND	0,5	0,5
Total	100,0	100,0

Sources : EDSN 1992 et 1998

Par ailleurs, on constate pour 23,3% des naissances en 1992 et pour près du tiers des naissances (29,9%) en 1998 (tableau 42), la première visite prénatale s'est faite à moins de 6 mois de grossesse qui est une période précoce. Bien que le pourcentage ait augmenté entre 1992 et 1998, il reste encore faible car plus de 60% des naissances n'ont fait l'objet d'aucune visite prénatale. La proportion des naissances dont les visites se sont poursuivies jusqu'à 6 mois et plus de grossesse est très faible. Elle était de 6,8% en 1992 et de 9,4% en 1998.

**Tableau 42 :** Répartition des naissances survenues au cours des 5 (ou 3) dernières années par durée de la grossesse au moment de la première visite (%)

Nombre de visites	1992	1998
Pas de visite	69,4	60,0
< à 6 mois	23,3	29,9
6 – 7 mois	6,0	7,9
8 mois ou +	0,8	1,5
SP/ND	0,6	0,6
Total	100,0	100,0

Sources : EDSN 1992 et 1998

Les vaccinations antitétaniques au moment de la grossesse permettent de prévenir le téton néonatal qui est l'une des principales causes de décès des nouveaux-nés dans la plupart des pays en développement.

Le tableau 43 donne la répartition des naissances pour lesquelles la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse. Comme pour les autres soins prénatals, on constate une augmentation de la proportion entre 1992 et 1998, mais elle reste encore très faible. Cette proportion est passée de 14% en 1992 à 18,6% en 1998.

Par ailleurs, la proportion des naissances dont les mères n'ont reçu aucune injection antitétanique a diminué : elle est passée de 76,6% en 1992 à 65,1% en 1998. C'est dire que pour près de deux tiers de naissances, les mères n'ont reçu aucune injection antitétanique pourtant indispensable pour leur santé et celle des nouveaux nés. Cette situation est beaucoup plus préoccupante en milieu rural où, pour plus de 70% des naissances, les mères n'ont reçu aucune injection antitétanique.

**Tableau 43** : Pourcentage des enfants pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse

	1992		1998	
	Deux injections et plus	Aucune	Deux injections et plus	Aucune
Dosso	14,7	74,2	23,1	57,5
Maradi	10,2	84,0	14,1	74,2
Tahoua/Agadez	13,5	76,2	22,0	63,1
Tillabéri	15,2	75,6	20,9	58,7
Zinder/Diffa	8,9	84,8	12,2	73,5
Niamey	46,8	20,6	39,7	27,1
Urbain	49,9	23,6	40,8	29,4
Rural	7,5	86,3	14,4	71,8
Niger	14,0	76,6	18,6	65,1

### 4.3 Accouchement

L'analyse du tableau 44 montre que la grande majorité des naissances des trois ou cinq dernières années qui précèdent les dates des enquêtes sont survenues à la maison (83,9% en 1992 et 81,3% en 1998). Parallèlement, les proportions des naissances survenues dans un centre de santé n'atteignent pas 20% (15,5% en 1992 et 18,0% en 1998). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que très peu de femmes font des visites prénatales. Et c'est généralement celles

qui font quatre visites et plus qui accouchent dans un établissement sanitaire. Cette situation est très inquiétante. Les risques encourus en cas d'accouchement non assisté peuvent conduire au décès des femmes.

C'est dans les centres urbains qu'on observe une grande proportion des naissances survenues dans un établissement sanitaire (plus de 70%), alors qu'en milieu rural et dans les autres départements, les proportions dépassent à peine 5% et 17%.

**Tableau 44** : Pourcentage des naissances survenues au cours des 5 dernières années

Caractéristiques	1992 (au cours des 5 dernières années)		1998 (au cours des 3 dernières années)	
	Etablissement sanitaire	Domicile	Etablissement sanitaire	Domicile
Dosso	11,4	88,6	16,9	82,8
Maradi	14,2	84,7	14,7	83,9
Tahoua/Agadez	17,4	82,0	14,0	85,6
Tillabéri	6,2	92,8	16,6	83,0
Zinder/Diffa	10,7	89,0	12,9	86,3
Niamey	77,1	22,3	74,3	25,3
Urbain	73,0	26,2	70,1	29,3
Rural	5,0	94,4	8,1	91,1
Niger	15,5	83,9	18,0	81,3

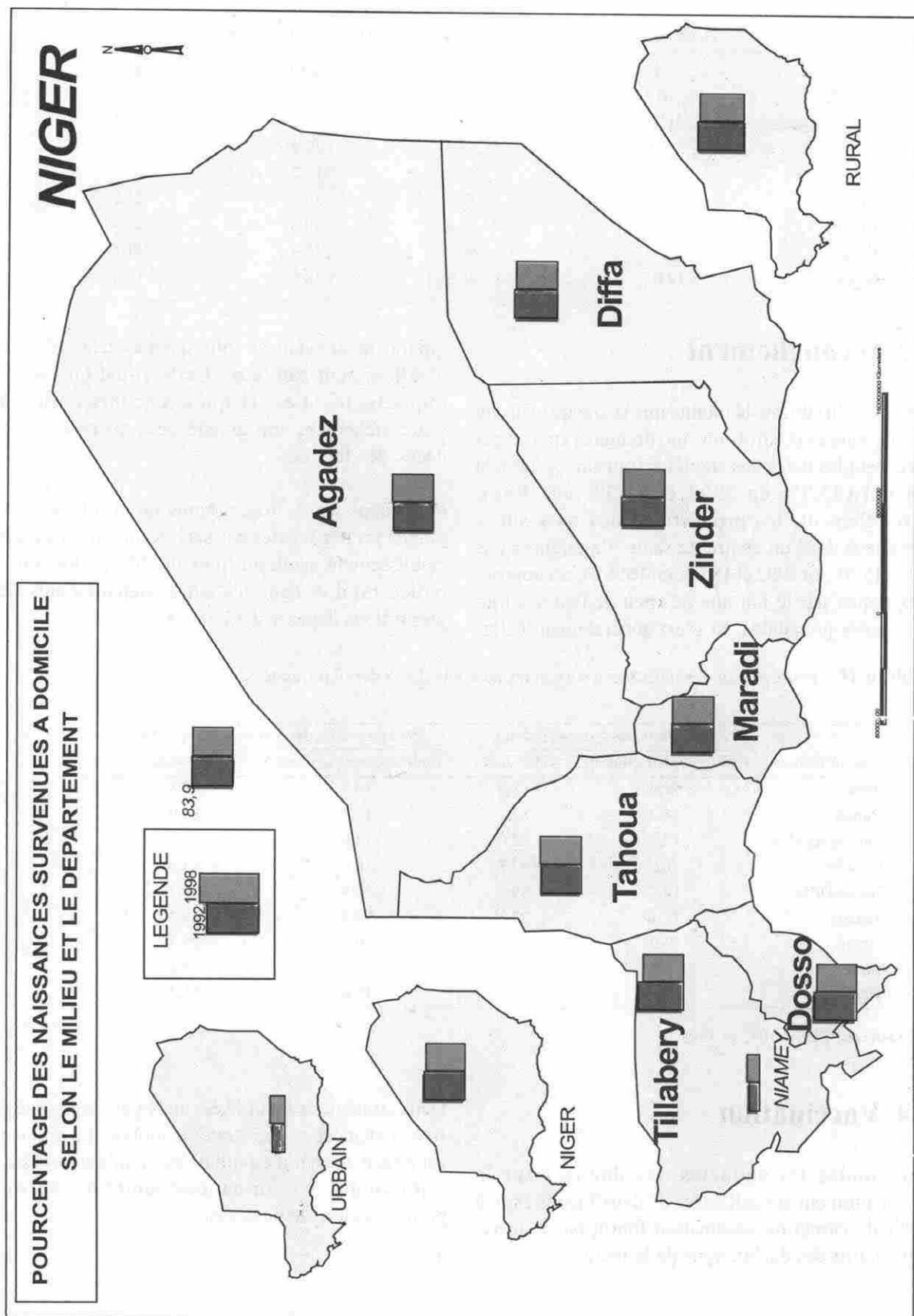
Sources : EDSN 1992 et 1998

### 4.4. Vaccination

Pour toutes les enquêtes, les données sur la vaccination ont été collectées de deux façons : soit à partir du carnet de vaccination fourni par la mère, soit à partir des déclarations de la mère.

Deux stratégies sont utilisées au Niger : une stratégie fixe et avancée et une stratégie mobile. La première est effectuée en milieu urbain et en milieu rural situé à proximité des formations sanitaires où sont pratiquées les vaccinations.

Pourcentage des naissances survenues à domicile selon le milieu et le département



Selon les recommandations de l'OMS par rapport au programme élargi de vaccination, pour être complètement vacciné, un enfant doit recevoir le BCG (protection contre la tuberculose), le vaccin anti-rougeoleux, trois doses de vaccin anti-polio et de DTCOQ (contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche).

Le tableau 45 donne la répartition des enfants de 12-23 mois ayant reçu chaque vaccination spécifique et ceux pour lesquels une carte de vaccination a été présentée. Le groupe 12-23 mois a été retenu parce que selon les recommandations de l'OMS, les enfants de ce groupe devraient être complètement vaccinés.

Selon le tableau 5, la proportion des enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins n'a pas beaucoup changé entre 1992 et 1998. Selon le sexe, on constate une légère différence. Si en 1992, 1994 et 1995, la couverture vaccinale totale des filles était légèrement supérieure à celle des garçons (différence généralement de deux (2) points), la tendance a

changé en faveur des garçons en 1998. Mais globalement, cette couverture est encore très faible.

L'analyse selon la région et le milieu de résidence montre que les enfants de Niamey et du milieu urbain sont les plus vaccinés. En 1996 par exemple, 71,3% des enfants de Niamey âgés de 12-23 ont été totalement vaccinés, alors que dans les autres régions, moins de 25% des enfants du même groupe d'âge ont reçu tous les vaccins. Il en est de même pour le milieu de résidence où plus de la moitié des enfants (54,2%) ont été totalement vaccinés en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, la proportion n'est que de 10,5%.

Pour la vaccination contre la polio, les proportions ont augmenté entre 1992 et 1998. La campagne internationale de vaccination n'a pas eu de conséquence sur l'amélioration de ces pourcentages. Avec les journées nationales de vaccination contre la polio, on peut s'attendre dans l'avenir à une amélioration très importante de ces pourcentages.

**Tableau 45 :** Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu chaque vaccination spécifique et pourcentage de ceux pour lesquels une carte de vaccination a été présentée

	1992		1994		1995		1998	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
BCG	38,0	42,2	46,5	49,3	54,7	56,5	47,8	46,7
DTCOQ 1	34,3	38,7	40,7	43,2	42,9	47,7	46,1	44,3
DTCOQ 2	22,7	26,1	33,9	36,8	31,6	33,8	34,3	35,1
DTCOQ 3	18,4	22,7	24,7	27,2	26,8	28,5	25,1	24,8
Polio 1	33,5	38,6	37,3	38,1	41,7	43,7	51,9	52,2
Polio 2	22,9	26,1	31,3	31,9	31,0	32,3	38,7	38,8
Polio 3	18,5	22,1	24,4	26,0	27,0	27,6	24,6	23,4
Fièvre jaune	20,4	23,8	28,7	30,0	32,4	34,8	8,7	8,3
Tous*	13,7	15,3	21,0	23,7	18,4	19,3	19,2	17,5
Carte Vacc	33,7	37,2					35,4	34,2

Sources : EDSN 1992, EPCES 1994, EPCES 1995, EDSN 1998

## 4.5. Malnutrition

L'état nutritionnel résulte à la fois de l'histoire nutritionnelle de l'enfant et des maladies ou infections contractées. Cet état influe sur la probabilité qu'à l'enfant de contracter des maladies. Un enfant mal nourri est en situation de faiblesse physique qui favorise les infections qui, à leur tour, influent sur les risques de décéder.

### 4.5.1. Malnutrition des enfants

Les tableaux 46-47 donnent les pourcentages des enfants de moins de 3-5 ans considérés comme atteints de sous-nutrition. L'état nutritionnel est évalué

au moyen d'indices anthropométriques calculés à partir de l'âge, des mesures de la taille et du poids de l'enfant.

Trois indices permettent d'évaluer l'état nutritionnel des enfants :

- la taille par rapport à l'âge (taille-pour-âge),
- le poids par rapport à la taille (poids-pour-taille),
- le poids par rapport à l'âge (poids-pour-âge).

Chaque indice explique un problème spécifique de malnutrition.

**Tableau 46 :** Pourcentage des enfants de moins de 5 ans considérés comme atteints de sous-nutrition EDSN 1992

Localités	Taille pour âge		Poids pour taille		Poids pour âge	
	inf à -3ET (malnutrition chronique sévère)	inf à -2ET (malnutrition chronique)	inf à -3ET (émaciation sévère)	inf à -2ET (émaciation chronique)	inf à -3ET (insuffisance pondérale sévère)	inf à -2ET (insuffisance pondérale chronique)
Dosso	10,0	24,8	1,2	12,7	8,1	30,5
Maradi	21,1	42,9	3,9	17,7	19,6	48,9
Tahoua/Agadez	16,2	35,0	2,8	13,7	9,9	36,6
Tillabéri	9,9	24,0	2,7	19,1	10,5	31,8
Zinder/Diffa	20,7	37,9	3,8	17,4	15,0	37,3
Niamey	4,8	19,2	1,4	11,8	4,6	23,7
Urbain	8,1	25,5	1,9	12,0	5,5	29,0
Rural	16,7	33,9	3,0	16,7	13,6	37,9
Niger	15,0	32,3	2,8	15,8	12,0	36,2

Source : EDSN 1992

**Tableau 47 :** Pourcentage des enfants de moins de 3 ans considérés comme atteints de sous-nutrition EDSN 1998

	Taille pour âge		Poids pour taille		Poids pour âge	
	inf à -3ET	inf à -2ET	inf à -3ET	inf à -2ET	inf à -3ET	inf à -2ET
Dosso	13,4	36,3	2,9	20,6	17,1	47,3
Maradi	24,4	52,0	3,7	18,5	24,8	54,3
Tahoua/Agadez	16,2	38,0	2,2	20,2	19,3	48,3
Tillabéri	15,9	36,1	3,7	22,3	16,5	50,0
Zinder/Diffa	26,1	42,8	5,7	24,0	24,2	51,4
Niamey	7,5	24,8	1,9	12,9	5,9	31,3
Urbain	10,7	31,2	2,0	13,3	10,2	35,3
Rural	21,2	43,0	4,0	22,1	22,1	52,4
Niger	19,5	41,1	3,7	20,7	20,2	49,6

Source : EDSN 1998

ET : écart type

L'observation des tableaux ci-dessus suscite les commentaires suivants :

**1.** Retard de croissance : cet état est expliqué par la malnutrition chronique qui se manifeste par une taille trop petite pour l'âge. La taille-pour-âge est révélatrice de la qualité de l'environnement et du niveau de développement socio-économique d'une population.

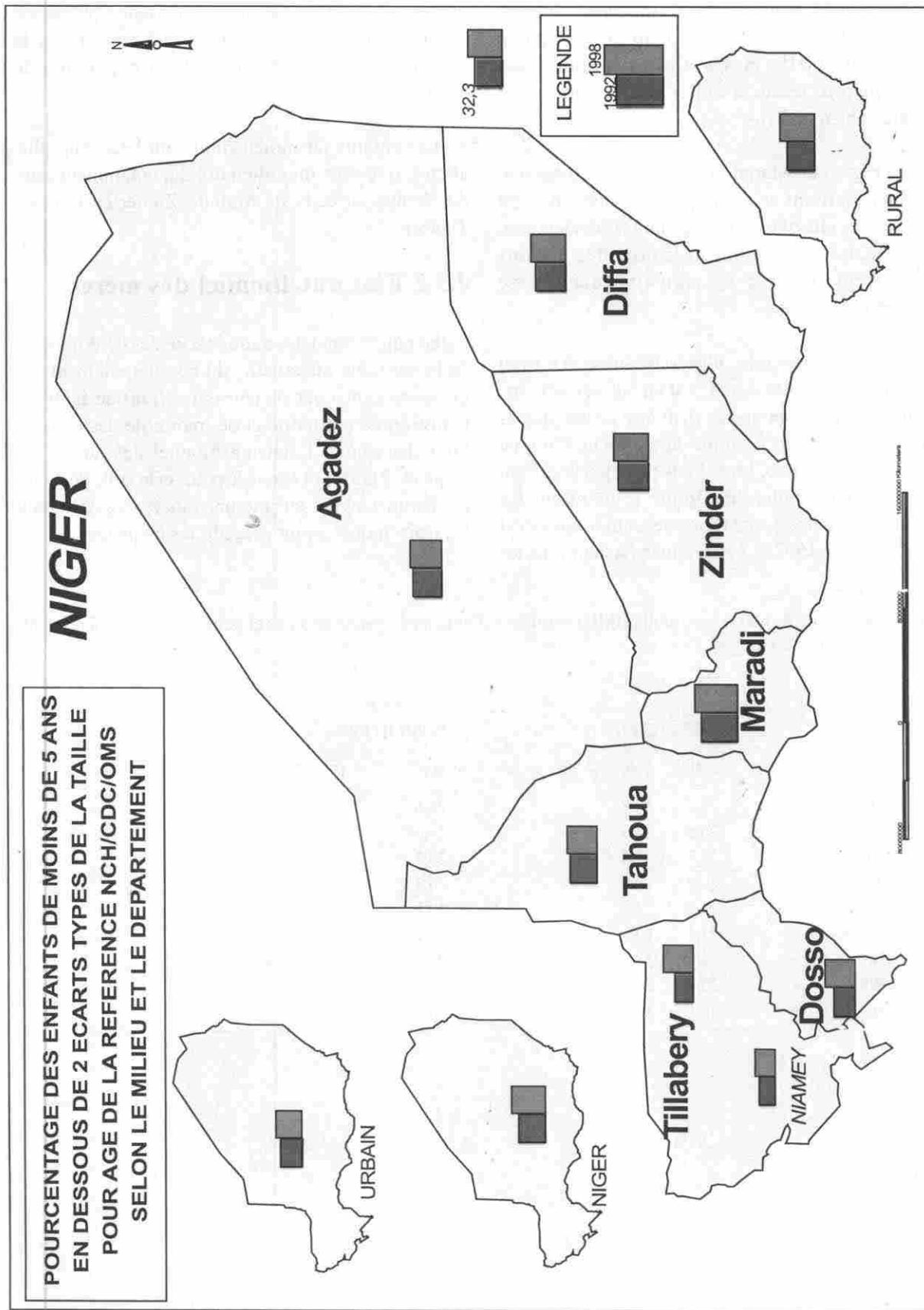
Les résultats concernant l'indice taille-pour-âge montrent que la situation du Niger est préoccupante, puisqu'en 1998, une proportion de 41,1% des enfants de moins de trois ans souffrent de malnutrition chronique (la taille-pour-âge se situe à moins de 2 écarts types en dessous de la médiane de la population de référence) et presque la moitié (19,5%) d'entre eux souffre d'une malnutrition chronique sévère (la taille-pour-âge se situe à moins de 3 écarts types en dessous de la médiane de la population de référence).

Ces proportions ont augmenté par rapport à leur niveau de 1992. Elles sont beaucoup plus élevées que celles dans une population en bonne santé et bien nourrie, à savoir 2,3% (à -2 écarts types) et 0,1% (à -3 écarts types).

La situation est beaucoup plus alarmante en milieu rural, dans les régions de Maradi, Zinder et Diffa où les proportions des enfants souffrant de malnutrition sont supérieures à la moyenne nationale.

**2.** Emaciation : elle est calculée avec l'indice poids-pour-taille. Il explique l'état de malnutrition aiguë. Ce type de malnutrition est la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation et/ou d'une perte de poids consécutive à une maladie (diarrhée sévère par exemple). Un enfant souffrant de cette forme de malnutrition est maigre ou émacié.

Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en dessous de 2 écarts types de la taille pour age de la référence NCH/CDC/OMS selon le milieu et le département



L'observation des tableaux 46 et 47 montre qu'au Niger, comme la malnutrition chronique, la malnutrition aiguë est en constante progression entre 1992 et 1998. En effet, si 16% des enfants souffraient de cette forme de malnutrition dont 3% de malnutrition aiguë sévère en 1992, en 1998 les proportions ont atteint respectivement 21% et 4%. Ces proportions sont nettement inférieures à celles d'une population normale et bien nourrie.

Si la région de Maradi a la plus forte proportion d'enfants souffrant de retard de croissance, elle est en revanche celle qui souffre le moins d'émaciation. C'est à Zinder/Diffa où on trouve des enfants fortement émaciés avec une proportion qui dépasse la moyenne nationale.

**3. Insuffisance pondérale :** elle est mesurée au moyen de l'indice poids-pour-âge. C'est un indice combiné, car un faible poids-pour-âge peut être provoqué par le retard de croissance ou par la maigreur. Comme pour les autres indices, les enfants du Niger souffrent d'insuffisance pondérale comme le montrent les tableaux précédents. Cette forme de malnutrition s'est accentuée entre 1992 et 1998, année où la moitié des

enfants âgés de 3 ans ont souffert d'insuffisance pondérale modérée (poids-pour-âge se situant à moins de 2 écarts types de 2 en dessous de la médiane de la population de référence). Vingt pour cent (20,2%) de ceux-ci souffrent d'une insuffisance pondérale sévère (poids-pour-âge se situant à 3 écarts types de 3 en dessous de la médiane de la population de référence).

Les enfants du milieu rural sont beaucoup plus atteints que ceux du milieu urbain, notamment ceux de Niamey et ceux de Maradi, Zinder/Diffa et de Tillabéri.

#### 4.5.2 Etat nutritionnel des mères

L'état nutritionnel des mères est un des déterminants de la mortalité maternelle, du bon déroulement des grossesses ainsi que de leur issue. Il influe aussi sur le niveau de morbidité et de mortalité des enfants. Pour déterminer l'état nutritionnel des mères, les enquêtes EDSN ont relevé le poids et la taille de toutes les femmes ayant eu une naissance vivante durant les trois années ayant précédé les enquêtes.

**Tableau 48 :** Indice de masse corporelle (IMC) des mères d'enfants de moins de 3 ans et pourcentage des mères dont l'IMC < à 18 kg/m<sup>2</sup>

	EDSN I (1992)		EDSN II (1998)	
	IMC	IMC (% < 18,5 kg/m <sup>2</sup> )	IMC	IMC (% < 18,5 kg/m <sup>2</sup> )
Dosso	20,7	14,8	20,6	20,4
Maradi	20,6	18,9	20,6	16,8
Tahoua/Agadez	20,7	19,4	20,7	19,4
Tillabéri	20,9	19,0	20,5	25,5
Zinder/Diffa	20,0	27,0	20,1	23,9
Niamey	24,1	6,0	24,1	12,7
Urbain	22,8	12,3	22,8	14,1
Rural	20,4	20,6	20,2	22,0
Niger	20,8	19,3	20,7	20,7

L'état nutritionnel des mères est analysé à l'aide de l'indice de masse corporelle qui est calculé à partir de la taille et du poids. Il permet de mettre en évidence le manque ou l'excès de poids en contrôlant la taille. Pour indiquer une malnutrition aiguë, on utilise généralement comme seuil la valeur de 18,5. Ainsi au Niger, comme on l'a constaté sur l'état nutritionnel des enfants, celui de leurs mères se dégrade aussi (tableau 48). Ainsi, le pourcentage des femmes dont l'IMC est inférieur au seuil est passé de 19,3% en 1992 à 20,7% en 1998, donc la malnutrition aiguë des mères est en constante augmentation. Comme chez les enfants, la malnutrition aiguë des femmes est variable selon le milieu et la région de résidence. Les écarts les plus perceptibles se situent en milieu rural où en 1998, 22% des femmes de ce milieu se situent en dessous de 18,5% contre 14,1% en milieu urbain et 12,7% à Niamey. Le cas de Niamey est à signaler en 1992 où seulement 6% de femmes avaient un IMC inférieur à 18,5.

## 4.6 VIH/Sida

Les données des enquêtes les plus récentes du système national d'information sanitaire relatives aux taux de prévalence du VIH/Sida pour les différents groupes à Niamey sont consignées dans le tableau 49.

Tableau 49 : Taux de prévalence du VIH/Sida à Niamey

	1993	1999	2000
Routiers	3,4%	-	-
Femmes enceintes	1,76%	-	-
Prostituées	-	28%	34%

Ce tableau montre clairement une tendance progressive de la séroprévalence dans le groupe des prostituées à Niamey avec une hausse de 6% entre 1999 et 2000. Par ailleurs, les enquêtes de 1999 ont révélé que 5% des femmes enceintes de Tahoua et 1,5% de celles de Zinder sont séropositives.

## Viennent de paraître...

**RAPPORT DE RECHERCHE**

COMITÉ PERMANENT  
INTER-ÉTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHERESSE  
DANS LE SAHEL



**INSTITUT DU SAHEL**

Programme majeur population /développement  
(CERPOD)

PERMANENT INTERSTATE  
COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL  
IN THE SAHEL

**Profil démographique et  
socio-économique du Tchad**

1960-2000

Direction de la statistique, des études économiques et démographiques du Tchad

**RAPPORT DE RECHERCHE**

COMITÉ PERMANENT  
INTER-ÉTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHERESSE  
DANS LE SAHEL



**INSTITUT DU SAHEL**

Programme majeur population /développement  
(CERPOD)

PERMANENT INTERSTATE  
COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL  
IN THE SAHEL

**Profil démographique et  
socio-économique  
du Burkina - Faso**

1960-2000

Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso

## Chapitre V

### Caractéristiques économiques

#### 5.1. Situation économique générale

Le Niger, à l'instar des autres pays en voie de développement et en particulier ceux du Sahel, se trouve confronté aujourd'hui à de graves difficultés qui entravent son développement économique et social, du fait de l'environnement économique international défavorable caractérisé par la détérioration des termes de l'échange et des contraintes naturelles telles que la sécheresse.

Trois phases distinctes ont marqué l'évolution économique du Nigér :

- La période 1960-1975 avant le boom de l'uranium : le moteur de la croissance était le secteur agricole dont les performances ont été et demeurent largement tributaires des aléas climatiques et des facteurs externes.
- La période 1975-1979 durant laquelle le secteur minier a pris la relève et insufflé à l'économie un rythme de croissance élevé. Face à « l'abondance financière », les autorités adoptent une politique de gonflement des dépenses publiques fondée en grande partie sur l'emprunt.
- La période de crise profonde que connaît actuellement le pays a débuté vers les années 1980. Elle a eu pour conséquence dès cette époque l'obligation de recourir à des ressources externes à des taux préférentiels et, de ce fait à l'association très étroite des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale) à la détermination des réformes et des stratégies de développement économique et social.

Les mesures de stabilisation prises depuis plus d'une décennie pour sortir de la crise ont abouti aujourd'hui à des résultats fragiles et incertains en raison, d'une part des impacts négatifs de la crise mondiale et de l'évolution climatique, d'autre part des

difficultés d'achèvement des réformes. Malgré des progrès économiques sensibles obtenus entre 1983 et 1988, la situation économique et financière se caractérise par une très forte dégradation depuis 1989. Les difficultés rencontrées ont débouché en 1990 sur une pause dans la mise en œuvre des réformes engagées depuis le début des années 1980.

Un trait marquant de l'économie nigérienne est l'informatisation progressive des activités. La part du secteur informel (y compris l'agriculture) dans le PIB est passée de 77,2% en 1983 à 86,9% en 1993. Toutefois, ce secteur qui soutenait jusqu'à présent tant bien que mal la dynamique de la croissance à un niveau significatif commence à s'essouffler. En 1993, la croissance du secteur informel non rural n'a été que de 1,3%.<sup>7</sup>

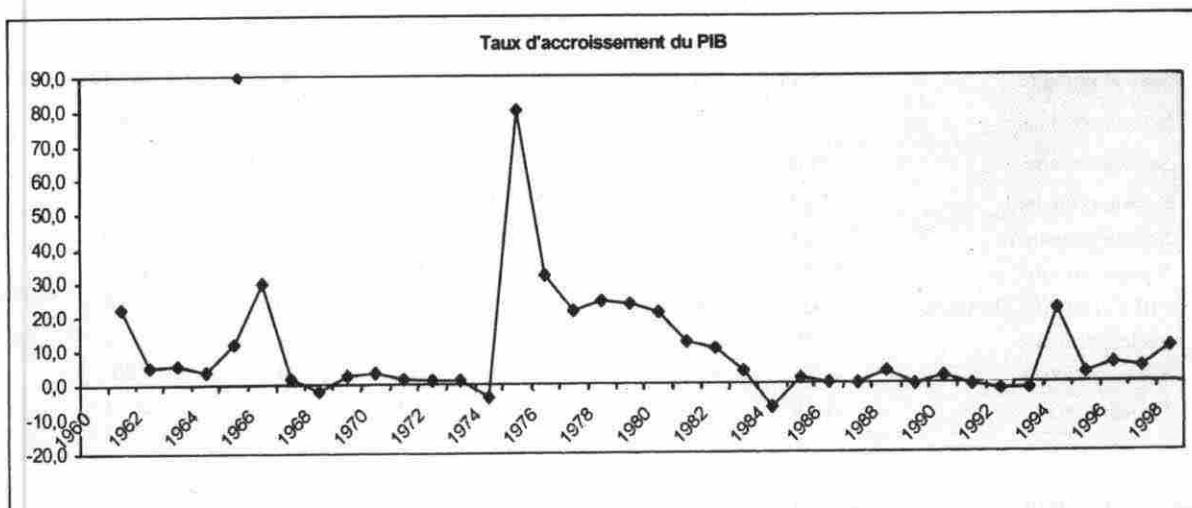
En ce qui concerne les finances publiques, les efforts de redressement entrepris n'ont pu déboucher sur des résultats probants. Ainsi, le taux de pression fiscale est passé de 12,2% du PIB en 1980 à 6,7% en 1992 et à 7,3% en 1993. En 1994, il n'était que de 6,3% contre un objectif de 9%.<sup>8</sup>

La crise économique n'est pas résolue malgré la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Au contraire, cette opération a entraîné pour le Niger une perte de compétitivité de quelques rares industries manufacturières locales et un développement à grande échelle de l'évasion fiscale.

Le PIB a évolué en dents de scie compte tenu des incertitudes sur la pluviométrie comme le montre le graphique 4. Cette évolution s'est parfois traduite par des taux de croissance négatifs. En 1998, le PIB par tête d'habitant était estimé à 103 753 FCFA (soit environ 173 \$ US).

<sup>7</sup> Les comptes économiques de la nations, série longue 1960-1993. DSCN. Novembre 1994

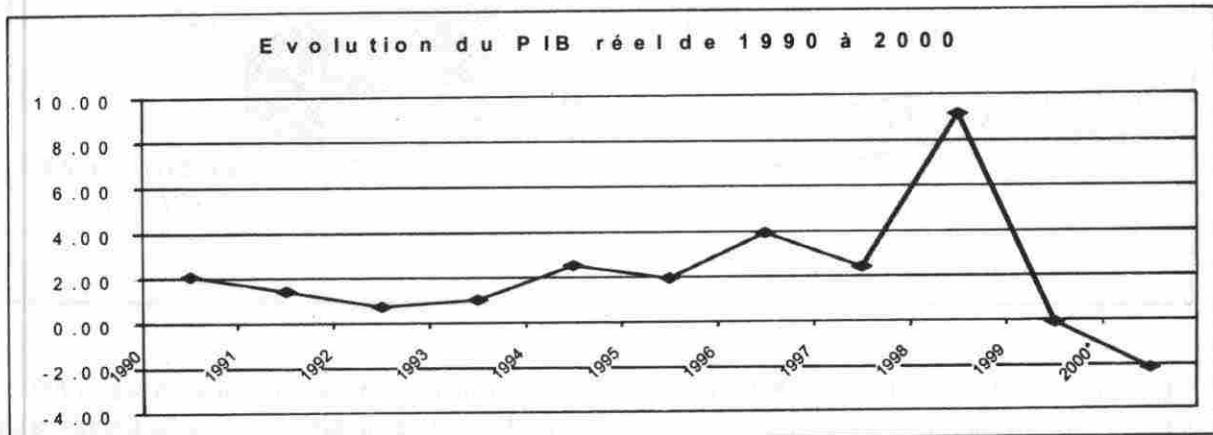
<sup>8</sup> YUCELICK et Al. « Niger : Elargissement de l'assiette fiscale », FMI mars 1994, pour années 1980, 1990 et 1992 ; Document interne de travail, DAEEFP pour années 1993 et 1994 (données provisoires)



Les taux d'évolution négatifs les plus importants de la croissance du PIB ont été observés en 1984 (-7,1%) et en 1974 (-3,9%) en raison de mauvaises récoltes liées à des sécheresses. Le boom de l'uranium des années 1975-1979 a entraîné un taux de croissance du PIB spectaculaire avec un maximum en 1975 (80%).

L'évolution de l'économie nigérienne au cours de la décennie 1990-2000 (graphique 5) a été caractérisée par une faible croissance avec un taux

de croissance réel annuel moyen de 1,9%. Cette tendance décennale n'est pas uniforme. Entre 1990 et 1993 le PIB réel s'est fortement contracté de 1,1% en moyenne. A partir de 1994, (année du début d'application timide des réformes), la croissance s'est établie à 2,5%. Cet accroissement peu satisfaisant inférieur au rythme de progression démographique n'a pas permis d'améliorer significativement le revenu réel par habitant.



Cette contre-performance est liée aux principaux facteurs ci-après :

- des conditions climatiques peu favorables ;
- une politique économique inappropriée caractérisée par des retards dans l'application des réformes ;
- un environnement extérieur hostile ;
- un climat social et politique relativement instable.

En terme de structure, le PIB est marqué par une prépondérance du secteur tertiaire tiré par le commerce.

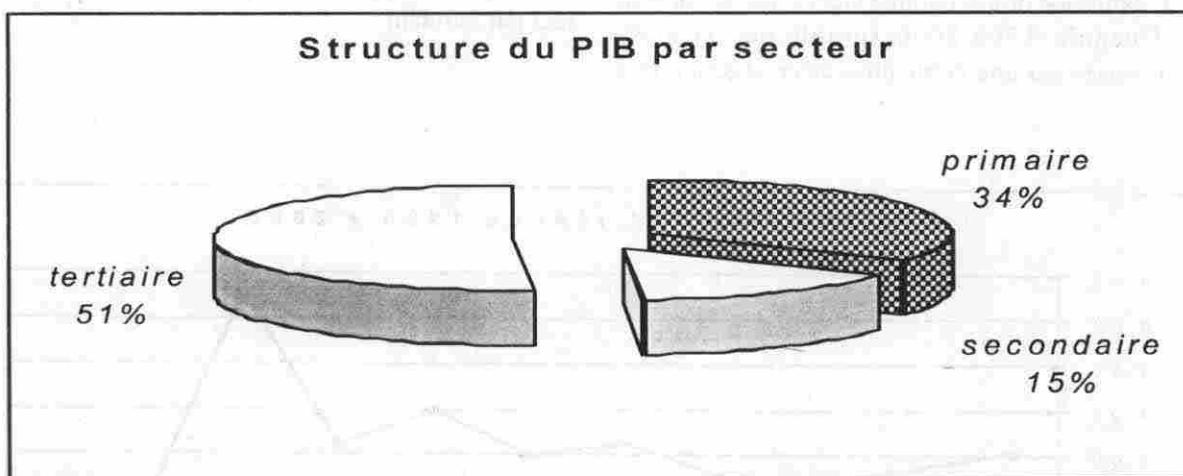
Sa contribution au PIB s'est établie en moyenne à 48% au cours de la décennie 1990-2000. Toutefois, ce secteur enregistre un recul progressif au profit du secteur primaire depuis des réformes en 1995.

**Tableau 50** : Evolution de la structure du PIB réel de 1990 à 2000

	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
Secteur primaire	335,83	371,37	336,17	426,23	438,03	411,32
Secteur secondaire	147,35	159,83	152,04	157,24	158,14	169,53
Secteur tertiaire	351,42	378,40	465,29	493,24	510,93	513,55
Secteur primaire	34,10	34,81	35,26	39,59	39,57	37,58
Secteur secondaire	14,93	14,98	15,95	14,60	14,28	15,49
Secteur tertiaire	51,02	50,20	48,80	45,81	46,15	46,93
PIB réel au prix du marché	1,92	3,91	2,38	9,12	-0,12	-2,18
Secteur primaire	-1,41	4,76	-0,18	21,04	-1,13	-6,10
Secteur secondaire	-0,32	4,85	4,70	1,18	-4,22	7,20
Secteur tertiaire	-1,06	4,79	1,40	14,39	-2,05	-2,25

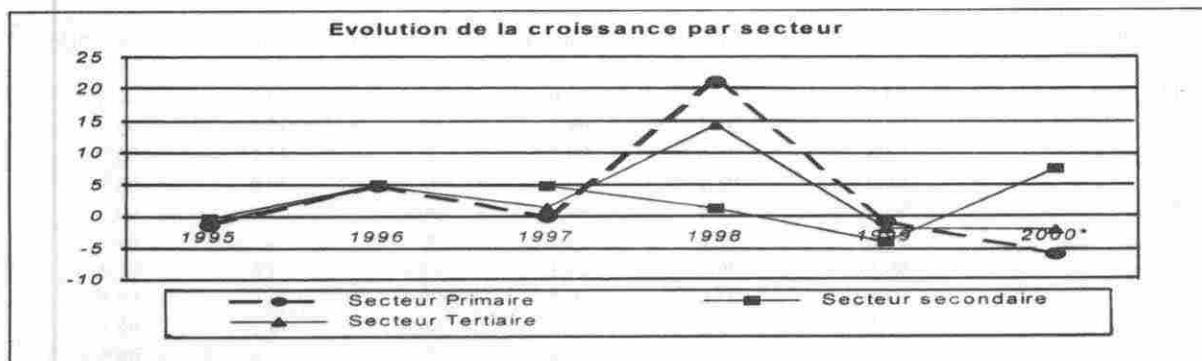
Occupant plus de 80% de la population et composé essentiellement par l'agriculture et l'élevage, le secteur primaire a gagné 3 points en pourcentage du PIB au cours des cinq dernières années. Il a connu une croissance moyenne de 2,5% sur la période, portant sa part dans le PIB à 37% en l'an 2000. Ce

résultat est imputable à la bonne pluviométrie enregistrée en 1998 et en 1999. Cependant, la branche agropastorale reste tributaire des aléas climatiques, exposant l'économie à des chocs exogènes fréquents. C'est le principal facteur d'instabilité des revenus.

**Graphique 6** : Structure du PIB par secteur

En baisse régulière de 1990 à 1993, la part du secteur secondaire dans le PIB s'est stabilisée à 15% depuis le réalignement de la parité du franc CFA. Les gains de compétitivité acquis se sont vite dissipés à cause de l'insuffisance des mesures d'accompagnement et du manque de dynamisme des industriels. A cela s'ajoute une conjoncture internationale défavorable particulièrement au niveau du secteur minier. Ainsi, la croissance du secteur est passée de

19% un an après la dévaluation à 0,6% en 1999. Par ailleurs, l'économie nigérienne est soumise à une «informalisation» croissante. La part du secteur informel s'est inscrite à 67% en 1990 et à 75% en 2000. Une telle structure se traduit par un effet pervers sur les recettes fiscales affectant la capacité de l'Etat à financer les investissements sur les ressources propres.

**Graphique 7 :** Evolution comparée en croissance des secteurs de 1995 à 2000

## 5.2. Agriculture et environnement

De l'observation du tableau en annexe sur la production céréalière, on constate des déficits durant les grandes années de sécheresse : 1972-1976, 1983-1987 et 1995-1997. Les plus grands déficits ont été observés en 1984 (-40,8%) et en 1973 (-37,7%). Mais il faut souligner qu'il y a eu des années excédentaires dont les plus importantes se situent avant 1970 où l'excédent céréalier était de 23% à 35%. Dans les années 1980-90, il a été enregistré beaucoup plus de déficits que d'excédents céréaliers au Niger. Ceci est dû en grande partie au caractère aléatoire des pluies et à leur répartition irrégulière dans le temps et dans l'espace. En effet, depuis quelques années, on assiste à des inondations qui ravagent les cultures ou un arrêt brusque des pluies alors que les plantes n'ont pas bouclé leur cycle végétatif.

Au Niger, l'élevage occupe une place importante dans l'économie. Mais les sécheresses successives de 1970 à 1974, puis de 1983 à 1984 ont décimé près de 50% du cheptel et engendré des perturbations tant dans la composition que dans la taille des troupeaux. Dès lors, la reconstitution du cheptel s'est posée d'où la nécessité d'avoir des données assez fiables pour établir des plans et programmes cohérents pour le développement de l'élevage qui est un secteur aussi vital que l'agriculture.

L'observation du tableau en annexe sur la production animale montre que le cheptel a diminué, surtout pour les bovins dont l'effectif est passé de 4 200 000 en 1972 à 2 312 000 en 1974 pendant la sécheresse des années 1973-74.

## 5.3. Emploi - chômage

La situation de l'activité dans une population est un indicateur du volume de personnes participant à la production des biens et services économiques ou disposées à offrir leur force dans le processus de production.

### 5.3.1. Emploi

La mesure de l'emploi dans la population se fait par le calcul des taux bruts d'activité et des taux d'occupation.

Le taux brut d'activité sert à mesurer l'importance relative de la participation de la population à l'activité économique. Il s'obtient en rapportant l'effectif de la population active à celui de la population totale potentiellement active, c'est-à-dire la population âgée de 10 ans à 65 ans.

Ainsi défini, le taux brut d'activité était de 52,6% en 1988 et de 28,2% en 1977. Cette progression est importante, le taux d'activité a presque doublé entre 1977 et 1988.

Mais on constate une très grande disparité entre les sexes. En effet, le sexe masculin en 1988 a enregistré un taux d'activité de 85,5%, alors que le sexe féminin n'a enregistré que 21%.

Cette situation s'explique par le fait que la grande majorité des femmes sont économiquement inactives, car considérées comme femmes au foyer (81,7% des femmes inactives âgées de 10 ans et plus sont des femmes au foyer).

L'activité dépend aussi de l'âge. On constate que le taux d'activité croît avec l'âge pour les hommes et les femmes jusqu'à 45-49 ans avant de décroître. L'activité dépend aussi de l'âge, on constate que le taux d'activité croît avec l'âge.

Le taux d'occupation est le rapport de l'ensemble de la population active occupée à l'effectif total de la population active.

**Tableau 51 : Taux d'occupation par groupe d'âge et par sexe (%)**

Groupes d'âge	1977			1988		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	98,0	94,3	97,6	95,9	89,2	94,3
15-19	98,2	96,2	98,0	95,4	95,0	95,3
20-24	98,8	97,6	98,7	95,9	97,1	96,2
25-29	99,2	98,1	99,1	98,2	99,0	98,3
30-34	99,5	97,9	99,3	99,0	99,4	99,1
35-39	99,5	97,6	99,3	99,3	99,5	99,3
40-44	99,5	96,2	99,3	99,4	99,6	99,4
45-49	99,5	94,6	99,2	99,4	99,5	99,5
50-54	99,5	93,2	99,0	99,6	99,2	99,5
55-59	99,3	92,5	98,9	99,6	98,8	99,5
60-64	99,4	90,5	98,7	99,9	98,8	99,7
65 et plus	98,8	81,8	97,7	100,0	100,0	100,0
Non déclarés	98,4	95,6	97,8	96,8	96,5	96,7
Ensemble	99,1	95,9	98,8	97,9	97,0	97,7

Source : RGP 1977 et 1988

Les résultats des recensements de la population de 1977 et 1988 (tableau 51) donnent des taux d'occupation de la population active du Niger dépassant 97% (98,8% en 1977 et 97,7% en 1988). D'une manière générale, on constate que les taux d'occupation dépassent les 90% quels que soit le sexe et l'âge sauf pour les 10-14 ans du sexe féminin en 1988.

### 5.3.2. Chômage

Complément à l'unité du taux d'occupation, le taux de chômage est le rapport de la population en chômage (chômeurs et en quête du premier emploi) sur la population active.

Le calcul des taux de chômage à partir des résultats du tableau 51 donne 1,2% en 1977 et 2,3% en 1988 pour l'ensemble de la population. Ce qui signifie qu'en l'espace de 10 ans, le taux de chômage a pratiquement doublé.

C'est la population jeune (entre 10 et 25 ans) qui est beaucoup plus concernée par ce phénomène. Ainsi en 1988, les moins de 25 ans enregistraient des taux supérieurs à la moyenne avec un maximum de 5,7% pour les 10-14 ans et un minimum de 3,8% pour les 20-24 ans.

Le taux de chômage des femmes est plus important que celui des hommes, car dépassant la moyenne nationale en 1988 (3% pour les femmes contre 2,1% pour les hommes).

Le manque de recrutement à la fonction publique depuis un certain nombre d'années et l'absence d'un secteur privé performant au Niger ont certainement accru le nombre de chômeurs.

## Chapitre VI

### Conditions de vie et pauvreté

#### 6.1. Consommation et dépenses des ménages

L'examen de la structure de consommation (tableau 52) montre l'importance de la consommation alimentaire en pourcentage de la consommation totale quels que soient le département et le milieu de résidence. La consommation alimentaire atteint 55,5% de la consommation totale en milieu urbain en 1889-90 et 47% en milieu rural en 1992-93, tandis que les dépenses de santé et d'éducation ne représentent respectivement que 2,2% et 0,9% en milieu urbain et 2,62% et 0,31% en milieu rural.

**Tableau 52 :** Consommation alimentaire (achat et auto-consommation) en pourcentage de la consommation totale des ménages

	ENBC 89-90	ENBC 92-93
Agadez	57,2	59,7
Diffa	63,2	45,7
Dosso	64,0	47,7
Maradi	58,4	44,9
Tahoua	64,8	45,6
Tillabéri	52,9	46,5
Zinder	58,8	50,0
Niamey	50,0	
Urbain	55,5	
Rural		47,0

Source : ENBC Phase urbaine 1989-1990 et Phase rurale 1992-1993

L'importance des dépenses consacrées à l'alimentation dénote la précarité des conditions de vie de la population nigérienne qui n'a d'autres préoccupations que la recherche de sa nourriture, tandis que les autres dépenses nécessaires restent très faibles.

#### 6.2. Accès aux services de base

##### 6.2.1. Accès à un centre de santé

Le tableau 53 donne la distance moyenne de quelques localités par rapport à un centre de santé.

**Tableau 53 :** Distance moyenne par rapport à un centre de santé (Km)

	Distance moyenne
Niger	9,8
Urbain	0,8
Rural	11,5
Niamey	0,9
Agadez	6,5
Diffa	12,6
Dosso	9,6
Maradi	9,2
Tahoua	8,4
Tillabéri	9,8
Zinder	13,8

Source : Enquête permanente de conjoncture économique et sociale 1995

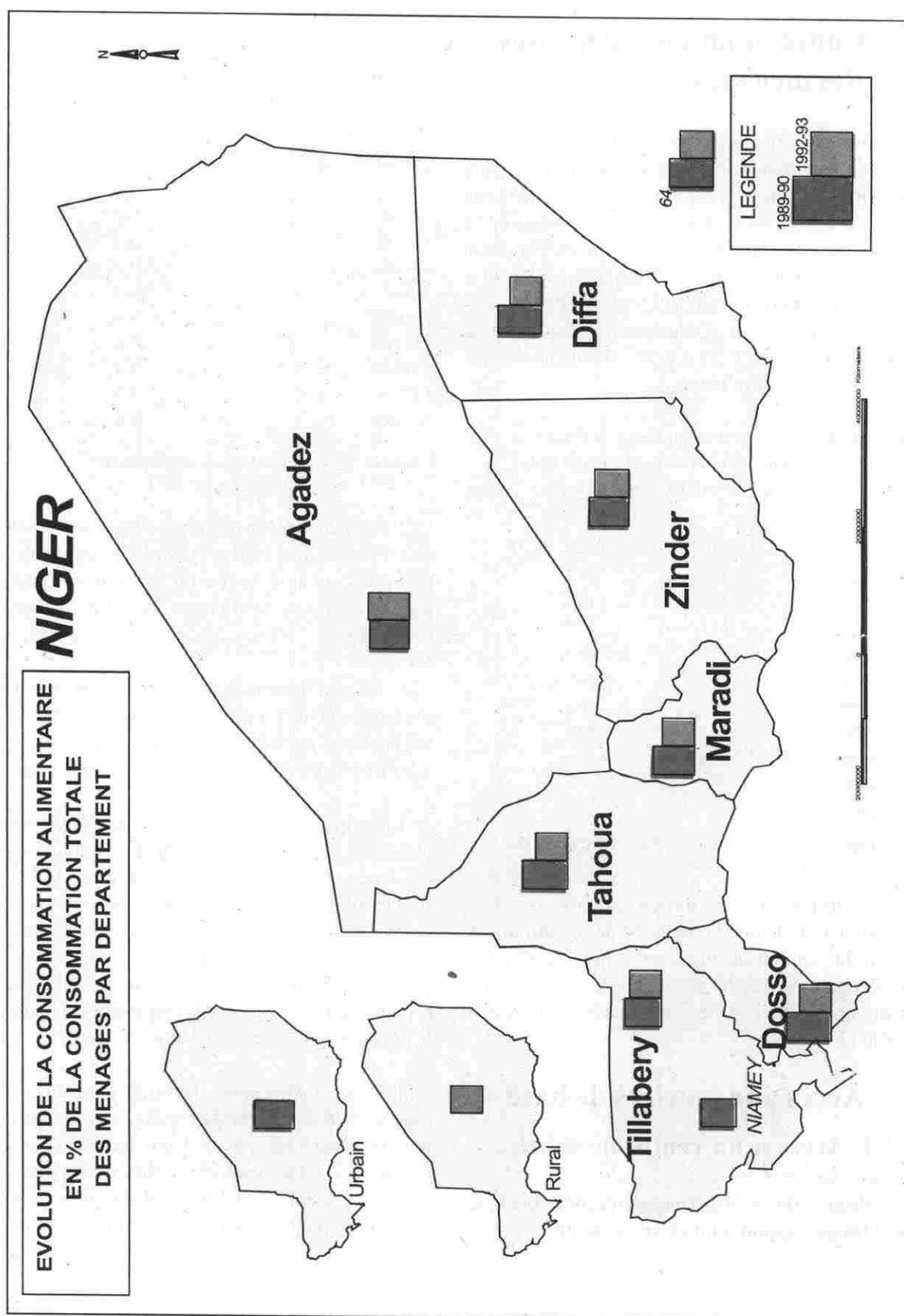
Il faut parcourir en moyenne 10 km pour se rendre au centre de santé le plus proche. Cette situation est très préoccupante quand on sait que les moyens utilisés en milieu rural pour s'y rendre ne sont pas modernes.

C'est en milieu rural que la situation est beaucoup plus inquiétante. La distance moyenne y atteint 11,5 km tandis qu'en milieu urbain, elle est inférieure à un kilomètre et les moyens utilisés sont modernes.

En ce qui concerne la position du département de résidence par rapport à un centre de santé, ce sont Zinder et Diffa dont la moyenne dépasse 12 km qui sont les plus éloignés. Ceci dénote l'insuffisance des centres de santé et leur dispersion en général. La situation économique du pays n'est pas étrangère à ce phénomène même si l'Etat essaie, avec l'appui de certains bailleurs de fonds, de rapprocher la population le plus près possible d'un centre de santé.

L'accès à un centre de santé peut aussi être appréhendé à travers des indicateurs comme le nombre d'habitants par médecin, par infirmier, etc.. et l'accès à l'eau potable (un facteur important de santé publique). Le tableau 54 donne le nombre d'habitants pour un médecin et pour un infirmier.

Evolution de la consommation alimentaire en % de la consommation totale des ménages par département



**Tableau 54 :** Nombre d'habitants par agent de santé

	1960	1977	1988	1995
Médecin	98 182	45 973	55 970	62 606
Infirmier	11 868	5 202	4 402	8 119

Source : ministère de la Santé publique

Ce tableau indique que depuis 1977 le nombre d'habitants par agent de santé (médecin, infirmier) augmente. Ceci peut s'expliquer par la croissance importante de la population (3,3% par an) par rapport à une augmentation faible du nombre de médecins et d'infirmiers.

Par ailleurs, le nombre d'habitants par médecin est très loin de la norme recommandée par l'OMS, soit un médecin pour 10.000 habitants. En revanche,

le nombre d'habitants par infirmier, soit 5.000 a été atteint en 1988. Depuis cette date, on assiste à une augmentation du nombre d'habitants par infirmier tout en s'éloignant de plus en plus de la norme recommandée par l'OMS.

### 6.2.2. Accès à l'eau potable

Le tableau 55 donne la source d'approvisionnement en eau de boisson. On constate que près de trois quarts des ménages ruraux en 1998 n'ont pas d'eau potable à leur disposition. Le manque d'eau potable constitue un problème de santé publique. L'Etat doit intervenir pour apporter une solution à ce problème afin d'éliminer les maladies liées à la consommation d'une eau non salubre.

**Tableau 55 :** Sources d'approvisionnement en eau

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Autres villes
<b>EDSN 1992</b>					
Robinet logement	4,1	22,7	0,5	30,3	18,3
Rob. Public	11,1	38,6	5,9	22,2	48,1
Puits privé	1,8	1,5	1,9	1,3	1,6
Puits pub/for	74,5	6,7	87,5	6,7	6,6
Eau surface	2,8	1,3	3,1	3,1	0,3
Vendeur	5,3	28,3	0,9	35,5	24,1
Autres	0,1	0,8	0,0	0,6	0,8
<b>EDSN 1998</b>					
Rob.logement	4,9	26,6	0,1	33,2	22,2
Rob. Public	13,1	37,4	7,8	28,5	43,2
Puits privé	1,3	1,6	1,2	1,4	1,8
Puits publics	56,0	2,0	67,8	0,5	2,8
Forage/pompe	14,2	3,8	16,5	1,7	5,1
Eau surface	3,1	0,2	3,6	0,3	0,1
Vendeur	6,3	26,4	1,9	32,2	22,6
Autres	1,0	2,0	0,7	2,0	2,0

Source : EDSN 1992 et EDSN 1998

### 6.2.3 Types de lieu d'aisance

Un autre indicateur de santé et d'hygiène est le type d'aisance. Le tableau 56 qui donne les types de lieu d'aisance montre que plus de 80% des ménages ne possèdent pas de toilettes. C'est en milieu rural que la situation est préoccupante où plus de 94% des ménages n'ont pas de toilettes. Ils font leurs besoins en plein air et parfois à proximité des habitations. Il faut aussi remarquer que plus de 20% des ménages du milieu urbain ne possèdent pas de toilettes.

**Tableau 56:** Types de lieu d'aisance en %

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Autres villes
<b>EDSN 1992</b>					
Chasse eau pers	0,8	3,3	0,1	5,5	2,1
Chasse eau com	25,5	2,6	0,1	2,2	2,7
Fosse sommaire	3,2	10,5	1,8	8,2	11,8
Fosse ame/latrines	10,9	55,8	2,4	67,0	49,2
Pas de toilettes	84,4	27,2	95,3	16,5	33,5
Autres	0,2	0,3	0,1	0,3	0,3
<b>EDSN 1998</b>					
Chasse eau pers	0,7	2,6	0,2	2,6	2,7
Chasse eau com	0,3	1,6	0,0	2,4	1,1
Fosse sommaire	6,7	22,3	3,3	16,1	26,4
Fosse ame/latrines	10,9	51,8	1,9	68,7	40,6
Pas de toilettes	80,8	20,3	94,1	9,3	27,7
Autres	0,7	1,3	0,5	1,0	1,5

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

## 6.2.4. Education et alphabétisation

Les taux bruts de scolarisation de 1960 à 1998 figurent au tableau 57.

**Tableau 57** : Taux bruts de scolarisation (TBS) en %  
1960-1998

Années	Effectifs	TBS en %
1960-1961	26.609	4,1
1961-1962	34.448	5,2
1962-1963	43.556	6,4
1963-1964	50.348	7,7
1964-1965	55.146	8,2
1965-1966	61.984	9
1966-1967	70.657	10,6
1967-1968	77.261	10,6
1968-1969	81.954	10,6
1969-1970	84.247	10,5
1970-1971	88.594	10,7
1971-1972	94.500	11,1
1972-1973	100.892	11,6
1973-1974	110.437	12,3
1974-1975	120.984	13,15
1975-1976	142.182	15,4
1976-1977	159.519	16,41
1977-1978	176.397	16,9
1978-1979	107.151	17,38
1979-1980	209.865	18
1980-1981	228.855	20,12
1982-1983	242.569	28,5
1984-1985	247.687	27,4
1985-1986	271.589	29,1
1986-1987	293.511	30,6
1987-1988	300.964	28,5
1988-1989	317.840	30
1989-1990	344.848	27,5
1990-1991	368.729	27,6
1991-1992	377.502	27,4
1993-1994	410.929	29,2
1994-1995	426.929	29,2
1995-1996	440.622	29,5
1996-1997	464.267	30,13
1997-1998	482.068	30,35

Source : ministère de l'Education nationale

L'observation de ce tableau montre qu'au moment de l'indépendance, seulement 4,1% de la population en âge scolaire étaient scolarisés, ce qui plaçait le Niger au dernier rang des pays africains. Malgré une nette amélioration, le Niger figure parmi les pays les moins scolarisés du monde avec un taux de 30,35%

en 1997-1998. Ce très faible taux constitue une préoccupation pour les autorités nigériennes, car l'enseignement primaire est la base d'un système éducatif efficient.

Le faible taux de scolarisation primaire est dû au taux bas d'admission au primaire. Actuellement, plus de la moitié des enfants ayant l'âge d'être inscrits en première année du primaire ne le sont pas. De 14,20% en 1989-1990, ce taux a atteint juste 36,20% en 1998-1999 (tableau 58), malgré les multiples campagnes de sensibilisation pour amener les parents à inscrire leurs enfants à l'école.

**Tableau 58** : Taux bruts d'admission (TBA) au primaire par sexe (%).

Années	Niger		
	Ensemble	Garçons	Filles
1989-1990	14,20	29,80	18,30
1990-1991	23,60	29,10	17,70
1991-1992	22,70	27,90	17,30
1992-1993	23,70	28,90	18,20
1993-1994	24,70	30,00	19,20
1994-1995	25,80	31,10	20,20
1995-1996	26,90	32,30	21,20
1996-1997	27,10	31,50	22,40
1997-1998	26,20	30,40	21,70
1998-1999	36,20	42,20	29,90

Source : ministère de l'Education nationale

On note une nette différence entre les garçons et les filles. Le taux d'admission des garçons se situait à 42,20% en 1998-1999, alors que celui des filles n'était que de 29,90%. Il était de 21,70% en 1997-98. Cette augmentation du taux d'admission des filles est le fruit de l'immense campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation des jeunes filles.

L'analphabétisme est considérable chez les adultes. Le taux d'analphabétisme chez les adultes était de 83% pour l'ensemble de la population en 1996-1997 (tableau 59). Chez les femmes, ce taux était de 88% pendant la même période.

Les programmes d'alphabétisation restent de faible ampleur (tableau 59) sans rapport avec leur intérêt en tant qu'investissement humain et les exigences même d'une politique conséquente de développement humain.

**Tableau 59** : Taux d'alphabétisation par sexe et de l'ensemble des adultes

Année	Niger		
	Ensemble	Hommes	Femmes
1987-1988	12,5	18,4	6,9
1988-1989	9,8	14,0	5,8
1989-1990	21,5	32,1	11,2
1990-1991	11,6	18,2	5,2
1991-1992	13,6	20,9	6,0
1995-1996	16,5	21,5	11,1
1996-1997	17,0	22,0	12,0

Source : ministère de l'Education nationale

### 6.3. Confort et équipement des ménages

Les pourcentages des ménages possédant des biens d'équipements sont consignés dans les tableaux 60, 61 et 62.

**Tableau 60** : Pourcentage des ménages possédant des biens d'équipement (a)

	EDSN 1992		EDSN 1998	
	Radio	Télévision	Radio	Télévision
Niamey	74,2	30,9	68,4	34,4
Autres villes	52,4	16,5	47,4	20
Milieu urbain	60,4	21,8	55,8	25,7
Milieu rural	28,2	0,5	28,6	0,4
Niger	33,4	3,9	33,3	4,9

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

**Tableau 61** : Pourcentage des ménages possédant des biens d'équipement (b)

	EDSN 1992		EDSN 1998	
	Réfrigérateur	Vélo	Réfrigérateur	Vélo
Niamey	19,0	11,1	20,2	9,5
Autres villes	8,5	13,7	10,3	10,7
Milieu urbain	12,4	12,7	14,3	10,2
Milieu rural	0,1	3,2	0,0	3,6
Niger	2,0	4,7	2,6	4,8

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

**Tableau 62** : Pourcentage des ménages possédant des biens d'équipement (c)

	EDSN 1992		EDSN 1998	
	Moby- lettes	Voiture	Moby- lettes	Voiture
Niamey	17,5	11,8	20,5	10,7
Autres villes	8,1	6,6	9,3	7,9
Milieu urbain	11,6	8,5	13,8	9,0
Milieu rural	0,5	0,2	0,9	0,3
Niger	2,3	1,6	3,3	1,9

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

Les biens d'équipement des ménages reflètent parfois leur niveau de vie. L'analyse de ces données montre que le pourcentage des ménages possédant des biens de confort et de transport est très faible, ce qui dénote du bas niveau de vie des ménages, voire de la population du Niger. C'est la radio qui est le bien le plus possédé par les ménages (33,3%), ce qui constitue de loin le moyen d'information le plus répandu au Niger, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Moins de 2% des ménages nigériens possèdent une voiture qui est un bien de luxe à la portée seulement de quelques fortunés. Il en est de même pour le poste téléviseur où moins de 5% des ménages en possèdent.

### 6.4. Pauvreté

Dans le rapport « Profil de la pauvreté au Niger »<sup>9</sup> élaboré à partir des données des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages, les lignes de pauvreté retenues sont de 75.000 FCFA pour le milieu urbain et 50.000 FCFA pour le milieu rural. Les lignes d'extrême pauvreté retenues correspondent aux 2/3 des lignes de pauvreté soit respectivement 50.000 FCFA et 34.000 FCFA environ.

D'après ces définitions, 63% des Nigériens vivent en dessous du seuil de pauvreté et 34% en dessous du seuil d'extrême pauvreté (tableaux 63 et 64). Ainsi, près de 5,3 millions de Nigériens sur une population de 8,3 millions d'habitants font des dépenses annuelles insuffisantes pour leur permettre de vivre dans des conditions minimales décentes.

<sup>9</sup> Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger 1989-1990 1992-1993 : Profil de la pauvreté, novembre 1994

**Tableau 63 : Structure des populations en fonction de leur degré de pauvreté par département**

	Effectif de la population			Ratio		
	Total	Pauvres	Très pauvres	Nom pauvres	Pauvres	Très pauvres
Agadez	184.100	80.300	43.500	103.800	44%	24%
Diffa	193.500	94.500	36.400	99.000	49%	19%
Dosso	1.204.800	912.800	524.000	292.000	76%	43%
Maradi	1.628.700	1.053.700	628.600	575.000	65%	39%
Tahoua	1.429.500	725.000	281.100	704.300	51%	20%
Tillabéri	1.553.100	1.250.100	830.000	303.000	80%	53%
Zinder	1.612.600	944.600	390.700	668.000	59%	24%
Niamey	493.300	208.100	90.500	285.200	42%	18%
Total Niger	8.299.000	5.269.300	2.824.300	3.030.300	63%	34%

Sources : DSCN, Profil de la pauvreté au Niger, Novembre 1994.

**Tableau 64 : Structure des populations en fonction de leur degré de pauvreté par milieu de résidence**

	Effectif de la population			Ratio		
	Total	Pauvres	Très pauvres	Nom pauvres	Pauvres	Très pauvres
Niamey	493.300	208.100	90.500	285.200	42%	18%
Autres villes	884.100	510.900	273.100	373.200	58%	31%
Milieu rural	6.922.200	4.550.300	2.461.200	2.371.900	66%	36%
Total Niger	8.299.000	5.269.300	2.824.300	3.030.300	63%	34%

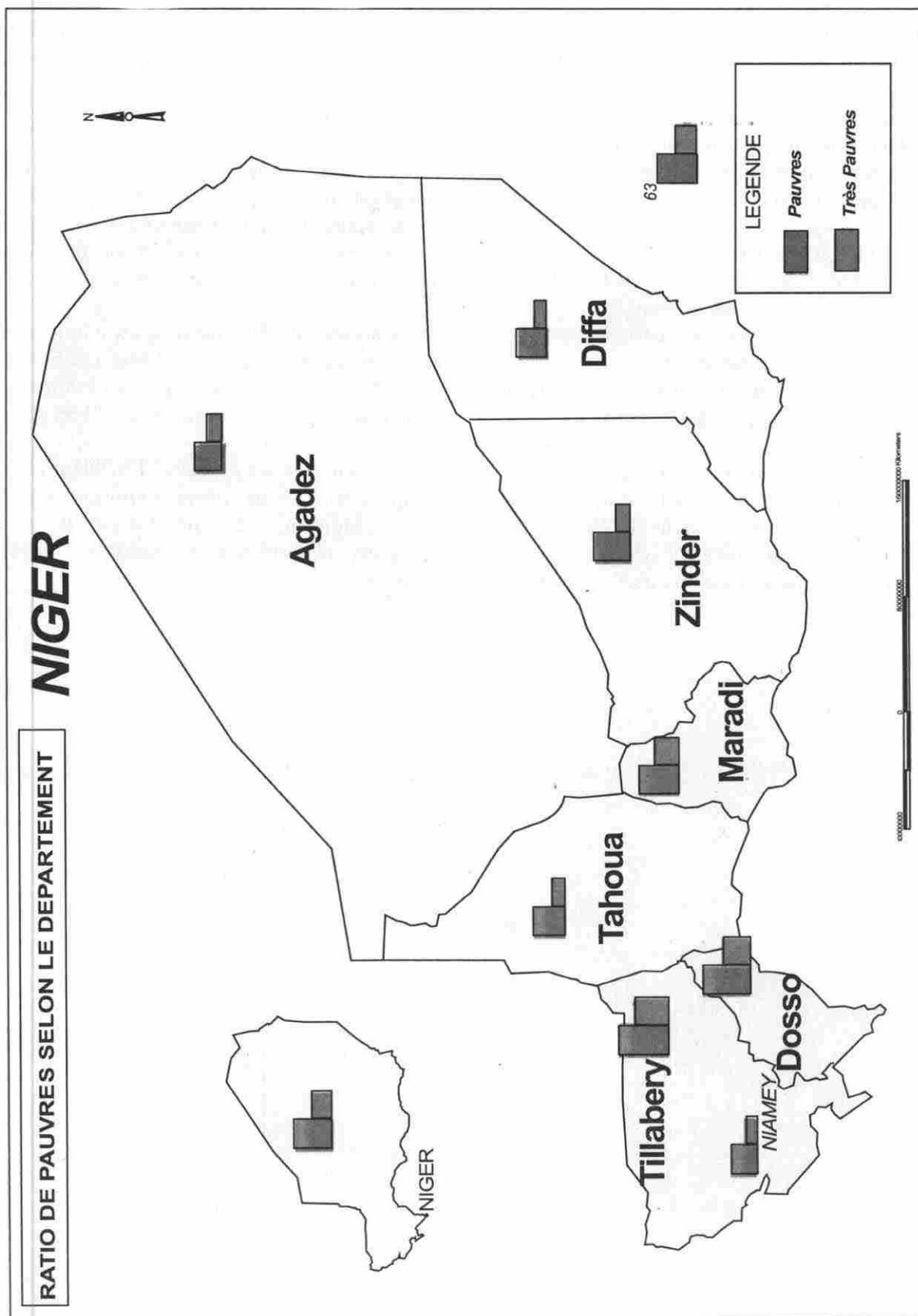
Sources : DSCN, Profil de la pauvreté au Niger, Novembre 1994:

L'analyse des données des tableaux 63 et 64 montre l'inégale répartition spatiale de la pauvreté. En milieu rural 66% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 36% en dessous du seuil d'extrême pauvreté. A Niamey, on observe 42% de pauvres et 18% de très pauvres.

Selon le département, c'est à Tillabéri, Dosso et Maradi que les pourcentages des pauvres et très pauvres sont importants avec 80% de pauvres à Tillabéri, 76% à Dosso et 65% à Maradi.

Il faut aussi noter que plus de 86% des pauvres et 87% des très pauvres vivent en milieu rural, ce qui représente 83,4% de la population totale.

## Ration de pauvres selon le département



## Conclusion et recommandations

L'analyse des informations collectées révèle de grandes disparités spatiales dans les indicateurs démographiques et socio-économiques du Niger. Les données obtenues sont loin d'être complètes, mais elle donnent un aperçu sur la situation démographique et socio-économique du pays. Au plan démographique, on peut retenir les points suivants :

- le Niger a un taux de croissance démographique de 3,3 %, l'un des plus élevés de l'Afrique sub saharienne ;
- l'indice synthétique de fécondité est de l'ordre de 7,4 enfants par femme ;
- le taux de mortalité infantile est de 126 pour mille, l'un des plus élevés du monde.

Malgré les politiques menées en santé, l'on constate que depuis 1960 la situation socio-démographique et économique du Niger n'a pas évolué de façon significative selon le niveau des indicateurs collectés au cours de l'élaboration du

premier profil démographique. En effet, le profil démographique a rassemblé des données issues de plusieurs sources. Les analyses ont abouti aux recommandations suivantes :

1. La poursuite de l'élaboration des profils démographiques indispensables pour les pays. Ceci leur permettra de mettre régulièrement à jour les informations et d'améliorer les méthodes de collecte en tenant compte des critiques formulées ;
2. La nécessité d'harmoniser les informations sous forme de data sheet afin d'assurer la mise en œuvre des différentes politiques en matière de population dans les pays membres du CILSS ;
3. La poursuite de l'appui du CERPOD aux Etats afin qu'ils puissent poursuivre la mise en place des bases de données nationale et régionale. Ceci nécessitera une formation des cadres dans les pays membres.

## Bibliographie

- Banque Mondiale : Comparaison de la pauvreté : concepts et méthodes.
- Banque Mondiale : Développement et environnement, 1992
- Banque Mondiale : Evaluation de la pauvreté au Niger ; Un peuple résistant dans un environnement hostile : juin 1996.
- Banque Mondiale : Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne, octobre 1996.
- Banque Mondiale : La pauvreté et la faim ; la sécurité alimentaire dans les pays en développement, problèmes et options, février 1986.
- Banque Mondiale : Pauvreté, ajustement et croissance en Afrique.
- Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde ; 1990.
- Boubacar SOMANA : Gestion des aménagements hydro-agricoles dans la vallée du fleuve Niger : les déterminants du niveau des revenus des riziculteurs. Thèse INA 1998.
- Care International Niger : Enquête Démographie et de Santé 1998.
- Care International Niger : Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Diffa, juillet 1999.
- Care International Niger : Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Maradi, juillet 1999.
- Care International Niger : Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département d'Agadez.
- Care International Niger : Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Tahoua.
- Care International Niger : Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Tillabéri.
- Care International Niger : Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Zinder.,
- Centre français sur la population et le développement: Eléments du débat population et développement ; Paris, novembre 1989.
- Direction de la Statistique et des comptes nationaux : Résultats définitifs du recensement général de la population 1998 ; février 1992.
- El Hadj Malam SOULEY OUMAROU : Crises, pauvreté, démographie ; la pauvreté est-elle à l'origine des changements démographiques, juillet 1996.
- F.A.O : Foresterie et sécurité alimentaire, Rome, FAO, 1993.
- F.A.O. Evaluation de la sécurité alimentaire, version provisoire, janvier 1996.
- Abdoulaye KEITA : La problématique de la sécurité alimentaire au pays dogon ; Québec : université Laval 1996.
- Le Courier ACP/UE : bimestriel n°143janvier – février 1994, lutter contre la pauvreté.
- Louis Malossis – Gerard Ghersi : Initiation à l'économie agro-alimentaire (ouvrage collectif) Haher 1992.
- Ministère des Finances et du plan DES : Stratégies de lutte contre la pauvreté (vol II) octobre 1995.
- Ministère de l'Education nationale : Annuaire des statistiques scolaires 1996-1997 et 1997-1998
- Nations Unies : Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire septembre 1994.
- O.C.D.E : Impact des projets d'aide au développement sur la pauvreté, Paris 1989.
- Organisation des Nations Unies : Sommet mondial pour le développement New York, 6 – 12 mars 1995.

- Padilla MARTIN ; Docleur HELENE : La sécurité alimentaire à court et long termes, Paris ISMEA, 1995.
- Programme des Nations Unies pour le développement : Rapport mondial sur le développement humain, de 1990 à 1999.
- République du Niger : Etude agro-socio-économique du département de Dosso, janvier 2000.
- République du Niger : Office des produits vivriers du Niger, système d'information sur les marchés : bulletins d'informations de 1990 à 1999.
- République du Niger : Rapport général de la réunion annuelle du SAP/GP, Niamey décembre 1999.
- République du Niger : Document cadre de politique économique 1997/2000 juillet 1997.
- République du Niger : Enquête à indicateurs multiples (MICSS), décembre 1996.
- République du Niger : Enquête démographie et santé Niger 1992 ; Rapport de synthèse, septembre 1993.
- République du Niger : Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger, 1989/1990 – 1992/1993 : Profil de la pauvreté; novembre 1994.
- République du Niger : Programme cadre national de lutte contre la pauvreté septembre 1997.
- République du Niger : Programme intérimaire 1998 – 1999, Volet politique de population et développement durable, 1997.
- République du Niger : Programme intérimaire 1998/1999 en matière de population et développement : décembre 1997.
- République du Niger : Programme national de relance économique ; 1997.
- République du Niger : Rapport national sur le développement humain 1997, 1998 et 1999.
- République du Niger : Table ronde des partenaires au développement du Niger sur la lutte contre la pauvreté, Genève, janvier 1998.
- Yanyara DJIMADOU MADJI ELIE : Produits agricoles et gestion de la sécurité alimentaire dans la région de Mangalmo au Tchad, Niamey, CRESA, Faculté d'agronomie, 1998.

## Lexique

### **Mortalité infantile : (quotient infantile : 1q0)**

Le quotient de mortalité infantile exprime la probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire.

### **Mortalité juvénile : (quotient juvénile : 4q1)**

Le quotient de mortalité juvénile exprime la probabilité de décès entre le premier et le cinquième anniversaire.

### **Mortalité infanto-juvénile (quotient infanto-juvénile : 5q0)**

Le quotient de mortalité infanto-juvénile exprime la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire.

### **Taux de mortalité maternelle**

Le taux de mortalité maternelle est le nombre de femmes qui meurent des suites de la procréation durant une année donnée par 100.000 naissances durant cette année. Les morts maternelles sont provoquées par les complications de la grossesse et de l'accouchement.

### **Rapport d'avortement**

Le taux d'avortement est le nombre estimatif d'avortement par 1.000 femmes âgées de 15 à 44 ans durant une année donnée. Ce taux ni doit pas être confondu avec le rapport d'avortement, qui est décrit ci-dessus.

**Aménorrhée post-partum :** Temps écoulé entre l'accouchement et le retour de l'ovulation. Dans les EDS, ce temps est estimé par la longueur de l'intervalle qui sépare la naissance d'un enfant et le retour des règles. Sa durée peut être influencée par l'intensité, la fréquence et la durée de l'allaitement au sein.

**Abstinence post-partum :** Longueur de l'intervalle pendant lequel la femme s'abstient de rapports sexuels.

**Non susceptibilité post-partum :** Période pendant laquelle une femme n'est pratiquement pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum.

### **Espérance de vie à la naissance :**

C'est le nombre moyen d'années à vivre à la naissance ; on l'appelle vie moyenne.

### **Migration**

#### **Le solde migratoire :**

Il est calculé en rapportant les flux hors d'une aire géographique (émigrations) aux migrations vers cette même aire géographique (immigrations). Un solde peut être positif, négatif ou nul quelle que soit l'importance des flux.

#### **Le taux d'émigration :**

Il est calculé en rapportant les flux hors d'une aire géographique aux années vécues dans cette même aire géographique. La population au lieu d'arrivée n'intervient pas.

#### **Le taux d'immigration :**

Il est calculé en rapportant les flux vers une aire géographique aux années vécues dans cette même aire géographique. La population au lieu de départ n'intervient pas.

#### **Le taux de migration net :**

Il est calculé en rapportant le solde migratoire pour une aire géographique aux années vécues dans cette même aire géographique. Le volume des flux n'intervient pas. Le taux de migration net est encore appelé croît migratoire ou taux de croissance migratoire car il représente la part de la croissance d'une population attribuée aux migrations. Pour obtenir la croissance totale de la population, il faut ajouter le croît naturel au croît migratoire. Ces calculs peuvent être faits pour chaque zone intérieure au pays ou bien pour l'ensemble du pays par rapport au reste du Monde.

### Activité :

#### Le taux d'activité :

Il est calculé en rapportant les actifs (occupés + chômeurs) à la population en âge d'activité. Le début d'activité est fixé généralement à 10 ans et la fin à 65 ans ou alors elle n'a pas de limite supérieure, sinon la fin de l'existence.

#### Population active du moment (ou force de travail)

Elle comprend les personnes actives au moment de l'enquête, la période de référence retenue est en général une semaine ou un jour. Ce type de population active, le plus souvent captée dans la majorité des enquêtes emplois, constitue une photographie instantanée de l'état d'une population vis à vis de l'activité économique.

**Taux de participation :** c'est le rapport de la population active occupée à la population en âge de travailler.

#### Le taux de chômage :

Il est calculé en rapportant les chômeurs (personnes en mesure de travailler qui n'ont pas de travail leur procurant un salaire ou un revenu et qui en cherchent pendant la période de référence à la population active).

### Scolarisation :

#### Le taux brut de scolarisation :

Il est calculé en rapportant l'effectif des élèves du primaire pendant une année à la population en âge de suivre l'école primaire.

#### Le taux net de scolarisation :

Il est calculé en rapportant l'effectif des élèves du primaire âgés de 7- 12 ans, pendant une année à la population qui est en âge de suivre l'école primaire.

**Disponibilité céréalière :** elle représente la somme de la production disponible, des importations (y compris les aides alimentaires) et des stocks initiaux. La production disponible est obtenue en appliquant à la production brute des coefficients qui tiennent compte des pertes et des semences pour les différentes spéculations et, pour le riz, du coefficient de transformation du paddy en riz.

**Le produit intérieur brut (PIB)** mesure la production finale totale de biens et de services des résidents et des non-résidents réalisée sur le territoire national. Ladite production est évaluée aux prix départ usine ou aux coûts des facteurs.

**Le produit national brut (PNB)** comprend le PIB tel que défini plus haut majoré du revenu net des facteurs reçus de l'étranger. La différence entre les deux indicateurs est que le PIB ne comptabilise que l'activité économique réalisée sur le territoire national alors que le PNB tient compte également de l'activité économique des résidents à l'étranger.

**Le produit national net (PNN)** est égal au PNB minoré de la dépréciation des actifs «produits par l'homme» et de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles. Il représente la valeur au prix du marché de tous les biens et services finaux produits dans une économie pendant un an si ces biens et services sont affectés à la consommation des ménages ou à l'augmentation du stock de capital.

**Valeur ajoutée (VA)** : elle désigne la valeur nouvelle créée par une unité institutionnelle au cours du processus de production ou de transformation, évaluée au coût des facteurs tel que :  $VA = (\text{valeur hors TVA des biens et services produits}) - (\text{valeur hors TVA des consommations intermédiaires})$ .

**Consommation** : elle mesure les dépenses des ménages et des administrations publiques pour l'acquisition de biens et services produits pendant la période de compte.

**Epargne** : c'est la partie du revenu disponible courant qui n'est pas consommée.

**L'inflation** : l'inflation se produit lorsque le niveau général des prix augmente. Elle est encore définie par la diminution du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, ce qui signifie qu'une quantité donnée de monnaie ne permet plus d'acheter qu'une quantité réduite de biens et de services.

**Dépréciation** : dans la comptabilité nationale, c'est l'évaluation au prix du marché du capital fixe usé ou frappé d'obsolescence au cours de la production des biens et services.

**Investissement brut** : montant global des dépenses nettes des unités productrices pendant un an et consacrées à de nouveaux bâtiments, à de nouvelles machines et à l'augmentation des stocks. L'investissement net est égal à l'investissement brut moins la dépréciation.

**Taux de salarisation** : c'est le rapport du nombre d'actifs salariés sur la population active.

**Chômeur** : il s'agit de toute personne ayant dépassé un âge spécifié (population en âge de travailler) qui, au cours de la période de référence était à la fois :

- sans travail ; c'est à dire n'était pas pourvue d'un emploi salarié ou non salarié au cours de la période de référence (une semaine) ;
- disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence (deux semaines) ;
- à la recherche d'un travail ; c'est à dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non.

**Taux de chômage** : c'est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active.

**Taux de dépendance** : c'est le rapport de la population inactive plus la population au chômage sur la population active occupée.

**Population inactive** : la population inactive du moment comprend tous les individus qui n'appartiennent pas à la population active (occupée ou non) ; c'est à dire :

- les individus n'ayant pas encore atteint l'âge de travailler ;
- les individus ayant l'âge de travailler, mais qui n'ont pas travaillé au moins une heure durant la période de référence (une semaine) et qui sont indisponibles pour travailler et/ou qui n'ont pas effectué de recherches ;
- les étudiants, personnes s'occupant du foyer et autres principalement engagées dans des activités non économiques durant la période de référence.

Lorsque ces individus répondent aux critères proposés ci-dessus de la définition et uniquement dans ces cas là, ils doivent alors être considérés comme inactifs.

### Termes économiques :

**Administrations privées** : elles comprennent l'ensemble des unités institutionnelles privées dotées de la personnalité juridique, qui produisent des services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété. Il s'agit, pour l'essentiel de cultes, syndicats, partis politiques, organisations non gouvernementales, associations de personnes...

**Administration publiques** : ce sont l'ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Elles comprennent les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.

**Biens** : ce sont les objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché.

**Services** : ce ne sont pas des entités indépendantes sur lesquelles il est possible d'établir des droits de propriété. Leur commercialisation ne peut être dissociée de leur production. Les services sont des sorties hétérogènes produites sur commande ; ils se traduisent typiquement par un changement de l'état des unités qui les consomment, changement obtenu par l'activité des producteurs à la demande des consommateurs.

**Consommation finale** : c'est la valeur de l'ensemble des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, individuels ou collectifs. La consommation finale se compose de :

- consommation finale de ménages (consommation finale privée) : ensemble de la consommation des ménages résidents, qu'elle soit effectuée sur le territoire économique ou dans le reste du monde. Elle exclut la consommation finale des ménages non résidents sur le territoire économique. La valeur des biens et services qui la composent est déterminée au prix d'acquisition (TVA comprise).
- consommation finale des administrations publiques (consommation finale publique) : valeur des services non marchands produits par les branches non marchandes, déduction faite des paiements partiels effectués par les ménages pour la fourniture de ces services.

**Contribution à la croissance du PIB** : la contribution d'une des composantes des emplois à la croissance du PIB est le rapport, exprimé en pourcentage, entre la variation de cette composante entre les années n-1 et n et la variation du PIB pendant la même période.

**Exportations de biens et de services** : l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non résidents à titre onéreux ou gratuit. Ils sont évalués en prix FAB (franco à bord).

**Formation brute de capital fixe (FBCF)** : encore appelée investissement, la FBCF est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

**FBCF des ménages** : c'est l'acquisition ou la production pour propre compte de logements dans le cadre de l'activité domestique des ménages. Par ailleurs, les biens d'équipement constituent de la FBCF lorsqu'ils sont acquis pour répondre à des fonctions d'entrepreneurs individuels des ménages.

**Importations de biens et de services** : ce sont les biens et des services fournis par des non résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Ils sont mesurés en prix CAF (coût, assurance, fret).

**Impôts sur la production et les importations :** ce sont les versements obligatoires sans contrepartie, prélevés par les administrations publiques et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts indirects sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation.

**Impôts sur le revenu :** il s'agit des impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.

**Population totale résidente :** c'est l'ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si elles en sont temporairement absentes. La moyenne annuelle du nombre d'habitants fournit une base appropriée pour l'estimation des variables de la comptabilité nationale ou comme dénominateur en cas de comparaison.

**Production :** la production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services.

**Production marchande :** c'est la production écoulée ou destinée à être écoulée sur le marché, la production marchande comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est à dire à un prix qui a une influence significative sur les volumes que les producteurs sont disposés à offrir et sur les volumes que les acquéreurs souhaitent acheter) ;
- les produits troqués ;
- les produits auto-consommés ;
- les produits stockés.

**Production non marchande :** c'est l'ensemble des biens et des services individuels ou collectifs produits par les administrations privées ou par les administrations publiques et fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs (c'est à dire à des prix qui ont peu ou pas d'influence sur les quantités demandées) à d'autres unités institutionnelles ou à la communauté dans son ensemble.

**Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB) :** agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes, le PIB peut se définir de trois manières :

- somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activités, augmentée des impôts et minorée des subventions sur les produits ;
- somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services (consommation finale, FBCF, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

**L'indice de développement humain (IDH) :** l'IDH est un indicateur composite qui mesure le niveau du bien-être humain sous trois angles cruciaux :

- la durée de vie, mesurée par un indicateur se fondant sur l'espérance de vie à la naissance ;
- le niveau d'éducation, mesurée par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'analphabétisme et pour le tiers restant le taux de scolarisation combiné (tous ordres d'enseignement confondus) ;
- le niveau de revenu ou encore niveau de vie, mesuré par un indicateur du produit intérieur brut réel par habitant (PIB réel/hab.) exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA).

**L'IDH est la moyenne arithmétique simple des trois indicateurs que sont :**

- Indicateur de durée de vie
- Indicateur du niveau d'instruction
- Indicateur du PIB réel/hab. exprimé en PPA

## Annexes

### Annexe 1 :

#### Pourcentage des enfants de - 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale

	EDSN 1992			EDSN 1998		
	Médécin	Sage femme	Accouch. T.	Médécin	Sage femme	Accouch. T.
Niger	1,2	28,9	0,3	0,8	38,5	0,3
Urbain	1,1	84,6	0,6	1,0	88,6	0,2
Rural	1,2	18,8	0,2	0,8	29,1	0,3
Niamey	1,2	91,2	0,2	2,0	93,2	0,5
Dosso	1,1	29,6	0,3	0,0	48,4	0,2
Maradi	1,4	20,8	0,4	0,1	23,6	0,3
Tahoua/Agadez	2,0	27,5	0,1	2,8	37,8	0,3
Tillabéri	1,1	37,7	0,0	0,4	51,9	0,0
Zinder/Diffa	0,1	15,4	0,6	0,4	28,5	0,6

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

#### Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation

	1992*	1993**	1994**
Niger	2 324	7 943	5 073
Niamey	446	14 556	12 724
Agadez	1 014	3 654	4 121
Diffa	1 094	2 213	1 342
Dosso	3 993	10 619	9 715
Maradi	3 198	9 605	10 313
Tahoua	2 666	6 538	1 786
Tillabéri	9 221		6 195
Zinder	3 034	13 266	12 663

\* lits des hôpitaux et des centres médicaux

\*\* lits des centres médicaux

#### Pourcentage des ménages utilisant l'électricité

	EDSN 1992	EDSN 1998
Niger	4,4	6,7
Urbain	26,7	36,5
Rural	0,2	0,2
Niamey	37,2	51,0

Sources : EDSN 1992 et EDSN 1998

#### Nombre d'élèves par enseignant et par classe ( primaire)

	1960	1977	1988	1998
Elèves/Enseignant	40	40	40	39
Elèves/Classe	41	42	38	39

Source : Ministère de l'Education nationale

**Annexe 2 :****Consommation alimentaire (achat et autoconsommation) (en pourcentage de la consommation totale des ménages)**

	89 - 90	92-93
Agadez	57,2	59,7
Diffa	63,2	45,7
Dosso	64	47,7
Maradi	58,4	44,9
Tahoua	64,8	45,6
Tillabéri	52,9	46,5
Zinder	58,8	50
Namey	50	
_ Urbain	55,5	
Rural		47

**Source :** ENBC Phase urbaine 89 -90 et Phase rural 92-93

**Poids de la plus grande ville dans la population urbaine**

Année	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6
1960	17,8	33 800		1 267 000	150 000	12%
1977	35,6	233 414		1 267 000	150 000	12%
1988	36,6	397 437		1 267 000	150 000	12%
1988	35,7	603 386		1 267 000	150 000	12%



## Annexe 3 :

## Production céréalières (ensemble du pays).

Année	Unité : milliers de tonnes.							
	Production céréalière	Production disponible	Besoins céréaliers	Rapport Disponible Besoins (%)	Production Par Hbt (kg)	Cons. par Hbt (kg)	Taux d'accr. du PIB (%)	Taux d'invest. (%)
1960	950,2	807,7	777,6	103,9	293,3	240,0		4,9
1961	1062,8	903,4	798,2	113,2	319,5	240,0	22,1	8,8
1962	1267,6	1077,5	819,4	131,5	371,3	240,0	4,9	8,5
1963	1335,3	1135,0	841,2	134,9	381,0	240,0	5,3	11,1
1964	1343,9	1142,2	863,5	132,3	373,5	240,0	3,6	10,0
1965	1069,5	909,1	886,3	102,6	289,6	240,0	11,7	10,6
1966	1141,6	970,4	910,1	106,6	301,1	240,0	29,5	8,7
1967	1377,4	1170,8	934,1	125,3	353,9	240,0	1,6	8,8
1968	988,5	840,2	959,0	87,6	247,4	240,0	-2,1	9,5
1969	1424,2	1210,6	984,5	123,0	347,2	240,0	2,4	6,8
1970	1139,8	968,8	1010,4	95,9	270,7	240,0	3,2	7,4
1971	1254,9	1066,7	1037,3	102,8	290,4	240,0	1,4	7,4
1972	1161,3	987,1	1064,9	92,7	261,7	240,0	1,0	7,5
1973	801,9	681,6	1093,2	62,3	176,0	240,0	1,0	7,6
1974	1135,4	965,1	1122,2	86,0	242,8	240,0	-3,9	7,7
1975	868,1	737,9	1152,0	64,1	180,9	240,0	80,0	20,4
1976	1346,3	1144,4	1182,5	96,8	273,2	240,0	31,9	18,3
1977	1504,5	1278,8	1213,9	105,3	299,7	241,8	21,4	22,8
1978	1534,1	1304,0	1254,2	104,0	293,6	240,0	24,3	25,2
1979	1639,3	1393,4	1295,8	107,5	303,6	240,0	23,4	25,4
1980	1770,7	1505,1	1338,7	112,4	317,4	240,0	21,0	25,5
1981	1674,4	1423,2	1383,1	102,9	290,5	240,0	12,2	27,2
1982	1699,7	1444,7	1429,0	101,1	285,5	240,0	10,2	21,6
1983	1705,2	1449,4	1476,2	98,2	277,2	240,0	3,6	16,3
1984	1063,1	903,6	1525,2	59,2	167,3	240,0	-7,1	7,2
1985	1839,2	1563,3	1575,6	99,2	280,2	240,0	1,4	13,9
1986	1825,2	1551,4	1627,9	95,3	269,1	240,0	0,1	12,7
1987	1431,9	1217,1	1681,9	72,4	204,3	240,0	-0,2	14,3
1988	2384,3	2026,7	1737,6	116,6	330,2	240,7	3,3	13,4
1989	1493,1	1269,1	1795,2	70,7	199,6	242,8	-0,5	14,4
1990	1398,2	1188,5	1854,7	64,1	180,9	240,0	1,9	12,9
1991	2399,5	2039,6	1918,6	106,3	300,2	240,0	-0,7	10,5
1992	2246,0	1909,1	1981,9	96,3	272,0	240,0	-2,0	9,6
1993	1854,0	1575,9	2010,2	78,4	221,3	240,0	-1,8	11,6
1994	2441,7	2075,4	2038,3	101,8	287,5	240,0	21,6	13,0
1995	2093,8	1779,7	2093,3	85,0	240,1	240,0	2,7	12,0
1996	2261,0	1906,5	2229,2	85,5	243,4	248,8	5,5	15,6
1997	1721,3	1450,8	2209,2	65,7	180,4	240,0	4,3	16,8
1998	3041,9	2600,1	2591,4	100,3	310,5	240,0	10,3	15,4

**Annexe 4 : Pluviométrie des principales stations.**

Année	Agadez	Bilma	Birni N'Konni	Gaya	Maïné Soroa	Maradi	N'Guigmi	Niamey (aéroport)	Tahoua	Tillabéri	Zinder	<b>Hauteur de pluies (mm)</b>
1960	147,0	3,5	429,1	794,1	372,5	616,0	223,8	561,8	315,0	420,5	583,3	
1961	216,4	15,8	551,3	824,5	564,6	697,1	472,4	633,6	582,0	698,2	577,2	
1962	151,4	25,2	525,5	728,6	483,6	642,6	203,3	740,4	555,2	451,0	467,8	
1963	174,6	17,0	460,6	745,1	362,5	566,5	164,3	473,5	342,6	424,9	362,5	
1964	128,7	38,0	628,0	1040,8	650,4	729,7	193,5	854,4	440,8	611,5	658,5	
1965	149,7	8,8	571,7	783,6	271,7	630,5	138,5	728,4	477,9	521,6	434,3	
1966	96,8	15,4	617,6	764,1	432,1	631,7	359,9	506,0	463,8	362,4	387,0	
1967	155,3	8,3	567,7	847,8	490,8	595,1	169,9	898,4	497,9	576,1	404,5	
1968	165,1	26,7	523,0	928,3	343,7	362,3	105,4	555,1	407,6	348,0	375,7	
1969	81,6	14,3	589,0	970,8	229,9	640,6	93,7	609,6	317,0	399,5	436,0	
1970	39,7	6,8	557,1	959,9	492,2	585,4	237,4	476,9	421,7	293,0	354,7	
<b>Moyenne décennale</b>	<b>135,9</b>	<b>17,6</b>	<b>559,2</b>	<b>859,4</b>	<b>432,2</b>	<b>608,2</b>	<b>213,8</b>	<b>647,6</b>	<b>450,7</b>	<b>468,6</b>	<b>445,8</b>	
1971	92,6	2,0	388,1	822,4	307,2	398,5	125,3	467,5	267,1	250,0	353,1	
1972	73,9	19,8	328,4	694,8	251,6	288,5	68,5	342,6	267,1	368,3	327,9	
1973	76,3	0,5	289,4	476,1	261,5	350,0	85,1	395,0	244,9	336,6	297,5	
1974	135,2	16,0	428,2	847,3	397,1	490,7	222,8	499,9	421,2	407,9	480,3	
1975	134,9	0,1	487,9	945,4	358,5	350,9	168,6	689,5	421,1	274,3	470,7	
1976	106,6	34,9	546,3	728,6	321,2	529,6	80,9	589,4	391,7	532,5	474,7	
1977	70,7	4,5	542,0	853,4	376,0	607,8	331,4	556,3	360,3	402,9	256,9	
1978	100,5	1,6	642,4	874,1	506,0	515,5	236,5	665,9	565,7	514,5	607,1	
1979	107,6	6,7	494,4	677,9	303,5	613,0	225,4	543,0	291,4	485,5	442,8	
1980	156,1	1,6	496,4	914,6	293,6	507,0	341,3	428,4	313,4	489,9	524,1	
<b>Moyenne décennale</b>	<b>105,4</b>	<b>8,8</b>	<b>464,4</b>	<b>783,5</b>	<b>337,6</b>	<b>465,2</b>	<b>188,6</b>	<b>517,8</b>	<b>354,4</b>	<b>406,2</b>	<b>423,5</b>	
1981	127,0	12,3	395,5	975,9	286,7	384,9	158,7	518,1	350,3	250,3	288,1	
1982	138,0	19,6	320,6	625,9	268,7	285,5	173,0	342,4	206,0	276,9	446,3	
1983	94,2	0,3	386,6	640,7	226,7	307,3	126,4	606,0	235,4	329,4	204,4	
1984	4,2	0,0	375,2	531,1	197,6	284,4	122,5	293,8	275,9	363,1	282,9	
1985	60,8	21,5	358,7	801,0	271,0	378,0	238,0	396,3	220,4	248,3	424,5	
1986	96,5	3,0	449,5	895,0	212,7	521,1	143,2	412,0	325,0	291,3	440,5	
1987	51,5	1,0	334,3	555,5	164,9	313,6	126,2	381,9	272,1	219,2	219,8	
1988	136,6	23,1	545,8	905,7	375,9	551,0	273,0	498,9	316,3	423,7	533,4	
1989	130,6	8,4	468,3	702,3	292,4	585,5	112,9	613,0	362,1	437,8	327,5	
1990	89,1	0,2	456,2	749,7	276,5	396,5	129,1	506,4	343,3	371,0	379,7	
<b>Moyenne décennale</b>	<b>92,9</b>	<b>8,9</b>	<b>409,1</b>	<b>738,3</b>	<b>257,3</b>	<b>400,8</b>	<b>160,3</b>	<b>456,9</b>	<b>290,7</b>	<b>321,1</b>	<b>354,7</b>	
1991	154,5	0,0	631,3	832,6	262,3	403,7	167,1	431,6	478,2	467,9	277,7	
1992	160,8	1,6	504,9	743,3	268,0	606,7	127,0	640,6	333,2	333,4	380,9	
1993	140,9	1,2	443,1	780,6	361,5	363,4	194,7	426,5	256,0	388,7	316,8	
1994	225,1	6,7	733,1	953,6	589,9	532,1	473,4	707,1	635,7	404,3	556,3	
1995	49,7	21,5	442,2	630,2	322,5	481,5	125,1	540,8	345,0	416,8	319,5	
1996	72,0	0,5	533,1	822,8	430,8	478,2	198,7	548,3	347,6	399,5	281,2	
1997	214,1	28,4	428,0	761,4	319,6	497,7	155,4	411,6	304,0	322,2	271,0	
1998	196,8	6,1	531,7	878,9	386,1	550,7	260,2	816,6	480,2	582,5	544,8	

## Annexe 5 :

## Elevage : Estimation du cheptel (Niveau national)

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Unité : milliers de têtes.
						Asins
1960	3 490	1 810	4 925	349	115	298
1961	3 490	1 955	4 940	359	121	301
1962	3 600	2 000	5 200	755		
1963	3 590	1 940	5 400	355	129	300
1964	3 970	2 100	5 550	360	150	315
1965	4 100	2 630	6 000	360	160	315
1966	4 200	2 660	6 125	360	160	315
1967	4 320	2 720	6 275	341		
1968	4 450	2 800	6 430	360	170	360
1969	4 130	2 770	6 200	330	190	335
1970	4 000	2 700	6 000	345	200	370
1971	4 100	2 765	6 165	345	200	370
1972	4 200	2 850	6 300	345	200	370
1973	2 200	1 800	5 300	285	176	312
1974	2 312	2 136	4 918	235	185	321
1975	2 508	2 159	5 395	253	191	343
1976	2 671	2 354	5 946	283	206	383
1977	2 850	2 556	6 540	345	224	428
1978	3 120	2 740	6 700	375	261	454
1979	3 257	2 860	6 871	383	265	463
1980	3 354	2 973	7 043	391	270	473
1981	3 419	3 188	7 118	399	275	483
1982	3 471	3 315	7 259	407	279	485
1983	3 524	3 448	7 478	415	283	503
1984	2 114	2 241	5 010	335	142	327
1985	1 649	2 017	3 757	332	99	256
1986	1 429	2 549	4 114	500	74	367
1987	1 495	2 676	4 315	344	76	382
1988	1 564	2 810	4 517	337	78	399
1989	1 636	2 950	4 738	343	80	414
1990	1 711	3 098	4 970	350	83	431
1991	1 790	3 253	5 214	356	85	449
1992	1 872	1 415	5 470	363	88	467
1993	1 956	3 586	5 722	370	88	486
1994	1 997	3 695	5 881	375	91	495
1995	2 048	3 765	6 019	377	93	505
1996	2 142	3 953	6 314	384	96	525
1997	2 241	4 151	6 623	391	99	546
1998	2 344	4 359	6 948	398	102	568

**Annexe 6 :****Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1977.**

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	2 485 842	2 534 969	5 020 811	50,5	98,1
0-4 ans	480 488	472 912	953 400	49,6	101,6
5-9 ans	412 380	374 083	786 463	47,6	110,2
10-14 ans	259 559	212 663	472 222	45,0	122,1
15-19 ans	228 571	320 082	548 653	58,3	71,4
20-24 ans	177 956	258 820	436 776	59,3	68,8
25-29 ans	178 861	237 658	416 519	57,1	75,3
30-34 ans	171 672	191 502	363 174	52,7	89,6
35-39 ans	129 060	103 525	232 585	44,5	124,7
40-44 ans	123 794	107 360	231 154	46,4	115,3
45-49 ans	68 297	43 147	111 444	38,7	158,3
50-54 ans	81 145	65 511	146 656	44,7	123,9
55-59 ans	37 086	21 631	58 717	36,8	171,4
60-64 ans	53 725	46 302	100 027	46,3	116,0
65-69 ans	19 876	13 229	33 105	40,0	150,2
70-74 ans	28 579	28 513	57 092	49,9	100,2
75-79 ans	8 985	7 252	16 237	44,7	123,9
80 ans et plus	17 845	21 475	39 320	54,6	83,1
ND	7 963	9 304	17 267	53,9	85,6

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1988**

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	3 579 457	3 640 632	7 220 089	50,4	98,3
0-4 ans	773 585	762 655	1 536 240	49,6	101,4
5-9 ans	646 818	623 595	1 270 413	49,1	103,7
10-14 ans	379 166	331 099	710 265	46,6	114,5
15-19 ans	294 873	351 025	645 898	54,3	84,0
20-24 ans	253 670	334 499	588 169	56,9	75,8
25-29 ans	241 192	318 469	559 661	56,9	75,7
30-34 ans	200 681	224 606	425 287	52,8	89,3
35-39 ans	171 879	161 258	333 137	48,4	106,6
40-44 ans	148 190	143 062	291 252	49,1	103,6
45-49 ans	110 240	82 844	193 084	42,9	133,1
50-54 ans	102 012	88 999	191 011	46,6	114,6
55-59 ans	66 167	43 751	109 918	39,8	151,2
60-64 ans	67 215	59 555	126 770	47,0	112,9
65-69 ans	35 601	25 506	61 107	41,7	139,6
70-74 ans	36 550	35 204	71 754	49,1	103,8
75-79 ans	17 039	13 441	30 480	44,1	126,8
80 ans et plus	24 827	25 734	50 561	50,9	96,5
ND	9 752	15 330	25 082	61,1	63,6

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1994.**

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 221 131	4 272 133	8 493 264	50,3	98,8
0-4 ans	779 110	772 624	1 551 734	49,8	100,8
5-9 ans	713 463	700 265	1 413 728	49,5	101,9
10-14 ans	647 527	623 152	1 270 679	49,0	103,9
15-19 ans	384 374	374 266	758 640	49,3	102,7
20-24 ans	295 753	310 213	605 966	51,2	95,3
25-29 ans	267 902	350 071	617 973	56,6	76,5
30-34 ans	230 320	302 532	532 852	56,8	76,1
35-39 ans	201 775	217 110	418 885	51,8	92,9
40-44 ans	170 842	166 045	336 887	49,3	102,9
45-49 ans	140 778	126 479	267 257	47,3	111,3
50-54 ans	113 916	96 281	210 197	45,8	118,3
55-59 ans	89 614	72 125	161 739	44,6	124,2
60-64 ans	68 442	54 956	123 398	44,5	124,5
65-69 ans	50 724	42 956	93 680	45,9	118,1
70-74 ans	34 597	30 895	65 492	47,2	112,0
75-79 ans	24 611	25 761	50 372	51,1	95,5
80 ans et plus	7 383	6 402	13 785	46,4	115,3

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1995.**

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 334 170	4 387 371	8 721 541	50,3	98,8
0-4 ans	782 305	775 000	1 557 305	49,8	100,9
5-9 ans	714 950	705 116	1 420 066	49,7	101,4
10-14 ans	674 277	650 678	1 324 955	49,1	103,6
15-19 ans	427 984	414 209	842 193	49,2	103,3
20-24 ans	303 578	308 688	612 266	50,4	98,3
25-29 ans	272 023	344 177	616 200	55,9	79,0
30-34 ans	236 300	315 545	551 845	57,2	74,9
35-39 ans	206 291	231 132	437 423	52,8	89,3
40-44 ans	175 927	173 553	349 480	49,7	101,4
45-49 ans	145 376	132 608	277 984	47,7	109,6
50-54 ans	117 732	100 867	218 599	46,1	116,7
55-59 ans	92 661	75 442	168 103	44,9	122,8
60-64 ans	70 518	56 759	127 277	44,6	124,2
65-69 ans	52 005	43 963	95 968	45,8	118,3
70-74 ans	34 972	31 060	66 032	47,0	112,6
75-79 ans	24 176	25 107	49 283	50,9	96,3
80 ans et plus	3 095	3 467	6 562	52,8	89,3

**Annexe 7 : Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1996.**

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 453 117	4 507 339	8 960 456	50,3	98,8
0-4 ans	787 342	779 462	1 566 804	49,7	101,0
5-9 ans	716 124	708 861	1 424 985	49,7	101,0
10-14 ans	688 018	666 561	1 354 579	49,2	103,2
15-19 ans	483 308	465 672	948 980	49,1	103,8
20-24 ans	311 889	311 117	623 006	49,9	100,2
25-29 ans	275 533	333 254	608 787	54,7	82,7
30-34 ans	243 225	327 467	570 692	57,4	74,3
35-39 ans	210 481	246 957	457 438	54,0	85,2
40-44 ans	181 078	180 935	362 013	50,0	100,1
45-49 ans	150 102	139 173	289 275	48,1	107,9
50-54 ans	121 633	105 630	227 263	46,5	115,2
55-59 ans	95 848	79 060	174 908	45,2	121,2
60-64 ans	72 765	58 817	131 582	44,7	123,7
65-69 ans	53 294	44 895	98 189	45,7	118,7
70-74 ans	35 769	31 835	67 604	47,1	112,4
75-79 ans	23 591	24 119	47 710	50,6	97,8
80 ans et plus	3 117	3 524	6 641	53,1	88,5

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1997.**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 574 795	4 629 935	9 204 730	50,3	98,8
0-4 ans	795 902	787 831	1 583 733	49,7	101,0
5-9 ans	716 816	710 885	1 427 701	49,8	100,8
10-14 ans	692 222	673 908	1 366 130	49,3	102,7
15-19 ans	543 006	521 817	1 064 823	49,0	104,1
20-24 ans	324 020	319 812	643 832	49,7	101,3
25-29 ans	279 076	320 160	599 236	53,4	87,2
30-34 ans	250 420	336 868	587 288	57,4	74,3
35-39 ans	214 630	263 587	478 217	55,1	81,4
40-44 ans	186 196	188 890	375 086	50,4	98,6
45-49 ans	154 928	146 078	301 006	48,5	106,1
50-54 ans	125 640	110 610	236 250	46,8	113,6
55-59 ans	99 163	82 938	182 101	45,5	119,6
60-64 ans	75 171	61 136	136 307	44,9	123,0
65-69 ans	54 645	45 853	100 498	45,6	119,2
70-74 ans	36 822	32 961	69 783	47,2	111,7
75-79 ans	23 060	23 124	46 184	50,1	99,7
80 ans et plus	3 078	3 477	6 555	53,0	88,5

**Annexe 8 : Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1998.**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 699 596	4 755 590	9 455 186	50,3	98,8
0-4 ans	810 271	802 679	1 612 950	49,8	100,9
5-9 ans	715 173	709 024	1 424 197	49,8	100,9
10-14 ans	692 986	678 250	1 371 236	49,5	102,2
15-19 ans	595 763	572 195	1 167 958	49,0	104,1
20-24 ans	344 984	337 904	682 888	49,5	102,1
25-29 ans	283 567	309 179	592 746	52,2	91,7
30-34 ans	256 796	341 695	598 491	57,1	75,2
35-39 ans	219 181	279 533	498 714	56,1	78,4
40-44 ans	191 134	198 492	389 626	50,9	96,3
45-49 ans	159 815	153 165	312 980	48,9	104,3
50-54 ans	129 786	115 869	245 655	47,2	112,0
55-59 ans	102 587	87 005	189 592	45,9	117,9
60-64 ans	77 717	63 716	141 433	45,1	122,0
65-69 ans	56 132	46 989	103 121	45,6	119,5
70-74 ans	37 918	34 082	72 000	47,3	111,3
75-79 ans	22 773	22 440	45 213	49,6	101,5
80 ans et plus	3 013	3 373	6 386	52,8	89,3

**Département d'Agadez**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	22 495	21 656	44 151	103,87
5-9 ans	18 191	18 003	36 194	101,04
10-14 ans	9 969	9 967	19 936	100,02
15-19 ans	7 745	8 433	16 178	91,84
20-24 ans	7 747	10 870	18 617	71,27
25-29 ans	7 070	9 457	16 527	74,76
30-34 ans	6 644	6 067	12 711	109,51
35-39 ans	5 648	4 478	10 126	126,13
40-44 ans	4 347	3 448	7 795	126,07
45-49 ans	3 386	2 588	5 974	130,83
50-54 ans	2 605	1 885	4 490	138,20
55-59 ans	1 921	1 460	3 381	131,58
60-64 ans	1 341	1 205	2 546	111,29
65-69 ans	949	963	1 912	98,55
70-74 ans	794	960	1 754	82,71
75-79 ans	342	403	745	84,86
80 et +	585	667	1 252	87,71
ND	359	460	819	78,04
<b>Total</b>	<b>102 138</b>	<b>102 970</b>	<b>205 108</b>	<b>99,19</b>
0-14 ans (%)	49,77	48,41	49,09	
65 ans et + (%)	2,62	2,92	2,77	
Taux de masculinité (%)	49,80			

**Annexe 9 : Population du département de Diffa**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	17 688	16 929	34 617	104,48
5-9 ans	15 111	14 058	29 169	107,49
10-14 ans	9 461	9 467	18 928	99,94
15-19 ans	7 459	8 018	15 477	93,03
20-24 ans	6 744	8 420	15 164	80,10
25-29 ans	5 925	7 519	13 444	78,80
30-34 ans	5 333	6 117	11 450	87,18
35-39 ans	4 742	4 997	9 739	94,90
40-44 ans	4 204	3 943	8 147	106,62
45-49 ans	3 721	3 154	6 875	117,98
50-54 ans	3 368	2 545	5 913	132,34
55-59 ans	2 810	2 007	4 817	140,01
60-64 ans	2 209	1 548	3 757	142,70
65-69 ans	1 627	1 195	2 822	136,15
70-74 ans	1 341	1 240	2 581	108,15
75-79 ans	476	375	851	126,93
80 et +	1 076	1 077	2 153	99,91
ND	415	473	888	87,74
<b>Total</b>	<b>93 710</b>	<b>93 082</b>	<b>186 792</b>	<b>100,67</b>
0-14 ans (%)	45,30	43,68	44,49	
65 ans et + (%)	4,84	4,20	4,52	
Taux de masculinité (%)	50,17			

**Département de Dosso**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	108 539	106 818	215 357	101,61
5-9 ans	99 604	95 848	195 452	103,92
10-14 ans	59 418	55 480	114 898	107,10
15-19 ans	44 800	44 284	89 084	101,17
20-24 ans	36 960	44 690	81 650	82,70
25-29 ans	30 306	37 571	67 877	80,66
30-34 ans	25 617	27 987	53 604	91,53
35-39 ans	21 491	21 848	43 339	98,37
40-44 ans	18 276	17 144	35 420	106,60
45-49 ans	15 046	13 404	28 450	112,25
50-54 ans	12 104	10 336	22 440	117,11
55-59 ans	9 532	8 282	17 814	115,09
60-64 ans	7 284	7 034	14 318	103,55
65-69 ans	5 532	5 556	11 088	99,57
70-74 ans	4 588	5 099	9 687	89,98
75-79 ans	3 105	3 674	6 779	84,51
80 et +	3 105	3 674	6 779	84,51
ND	1 090	3 364	4 454	32,40
<b>Total</b>	<b>506 397</b>	<b>512 093</b>	<b>1 018 490</b>	<b>98,89</b>
0-14 ans (%)	52,95	50,74	51,84	
65 ans et + (%)	3,23	3,54	3,39	
Taux de masculinité (%)	49,72			

**Annexe 10 : Département de Maradi**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	156 470	157 270	313 740	99,49
5-9 ans	123 511	123 919	247 430	99,67
10-14 ans	67 205	65 265	132 470	102,97
15-19 ans	51 337	54 001	105 338	95,07
20-24 ans	50 678	69 606	120 284	72,81
25-29 ans	44 658	62 190	106 848	71,81
30-34 ans	38 990	43 240	82 230	90,17
35-39 ans	32 494	32 762	65 256	99,18
40-44 ans	25 526	24 727	50 253	103,23
45-49 ans	20 462	18 704	39 166	109,40
50-54 ans	16 209	13 934	30 143	116,33
55-59 ans	13 310	10 947	24 257	121,59
60-64 ans	11 798	9 301	21 099	126,85
65-69 ans	9 106	7 240	16 346	125,77
70-74 ans	7 132	6 443	13 575	110,69
75-79 ans	3 342	2 690	6 032	124,24
80 et +	5 064	5 111	10 175	99,08
ND	187	341	528	54,84
<b>Total</b>	<b>677 479</b>	<b>707 691</b>	<b>1 385 170</b>	<b>95,73</b>
0-14 ans (%)	51,26	48,98	50,10	
65 ans et + (%)	3,64	3,04	3,33	
Taux de masculinité (%)	48,91			

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1977 (milieu rural).**

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	2 193 059	2 216 307	4 409 366	50,3
0-4 ans	422 129	412 950	835 079	49,5
5-9 ans	366 358	326 051	692 409	47,1
10-14 ans	226 899	180 854	407 753	44,4
15-19 ans	197 731	282 591	480 322	58,8
20-24 ans	156 267	229 445	385 712	59,5
25-29 ans	157 202	207 744	364 946	56,9
30-34 ans	153 065	169 416	322 481	52,5
35-39 ans	112 842	88 283	201 125	43,9
40-44 ans	110 888	95 228	206 116	46,2
45-49 ans	59 575	36 888	96 463	38,2
50-54 ans	73 970	58 186	132 156	44,0
55-59 ans	32 561	18 230	50 791	35,9
60-64 ans	49 160	40 822	89 982	45,4
65-69 ans	17 536	11 344	28 880	39,3
70-74 ans	26 197	25 344	51 541	49,2
75-79 ans	8 009	6 197	14 206	43,6
80 ans et plus	16 495	19 002	35 497	53,5
ND	6 175	7 732	13 907	55,6

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	3 030 358	3 093 594	6 123 952	50,5
0-4 ans	660 304	650 629	1 310 933	49,6
5-9 ans	553 796	528 951	1 082 747	48,9
10-14 ans	315 086	311 034	626 120	49,7
15-19 ans	240 405	257 495	497 900	51,7
20-24 ans	220 465	296 146	516 611	57,3
25-29 ans	190 981	257 939	448 920	57,5
30-34 ans	168 658	184 819	353 477	52,3
35-39 ans	144 152	142 366	286 518	49,7
40-44 ans	120 137	110 100	230 237	47,8
45-49 ans	99 427	84 985	184 412	46,1
50-54 ans	81 253	64 942	146 195	44,4
55-59 ans	65 497	51 206	116 703	43,9
60-64 ans	52 687	42 359	95 046	44,6
65-69 ans	40 018	33 046	73 064	45,2
70-74 ans	33 400	31 231	64 631	48,3
75-79 ans	15 439	11 790	27 229	43,3
80 ans et plus	22 621	22 091	44 712	49,4
ND	6 032	12 465	18 497	67,4

#### Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1994 (milieu rural).

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	3 474 368	3 582 461	7 056 829	50,8
0-4 ans	648 306	651 106	1 299 412	50,1
5-9 ans	595 772	586 513	1 182 285	49,6
10-14 ans	519 611	512 407	1 032 018	49,7
15-19 ans	305 718	307 501	613 219	50,1
20-24 ans	238 223	259 403	497 626	52,1
25-29 ans	216 943	294 017	510 960	57,5
30-34 ans	187 535	252 748	440 283	57,4
35-39 ans	165 316	182 283	347 599	52,4
40-44 ans	140 671	141 259	281 930	50,1
45-49 ans	117 260	108 493	225 753	48,1
50-54 ans	96 462	83 107	179 569	46,3
55-59 ans	77 233	62 696	139 929	44,8
60-64 ans	60 363	48 201	108 564	44,4
65-69 ans	45 252	37 779	83 031	45,5
70-74 ans	31 143	27 151	58 294	46,6
75-79 ans	21 937	22 366	44 303	50,5
80 ans et plus	6 623	5 431	12 054	45,1

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1995 (milieu rural).**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	3 554 084	3 671 653	7 225 737	50,8
0-4 ans	648 971	651 934	1 300 905	50,1
5-9 ans	595 217	589 480	1 184 697	49,8
10-14 ans	539 128	533 955	1 073 083	49,8
15-19 ans	339 134	339 625	678 759	50,0
20-24 ans	243 659	257 645	501 304	51,4
25-29 ans	219 516	288 538	508 054	56,8
30-34 ans	191 752	263 124	454 876	57,8
35-39 ans	168 459	193 700	362 159	53,5
40-44 ans	144 391	147 394	291 785	50,5
45-49 ans	120 721	113 565	234 286	48,5
50-54 ans	99 415	86 930	186 345	46,7
55-59 ans	79 657	65 481	145 138	45,1
60-64 ans	62 060	49 712	111 772	44,5
65-69 ans	46 303	38 611	84 914	45,5
70-74 ans	31 423	27 258	58 681	46,5
75-79 ans	21 507	21 765	43 272	50,3
80 ans et plus	2 771	2 936	5 707	51,4

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1996 (milieu rural).**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	3 637 403	3 764 238	7 401 641	50,9
0-4 ans	650 988	654 463	1 305 451	50,1
5-9 ans	594 256	591 467	1 185 723	49,9
10-14 ans	547 975	545 835	1 093 810	49,9
15-19 ans	381 430	381 013	762 443	50,0
20-24 ans	249 371	259 167	508 538	51,0
25-29 ans	221 516	278 849	500 365	55,7
30-34 ans	196 650	272 532	469 182	58,1
35-39 ans	171 269	206 568	377 837	54,7
40-44 ans	148 101	153 391	301 492	50,9
45-49 ans	124 235	118 986	243 221	48,9
50-54 ans	102 399	90 887	193 286	47,0
55-59 ans	82 173	68 515	150 688	45,5
60-64 ans	63 888	51 439	115 327	44,6
65-69 ans	47 350	39 373	86 723	45,4
70-74 ans	32 076	27 898	59 974	46,5
75-79 ans	20 941	20 876	41 817	49,9
80 ans et plus	2 785	2 979	5 764	51,7

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1997 (milieu rural).**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	3 722 047	3 858 570	7 580 617	50,9
0-4 ans	655 837	660 223	1 316 060	50,2
5-9 ans	592 850	591 983	1 184 833	50,0
10-14 ans	549 130	550 658	1 099 788	50,1
15-19 ans	426 779	426 024	852 803	50,0
20-24 ans	258 055	265 879	523 934	50,7
25-29 ans	223 504	267 370	490 874	54,5
30-34 ans	201 709	279 794	481 503	58,1
35-39 ans	174 009	220 048	394 057	55,8
40-44 ans	151 745	159 844	311 589	51,3
45-49 ans	127 797	124 673	252 470	49,4
50-54 ans	105 445	95 013	200 458	47,4
55-59 ans	84 777	71 761	156 538	45,8
60-64 ans	65 843	53 387	119 230	44,8
65-69 ans	48 444	40 154	88 598	45,3
70-74 ans	32 953	28 842	61 795	46,7
75-79 ans	20 425	19 983	40 408	49,5
80 ans et plus	2 745	2 934	5 679	51,7

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1998 (milieu rural).**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes
Tous âges	3 808 259	3 954 970	7 763 229	50,9
0-4 ans	665 340	671 324	1 336 664	50,2
5-9 ans	589 457	589 217	1 178 674	50,0
10-14 ans	547 478	552 958	1 100 436	50,2
15-19 ans	466 252	466 098	932 350	50,0
20-24 ans	273 639	280 336	553 975	50,6
25-29 ans	226 202	257 676	483 878	53,3
30-34 ans	206 045	283 211	489 256	57,9
35-39 ans	177 030	232 885	409 915	56,8
40-44 ans	155 196	167 651	322 847	51,9
45-49 ans	131 369	130 486	261 855	49,8
50-54 ans	108 576	99 357	207 933	47,8
55-59 ans	87 451	75 155	162 606	46,2
60-64 ans	67 905	55 553	123 458	45,0
65-69 ans	49 650	41 086	90 736	45,3
70-74 ans	33 863	29 777	63 640	46,8
75-79 ans	20 125	19 359	39 484	49,0
80 ans et plus	2 681	2 841	5 522	51,4

**Département de Tahoua**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	150 758	145 515	296 273	103,60
5-9 ans	119 109	111 249	230 358	107,07
10-14 ans	66 359	62 553	128 912	106,08
15-19 ans	49 735	52 133	101 868	95,40
20-24 ans	45 718	65 698	111 416	69,59
25-29 ans	39 439	58 177	97 616	67,79
30-34 ans	34 667	40 022	74 689	86,62
35-39 ans	29 623	30 497	60 120	97,13
40-44 ans	24 874	23 670	48 544	105,09
45-49 ans	20 523	18 097	38 620	113,41
50-54 ans	16 638	13 519	30 157	123,07
55-59 ans	13 171	10 572	23 743	124,58
60-64 ans	10 231	8 806	19 037	116,18
65-69 ans	7 597	6 813	14 410	111,51
70-74 ans	6 107	6 109	12 216	99,97
75-79 ans	2 952	2 520	5 472	117,14
80 et +	4 318	3 875	8 193	111,43
ND	1 213	2 560	3 773	47,38
<b>Total</b>	<b>643 032</b>	<b>662 385</b>	<b>1 305 417</b>	<b>97,08</b>
0-14 ans (%)	52,50	48,48	50,22	
65 ans et + (%)	3,27	2,93	3,10	
Taux de masculinité (%)	49,26			

**Département de Tillabéri**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	131 918	131 047	262 965	100,66
5-9 ans	125 434	119 507	244 941	104,96
10-14 ans	80 363	76 854	157 217	104,57
15-19 ans	60 821	62 173	122 994	97,83
20-24 ans	46 509	58 532	105 041	79,46
25-29 ans	37 929	48 784	86 713	77,75
30-34 ans	33 534	37 516	71 050	89,39
35-39 ans	28 909	29 571	58 480	97,76
40-44 ans	25 340	23 145	48 485	109,48
45-49 ans	21 300	18 283	39 583	116,50
50-54 ans	17 461	14 568	32 029	119,86
55-59 ans	13 716	11 555	25 271	118,70
60-64 ans	10 095	9 194	19 289	109,80
65-69 ans	7 659	7 203	14 862	106,33
70-74 ans	6 613	7 040	13 653	93,93
75-79 ans	3 718	2 800	6 518	132,79
80 et +	4 082	5 054	9 136	80,77
ND	1 297	2 781	4 078	46,64
<b>Total</b>	<b>656 698</b>	<b>665 607</b>	<b>1 322 305</b>	<b>98,66</b>
0-14 ans (%)	51,53	49,40	50,46	
65 ans et + (%)	3,37	3,33	3,35	
Taux de masculinité (%)	49,66			

**Département de Zinder**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	146 247	144 629	290 876	101,12
5-9 ans	113 986	107 468	221 454	106,07
10-14 ans	67 272	70 259	137 531	95,75
15-19 ans	52 901	60 058	112 959	88,08
20-24 ans	52 215	71 379	123 594	73,15
25-29 ans	47 301	63 223	110 524	74,82
30-34 ans	43 318	45 499	88 817	95,21
35-39 ans	37 617	34 712	72 329	108,37
40-44 ans	30 923	25 940	56 863	119,21
45-49 ans	25 668	19 661	45 329	130,55
50-54 ans	21 182	14 889	36 071	142,27
55-59 ans	17 235	11 581	28 816	148,82
60-64 ans	14 137	9 408	23 545	150,27
65-69 ans	10 666	7 285	17 951	146,41
70-74 ans	9 230	7 446	16 676	123,96
75-79 ans	3 215	2 069	5 284	155,39
80 et +	2 861	3 813	6 674	75,03
ND	2 861	3 813	6 674	75,03
<b>Total</b>	<b>698 835</b>	<b>703 132</b>	<b>1 401 967</b>	<b>99,39</b>
0-14 ans (%)	47,06	46,10	46,58	
65 ans et + (%)	3,73	2,95	3,34	
Taux de masculinité (%)	49,85			

**Communauté Urbaine de Niamey**

	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
0-4 ans	39 466	38 789	78 255	101,75
5-9 ans	31 870	33 543	65 413	95,01
10-14 ans	21 290	23 406	44 696	90,96
15-19 ans	17 902	19 775	37 677	90,53
20-24 ans	18 929	20 131	39 060	94,03
25-29 ans	16 732	16 720	33 452	100,07
30-34 ans	13 272	11 936	25 208	111,19
35-39 ans	10 659	8 614	19 273	123,74
40-44 ans	8 560	5 914	14 474	144,74
45-49 ans	6 276	4 084	10 360	153,67
50-54 ans	4 202	2 758	6 960	152,36
55-59 ans	2 715	1 912	4 627	142,00
60-64 ans	1 581	1 338	2 919	118,16
65-69 ans	1 005	972	1 977	103,40
70-74 ans	745	867	1 612	85,93
75-79 ans	386	434	820	88,94
80 et +	418	805	1 223	51,93
ND	2 330	1 540	3 870	151,30
<b>Total</b>	<b>198 338</b>	<b>193 538</b>	<b>391 876</b>	<b>102,48</b>
0-14 ans (%)	47,26	49,86	48,55	
65 ans et + (%)	1,30	1,60	1,45	
Taux de masculinité (%)	50,61			

**EDSN 1992**

Groupes d'âge	Niamey	Autres villes	Urbain	Rural	Niger
15-19	118	214	177	242	230
20-24	259	318	294	333	327
25-29	266	291	282	324	317
30-34	246	245	245	261	258
35-39	180	203	194	196	196
40-44	70	131	110	105	106
45-49	34	45	41	42	42

**EDSN 1998**

Groupes d'âges	Niamey	Autres villes	Urbain	Rural	Niger
15-19	88	157	125	242	216
20-24	209	311	269	336	322
25-29	225	287	261	333	319
30-34	219	258	244	306	293
35-39	187	185	186	210	206
40-44	74	82	79	100	96
45-49	37	18	25	44	42
TGFG (pour 1000)	165	226	201	271	257
TBN (pour 1000)	39,3	46,6	44	55	52,8

**Taux d'activité par sexe et groupe d'âge en 1977.**

Groupes d'âge	Unité : %		
	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14	20,6	2,8	12,6
15-19	83,9	6,3	38,7
20-24	95,9	6,5	43,0
25-29	98,1	6,5	46,0
30-34	98,7	7,1	50,5
35-39	98,8	8,0	58,6
40-44	98,6	9,1	57,1
45-49	98,6	10,2	64,5
50-54	97,0	10,1	*
55-59	96,1	10,4	*
60-64	89,8	8,0	52,1
65 et +	67,5	5,0	37,3
ND	44,7	10,4	26,5
Total	52,3	4,4	28,2

\* : Le taux concerne 50-59, qui est = 78,9.

**Taux d'activité par sexe et groupe d'âge en 1988.**

Groupes d'âge	Unité : %		
	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14	58,6	20,4	40,8
15-19	79,6	18,8	46,6
20-24	91,3	19,5	50,5
25-29	96,0	20,8	53,2
30-34	97,2	21,8	57,4
35-39	97,8	23,8	62,0
40-44	97,6	24,5	61,7
45-49	97,7	26,7	67,2
50-54	96,5	25,5	63,4
55-59	95,5	25,6	67,7
60-64	91,0	22,7	58,9
65 et +	71,8	14,8	45,7
ND	70,0	13,9	35,7
Total	85,5	21,0	52,6

**Taux d'activité par sexe et par groupes d'âge (%) RGP 88**

Agadez			
Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	38,9	26,3	32,8
15-19	71,1	30	48,9
20-24	88,9	26,6	52
25-29	95,2	29,5	58,1
30-34	96,8	35,5	67,5
35-39	96,8	39,9	71,8
40-44	95,8	44,1	72,5
45-49	96	47,6	75,7
50-54	94,1	46,5	72,8
55-59	91,2	45,1	73,4
60-64	85,8	39,6	62,7
65 et +	64,5	23,6	43,3
ND	66,9	23,3	42,4
Total	80,9	32,2	56,2

**Diffa**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	61,3	30,1	46,7
15-19	79,7	13,6	43,2
20-24	91,6	13,1	48,1
25-29	97,2	13,3	50,3
30-34	97,9	15,2	52,2
35-39	97,9	19,3	59,9
40-44	98,4	19,9	59,5
45-49	98,3	26,6	67,5
50-54	97,6	25,9	64,7
55-59	96,6	29	72,7
60-64	91,8	26,2	63,4
65 et +	76,4	15,7	48,8
ND	81,2	18,2	47,6
Total	87,4	18,8	52,8

**Dosso**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	69,6	16,3	44,8
15-19	86,3	17,3	50,6
20-24	94,6	18,9	54,1
25-29	97,4	19,8	53,5
30-34	98	21,6	57,9
35-39	98,5	22,6	60,5
40-44	98,3	24,7	61,1
45-49	98,5	27,6	67,1
50-54	97,2	27	62,9
55-59	96	26,8	66,9
60-64	90,8	24,3	55,5
65 et +	65	15,9	40,8
ND	69,5	14,9	28,3
Total	88,1	20	53,5

**Maradi**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	60	43,8	52,6
15-19	82	46	62,1
20-24	94	47,8	67
25-29	97,6	51,2	71
30-34	98,1	53,2	74,1
35-39	98,6	55,5	77,5
40-44	98,4	55,8	76,7
45-49	98,4	57,8	80,3
50-54	97,2	53,7	76,2
55-59	96,9	51	77,9
60-64	93,7	43,8	71
65 et +	76,6	27,4	54
ND	52,4	23,8	33,9
Total	87,6	48,8	67,5

**Tahoua**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	60,5	26,3	45,1
15-19	81,4	16,7	46,2
20-24	90,8	12,9	44,7
25-29	94,6	12,4	45,8
30-34	96	13,2	51,3
35-39	96,6	15,3	55,7
40-44	96,9	17,1	56,8
45-49	96,9	19,7	62,2
50-54	95,6	18,9	60
55-59	95	19,6	63,3
60-64	89,9	16,9	55,2
65 et +	69,5	10,6	41,6
ND	59,6	12,8	27,9
Total	85,5	16,2	49,4

**Tillabéri**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	66,4	8,2	38,5
15-19	86,2	6,5	44,8
20-24	95,2	5,2	45,7
25-29	97,2	5,2	44,6
30-34	97,8	5,4	48,1
35-39	98,2	6,4	52,9
40-44	98,2	7,1	52,6
45-49	98,3	8,1	59,7
50-54	97,3	9,8	54,6
55-59	96,4	10,7	61,6
60-64	91,2	10,9	50
65 et +	70,2	7,7	40,3
ND	50,2	6,7	20,5
Total	87,4	6,9	46,4

**Zinder**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	52,9	14,9	35,6
15-19	75,7	9,5	37,3
20-24	89,8	9,9	42,7
25-29	95,8	10,5	48
30-34	97,1	11,5	52,1
35-39	97,7	13,1	59,1
40-44	97,3	14,1	57,8
45-49	97,6	16,2	65,5
50-54	96,5	16,5	61,5
55-59	95,9	17,7	69,4
60-64	92,4	15,8	60,4
65 et +	76,4	10,6	48,5
ND	69,8	11,5	36,5
Total	85,4	12	48,3

**Niamey**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	10,9	6,8	8,8
15-19	45,7	14,8	29,5
20-24	74,1	18,7	46,3
25-29	90,1	23,8	56,1
30-34	95,3	27,8	63,5
35-39	96	27,9	65,5
40-44	95,6	29	68,3
45-49	94,6	31	69,8
50-54	91,8	30,4	66,9
55-59	84,3	25,2	60,7
60-64	67,9	22,2	45,8
65 et +	51,3	15,1	31,9
ND	86,7	26,4	62,7
Total	68,6	19,4	44,6

**Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1977.**

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Femmes
0-4 ans	480 488	(472 912)	472 912
5-9 ans	412 380	(374 083)	374 083
10-14 ans	259 559	(212 663)	212 663
15-19 ans	228 571	(320 082)	320 082
20-24 ans	177 956	(258 820)	258 820
25-29 ans	178 861	(237 658)	237 658
30-34 ans	171 672	(191 502)	191 502
35-39 ans	129 060	(103 525)	103 525
40-44 ans	123 794	(107 360)	107 360
45-49 ans	68 297	(43 147)	43 147
50-54 ans	81 145	(65 511)	65 511
55-59 ans	37 086	(21 631)	21 631
60-64 ans	53 725	(46 302)	46 302
65-69 ans	19 876	(13 229)	13 229
70-74 ans	28 579	(28 513)	28 513
75-79 ans	8 985	(7 252)	7 252
80 ans et plus	17 845	(21 475)	21 475
ND	7 963	(9 304)	9 304

**1. Etat de la population****1.a Population totale par département**

	Population 1960	Population 1977	Population 1988
Agadez		124 985	208 828
Diffa		167 389	189 091
Dosso		693 207	1 018 895
Maradi		949 747	1 389 433
Tahoua		993 615	1 308 598
Tillabéri		928 849	1 328 283
Niamey (Capitale)		242 973	397 437
Zinder		1 002 225	1 411 061
Urbain		656 203	1 114 020
Rural		4 446 787	6 137 606
<b>NIGER</b>	<b>2980000</b>	<b>5 102 990</b>	<b>7 251 626</b>

Source : RGP 1977 et 1988

**1.b Structure par sexe et par âge****Ensemble du pays**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	773 585	762 655	1 536 240
5-9 ans	646 818	623 595	1 270 413
10-14 ans	381 184	372 908	754 092
15-19 ans	292 855	309 216	602 071
20-24 ans	265 735	349 696	615 431
25-29 ans	229 127	303 272	532 399
30-34 ans	201 374	218 380	419 754
35-39 ans	171 186	167 484	338 670
40-44 ans	142 020	127 930	269 950
45-49 ans	116 410	97 976	214 386
50-54 ans	93 735	74 439	168 174
55-59 ans	74 444	58 311	132 755
60-64 ans	58 708	47 948	106 656
65-69 ans	44 108	37 113	81 221
70-74 ans	36 550	35 204	71 754
75-79 ans	17 039	13 441	30 480
80 et +	24 827	25 734	50 561
ND	9 752	15 330	25 082
Total	3 579 457	3 640 632	7 220 089
0-14 ans* (%)	50,5	48,5	49,5
65 ans et +* (%)	3,4	2,7	3,1
Taux de masculinité (%)	49,58		

\* sans les non déclarés

**Milieu Urbain**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	113 281	112 026	225 307
5-9 ans	93 022	94 644	187 666
10-14 ans	65 955	62 017	127 972
15-19 ans	52 593	51 578	104 171
20-24 ans	45 271	53 515	98 786
25-29 ans	38 145	45 368	83 513
30-34 ans	32 718	33 585	66 303
35-39 ans	27 032	25 094	52 126
40-44 ans	21 910	17 823	39 733
45-49 ans	16 956	12 998	29 954
50-54 ans	12 501	9 497	21 998
55-59 ans	8 928	7 105	16 033
60-64 ans	5 996	5 477	11 473
65-69 ans	4 115	4 178	8 293
70-74 ans	3 150	3 973	7 123
75-79 ans	1 600	1 651	3 251
80 et +	2 206	3 643	5 849
ND	3 720	2 865	6 585
<b>Total</b>	<b>549 099</b>	<b>547 037</b>	<b>1 096 136</b>
0-14 ans (%)	49,92	49,38	49,65
65 ans et + (%)	2,03	2,47	2,25
Taux de masculinité (%)	50,09		

**Milieu Rural**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	660 304	650 629	1 310 933
5-9 ans	553 796	528 951	1 082 747
10-14 ans	315 086	311 034	626 120
15-19 ans	240 405	257 495	497 900
20-24 ans	220 465	296 146	516 611
25-29 ans	190 981	257 939	448 920
30-34 ans	168 658	184 819	353 477
35-39 ans	144 152	142 366	286 518
40-44 ans	120 137	110 100	230 237
45-49 ans	99 427	84 985	184 412
50-54 ans	81 253	64 942	146 195
55-59 ans	65 497	51 206	116 703
60-64 ans	52 687	42 359	95 046
65-69 ans	40 018	33 046	73 064
70-74 ans	33 400	31 231	64 631
75-79 ans	15 439	11 790	27 229
80 et +	22 621	22 091	44 712
ND	6 032	12 465	18 497
<b>Total</b>	<b>3 030 358</b>	<b>3 093 594</b>	<b>6 123 952</b>
0-14 ans (%)	50,56	48,38	49,46
65 ans et + (%)	3,69	3,19	3,43
Taux de masculinité (%)	49,48		

**Département d'Agadez**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	22 495	21 656	44 151
5-9 ans	18 191	18 003	36 194
10-14 ans	9 969	9 967	19 936
15-19 ans	7 745	8 433	16 178
20-24 ans	7 747	10 870	18 617
25-29 ans	7 070	9 457	16 527
30-34 ans	6 644	6 067	12 711
35-39 ans	5 648	4 478	10 126
40-44 ans	4 347	3 448	7 795
45-49 ans	3 386	2 588	5 974
50-54 ans	2 605	1 885	4 490
55-59 ans	1 921	1 460	3 381
60-64 ans	1 341	1 205	2 546
65-69 ans	949	963	1 912
70-74 ans	794	960	1 754
75-79 ans	342	403	745
80 et +	585	667	1 252
ND	359	460	819
<b>Total</b>	<b>102 138</b>	<b>102 970</b>	<b>205 108</b>
0-14 ans (%)	49,77	48,41	49,09
65 ans et + (%)	2,62	2,92	2,77
Taux de masculinité (%)	49,80		

**Département de Diffa**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	17 688	16 929	34 617
5-9 ans	15 111	14 058	29 169
10-14 ans	9 461	9 467	18 928
15-19 ans	7 459	8 018	15 477
20-24 ans	6 744	8 420	15 164
25-29 ans	5 925	7 519	13 444
30-34 ans	5 333	6 117	11 450
35-39 ans	4 742	4 997	9 739
40-44 ans	4 204	3 943	8 147
45-49 ans	3 721	3 154	6 875
50-54 ans	3 368	2 545	5 913
55-59 ans	2 810	2 007	4 817
60-64 ans	2 209	1 548	3 757
65-69 ans	1 627	1 195	2 822
70-74 ans	1 341	1 240	2 581
75-79 ans	476	375	851
80 et +	1 076	1 077	2 153
ND	415	473	888
<b>Total</b>	<b>93 710</b>	<b>93 082</b>	<b>186 792</b>
0-14 ans (%)	45,30	43,68	44,49
65 ans et + (%)	4,84	4,20	4,52
Taux de masculinité (%)	50,17		

**Département de Dosso**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	108 539	106 818	215 357
5-9 ans	99 604	95 848	195 452
10-14 ans	59 418	55 480	114 898
15-19 ans	44 800	44 284	89 084
20-24 ans	36 960	44 690	81 650
25-29 ans	30 306	37 571	67 877
30-34 ans	25 617	27 987	53 604
35-39 ans	21 491	21 848	43 339
40-44 ans	18 276	17 144	35 420
45-49 ans	15 046	13 404	28 450
50-54 ans	12 104	10 336	22 440
55-59 ans	9 532	8 282	17 814
60-64 ans	7 284	7 034	14 318
65-69 ans	5 532	5 556	11 088
70-74 ans	4 588	5 099	9 687
75-79 ans	3 105	3 674	6 779
80 et +	3 105	3 674	6 779
ND	1 090	3 364	4 454
<b>Total</b>	<b>506 397</b>	<b>512 093</b>	<b>1 018 490</b>
0-14 ans (%)	52,95	50,74	51,84
65 ans et + (%)	3,23	3,54	3,39
Taux de masculinité (%)	49,72		

**Département de Maradi**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	156 470	157 270	313 740
5-9 ans	123 511	123 919	247 430
10-14 ans	67 205	65 265	132 470
15-19 ans	51 337	54 001	105 338
20-24 ans	50 678	69 606	120 284
25-29 ans	44 658	62 190	106 848
30-34 ans	38 990	43 240	82 230
35-39 ans	32 494	32 762	65 256
40-44 ans	25 526	24 727	50 253
45-49 ans	20 462	18 704	39 166
50-54 ans	16 209	13 934	30 143
55-59 ans	13 310	10 947	24 257
60-64 ans	11 798	9 301	21 099
65-69 ans	9 106	7 240	16 346
70-74 ans	7 132	6 443	13 575
75-79 ans	3 342	2 690	6 032
80 et +	5 064	5 111	10 175
ND	187	341	528
<b>Total</b>	<b>677 479</b>	<b>707 691</b>	<b>1 385 170</b>
0-14 ans (%)	51,26	48,98	50,10
65 ans et + (%)	3,64	3,04	3,33
Taux de masculinité (%)	48,91		

**Département de Tahoua**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	150 758	145 515	296 273
5-9 ans	119 109	111 249	230 358
10-14 ans	66 359	62 553	128 912
15-19 ans	49 735	52 133	101 868
20-24 ans	45 718	65 698	111 416
25-29 ans	39 439	58 177	97 616
30-34 ans	34 667	40 022	74 689
35-39 ans	29 623	30 497	60 120
40-44 ans	24 874	23 670	48 544
45-49 ans	20 523	18 097	38 620
50-54 ans	16 638	13 519	30 157
55-59 ans	13 171	10 572	23 743
60-64 ans	10 231	8 806	19 037
65-69 ans	7 597	6 813	14 410
70-74 ans	6 107	6 109	12 216
75-79 ans	2 952	2 520	5 472
80 et +	4 318	3 875	8 193
ND	1 213	2 560	3 773
<b>Total</b>	<b>643 032</b>	<b>662 385</b>	<b>1 305 417</b>
0-14 ans (%)	52,50	48,48	50,22
65 ans et + (%)	3,27	2,93	3,10
Taux de masculinité (%)	49,26		

**Département de Tillabéri**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	131 918	131 047	262 965
5-9 ans	125 434	119 507	244 941
10-14 ans	80 363	76 854	157 217
15-19 ans	60 821	62 173	122 994
20-24 ans	46 509	58 532	105 041
25-29 ans	37 929	48 784	86 713
30-34 ans	33 534	37 516	71 050
35-39 ans	28 909	29 571	58 480
40-44 ans	25 340	23 145	48 485
45-49 ans	21 300	18 283	39 583
50-54 ans	17 461	14 568	32 029
55-59 ans	13 716	11 555	25 271
60-64 ans	10 095	9 194	19 289
65-69 ans	7 659	7 203	14 862
70-74 ans	6 613	7 040	13 653
75-79 ans	3 718	2 800	6 518
80 et +	4 082	5 054	9 136
ND	1 297	2 781	4 078
<b>Total</b>	<b>656 698</b>	<b>665 607</b>	<b>1 322 305</b>
0-14 ans (%)	51,53	49,40	50,46
65 ans et + (%)	3,37	3,33	3,35
Taux de masculinité (%)	49,66		

**Département de Zinder**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	146 247	144 629	290 876
5-9 ans	113 986	107 468	221 454
10-14 ans	67 272	70 259	137 531
15-19 ans	52 901	60 058	112 959
20-24 ans	52 215	71 379	123 594
25-29 ans	47 301	63 223	110 524
30-34 ans	43 318	45 499	88 817
35-39 ans	37 617	34 712	72 329
40-44 ans	30 923	25 940	56 863
45-49 ans	25 668	19 661	45 329
50-54 ans	21 182	14 889	36 071
55-59 ans	17 235	11 581	28 816
60-64 ans	14 137	9 408	23 545
65-69 ans	10 666	7 285	17 951
70-74 ans	9 230	7 446	16 676
75-79 ans	3 215	2 069	5 284
80 et +	2 861	3 813	6 674
ND	2 861	3 813	6 674
<b>Total</b>	<b>698 835</b>	<b>703 132</b>	<b>1 401 967</b>
0-14 ans (%)	47,06	46,10	46,58
65 ans et + (%)	3,73	2,95	3,34
Taux de masculinité (%)	49,85		

**Communauté Urbaine de Niamey**

	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	39 466	38 789	78 255
5-9 ans	31 870	33 543	65 413
10-14 ans	21 290	23 406	44 696
15-19 ans	17 902	19 775	37 677
20-24 ans	18 929	20 131	39 060
25-29 ans	16 732	16 720	33 452
30-34 ans	13 272	11 936	25 208
35-39 ans	10 659	8 614	19 273
40-44 ans	8 560	5 914	14 474
45-49 ans	6 276	4 084	10 360
50-54 ans	4 202	2 758	6 960
55-59 ans	2 715	1 912	4 627
60-64 ans	1 581	1 338	2 919
65-69 ans	1 005	972	1 977
70-74 ans	745	867	1 612
75-79 ans	386	434	820
80 et +	418	805	1 223
ND	2 330	1 540	3 870
<b>Total</b>	<b>198 338</b>	<b>193 538</b>	<b>391 876</b>
0-14 ans (%)	47,26	49,86	48,55
65 ans et + (%)	1,30	1,60	1,45
Taux de masculinité (%)	50,61		

**Taux de chômage par sexe et groupe d'âge en 1977**

Groupes d'âge	Unité: %		
	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14	2,0	5,7	2,4
15-19	1,8	3,8	2,0
20-24	1,2	2,4	1,3
25-29	0,8	1,9	0,9
30-34	0,5	2,1	0,7
35-39	0,5	2,4	0,7
40-44	0,5	3,8	0,7
45-49	0,5	5,4	0,8
50-54	0,5	6,8	*
55-59	0,7	7,5	*
60-64	0,6	9,5	1,3
65 et +	1,2	18,2	2,3
ND	1,6	4,4	2,2
<b>Total</b>	<b>0,9</b>	<b>4,1</b>	<b>1,2</b>

\*: Le taux concerne 50-59, qui est = 1,0.

**Taux de chômage par sexe et groupe d'âge en 1988**

Groupes d'âge	Unité: %		
	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14	4,1	10,8	5,7
15-19	4,6	5,0	4,7
20-24	4,1	2,9	3,8
25-29	1,8	1,0	1,7
30-34	1,0	0,6	0,9
35-39	0,7	0,5	0,7
40-44	0,6	0,3	0,6
45-49	0,6	0,5	0,5
50-54	0,4	0,8	0,5
55-59	0,4	1,2	0,5
60-64	0,1	1,2	0,3
65 et +	0,0	0,0	0,0
ND	3,2	3,5	3,3
<b>Total</b>	<b>2,1</b>	<b>3,0</b>	<b>2,3</b>

**Taux de chômage par groupe d'âge et par sexe (%) RGP 1988****Agadez**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	22,3	11,2	18
15-19	25,7	9,2	20,2
20-24	18,2	4,4	14
25-29	8,8	2,1	6,9
30-34	4,9	1	3,9
35-39	3,8	0,8	3
40-44	3,7	0,5	2,9
45-49	3,4	1	2,8
50-54	2,9	0,4	2,2
55-59	2,4	0,8	2
60-64	0,7	0,7	0,7
65 et +	0	0	0
ND	1,2	0,9	1,2
Total	10,1	3,8	8,3

**Diffa**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	15,5	39,5	22,7
15-19	9,5	18,2	11
20-24	3,4	6,1	3,8
25-29	1,1	2,6	1,3
30-34	0,6	1,2	0,7
35-39	0,3	1	0,4
40-44	0,1	0,6	0,2
45-49	0,1	0,5	0,2
50-54	0,1	0,6	0,2
55-59	0,1	0,8	0,2
60-64	0,1	0,4	0,2
65 et +	0	0	0
ND	1,2	5,8	2,2
Total	3,4	11,7	4,9

**Dosso**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	0,6	4,8	1,3
15-19	1	2,1	1,2
20-24	1,3	1,5	1,3
25-29	1,1	0,4	0,5
30-34	0,3	0,3	0,3
35-39	0,2	0,1	0,1
40-44	0,1	0,2	0,1
45-49	0,1	0,2	0,1
50-54	0,1	0,2	0,1
55-59	0,1	0,2	0,2
60-64	0	0,3	0,1
65 et +	0	0	0
ND	0,7	3,2	1,7
Total	0,5	1,3	0,7

**Maradi**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	2,7	3,1	2,9
15-19	3	1	2,2
20-24	2,6	0,7	1,8
25-29	0,9	1,3	0,7
30-34	0,5	0,2	0,4
35-39	0,4	0,2	0,3
40-44	0,3	0,1	0,2
45-49	0,2	0,1	0,2
50-54	0,2	0,3	0,3
55-59	0,2	0,4	0,2
60-64	0,1	0,3	0,1
65 et +	0	0	0
ND	2	0	1,1
Total	1,3	0,7	1,1

**Tahoua**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	4	10	5,6
15-19	3,3	5,2	3,7
20-24	2,6	1,9	2,5
25-29	1,1	0,9	1,1
30-34	0,6	0,7	0,6
35-39	0,3	0,8	0,4
40-44	0,3	0,9	0,4
45-49	0,2	1,1	0,4
50-54	0,2	1,7	0,4
55-59	0,2	2,9	0,6
60-64	0,1	2,1	0,4
65 et +	0	0	0
ND	2,1	1,8	2
Total	1,5	3,7	1,9

**Tillabéri**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	0,9	14,4	2,3
15-19	1,1	9,4	1,7
20-24	1,4	4,8	1,6
25-29	0,5	1,8	0,6
30-34	0,2	0,8	0,2
35-39	0,1	0,9	0,1
40-44	0,1	1,5	0,2
45-49	0	1,5	0,1
50-54	0,1	3,7	0,4
55-59	0,1	4,5	0,4
60-64	0,1	4,4	0,6
65 et +	0	0	0
ND	0,5	4,9	1,4
Total	0,6	6	1

**Zinder**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	8,7	25,1	11,8
15-19	6,6	8,3	6,9
20-24	3,9	3,2	3,8
25-29	1,7	1,2	1,7
30-34	0,8	0,7	0,8
35-39	0,6	0,6	0,6
40-44	0,3	0,7	0,4
45-49	0,4	0,6	0,4
50-54	0,2	1	0,3
55-59	0,2	1,2	0,3
60-64	0,1	1,9	0,3
65 et +	0	0	0
ND	1,4	5,9	2,2
Total	2,4	5,8	2,9

**Niamey**

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
10-14 ans	39,6	34,8	37,7
15-19	27,8	29,2	28,2
20-24	22,5	22,7	22,6
25-29	10,5	6,4	9,6
30-34	5,7	2,8	5,1
35-39	4,9	1,7	4,3
40-44	5,2	0,9	4,5
45-49	5,3	0,4	4,5
50-54	5	0,7	4,2
55-59	4,9	0,1	4,2
60-64	2,3	0,6	1,9
65 et +	0,1	0	0,1
ND	7,9	3	7
Total	12	11,5	11,9

**Sex ratio (ou rapport de masculinité) à la naissance.**

Année	Masculin	feminin	Ensemble	Sex ratio
1966	71 912	72 640	144 552	99,0
1977	86 174	85 577	171 751	100,7
1988	147 569	148 292	295 861	99,5
1994	167 677	165 697	333 374	101,2
1995	185 934	183 251	369 185	101,5
1996	172 618	169 178	341 796	102,0
1997	192 518	189 611	382 129	101,5
1998	196 370	193 341	389 711	101,6
1999	200 433	197 276	397 709	101,6

**Indice synthétique de fécondité**

	ISF 88	TGTF 88
Agadez	6,6	217,9
Diffa	5,0	165,8
Dosso	8,0	260,0
Maradi	7,7	251,3
Tahoua	6,9	226,9
Tillabéri	8,2	263,5
Zinder	5,8	191,3
Niamey	6,5	213,0
<b>Niger</b>	<b>7,1</b>	<b>231,3</b>
Urbain	7,1	231,2
Rural	7,1	231,5

**Pourcentage des enfants de moins de 5 ans considérés comme atteints de sous-nutrition****EDSN I**

	Taille pour âge		Poids pour taille		Poids pour âge	
	inf à -3ET	inf à -2ET	inf à -3ET	inf à -2ET	inf à -3ET	inf à -2ET
Agadez	16,2	35,0	2,8	13,7	9,9	36,6
Diffa	20,7	37,9	3,8	17,4	15,0	37,3
Dosso	10,0	24,8	1,2	12,7	8,1	30,5
Maradi	21,1	42,9	3,9	17,7	19,6	48,9
Tahoua	16,2	35,0	2,8	13,7	9,9	36,6
Tillabéri	9,9	24,0	2,7	19,1	10,5	31,8
Zinder	20,7	37,9	3,8	17,4	15,0	37,3
Niamey	4,8	19,2	1,4	11,8	4,6	23,7
Urbain	8,1	25,5	1,9	12,0	5,5	29,0
Rural	16,7	33,9	3,0	16,7	13,6	37,9
<b>Niger</b>	<b>15,0</b>	<b>32,3</b>	<b>2,8</b>	<b>15,8</b>	<b>12,0</b>	<b>36,2</b>

**Pourcentage des enfants de moins de 3 ans considérés comme atteints de sous-nutrition****EDSN II**

	Taille pour âge		Poids pour taille		Poids pour âge	
	inf à -3ET	inf à -2ET	inf à -3ET	inf à -2ET	inf à -3ET	inf à -2ET
Agadez	16,2	38,0	2,2	20,2	19,3	48,3
Diffa	26,1	42,8	5,7	24,0	24,2	51,4
Dosso	13,4	36,3	2,9	20,6	17,1	47,3
Maradi	24,4	52,0	3,7	18,5	24,8	54,3
Tahoua	16,2	38,0	2,2	20,2	19,3	48,3
Tillabéri	15,9	36,1	3,7	22,3	16,5	50,0
Zinder	26,1	42,8	5,7	24,0	24,2	51,4
Niamey	7,5	24,8	1,9	12,9	5,9	31,3
Urbain	10,7	31,2	2,0	13,3	10,2	35,3
Rural	21,2	43,0	4,0	22,1	22,1	52,4
<b>Niger</b>	<b>19,5</b>	<b>41,1</b>	<b>3,7</b>	<b>20,7</b>	<b>20,2</b>	<b>49,6</b>

**Age médian au premier mariage des femmes**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Dosso	Maradi	Tahoua/Agadez	Tillabéri	Zinder/Diffa
15 - 19									
20 - 24	15,1	16,9	14,9	18,9	15,2	14,7	14,9	15,4	14,8
25 - 29	15,1	15,7	15,0	16,9	15,2	15,0	15,0	15,3	14,8
30 - 34	15,1	15,5	15,0	16,7	15,5	14,7	14,9	15,4	14,7
35 - 39	15,2	15,2	15,2	15,8	15,4	14,8	15,3	15,3	15,0
40 - 44	15,1	15,2	15,0	15,6	15,5	15,1	15,0	15,0	14,5
45 - 49	15,1	15,1	15,1	15,8	15,4	14,6	15,4	15,1	15,1
Ensemble *	15,1	15,6	15,0	17,1	15,3	14,8	15,0	15,3	14,8

Source : EDSN 92

\* ne concerne que les femmes âgées de 20 à 49 ans

**Age Médian au premier mariage des femmes**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Dosso	Maradi	Tahoua/Agadez	Tillabéri	Zinder/Diffa
15 - 19									
20 - 24	15,7	18,7	15,4		16,3	15,3	15,5	16,4	14,9
25 - 29	15,3	16,6	15,2	17,9	15,8	14,7	15,4	14,8	14,9
30 - 34	15,1	16,3	15,0	17,3	15,4	14,9	15,5	15,3	14,6
35 - 39	15,0	15,6	14,9	16,7	15,5	14,8	15,1	15,5	14,6
40 - 44	15,0	15,5	14,9	15,5	15,4	14,8	15,1	15,7	14,7
45 - 49	15,1	15,4	15,1	15,7	15,7	15,2	15,2	15,6	14,5
Ens. Femmes	15,1	15,8	15,0	16,9	15,5	14,9	15,3	15,6	14,7

Source : EDSN 98

**Pourcentage des mariés dans les ménages polygames**

	Femmes		Hommes
	EDSN I	EDSN II	EDSN II
Niger	36,2	37,6	23,4
Urbain	40,5	39,2	21,4
Rural	35,5	37,3	23,8
Niamey	34,8	31,0	15,5
Dosso	31,1	35,9	21,1
Maradi	50,2	44,4	29,7
Tahoua/Agadez	37,1	36,5	23,4
Tillabéri	27,8	29,3	19,0
Zinder/Diffa	33,0	38,1	23,4

Source: EDSN 1992 et EDSN 1998

**Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins et les vaccins spécifiques et pourcentage de ceux possédant un carnet de vaccination**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Dosso	Maradi	Tahoua/Agadez	Tillabéri	Zinder/Diffa
BCG	39,9	89,4	29,3	94,1	44,9	45,5	36,5	30,6	28,6
DTCOQ 1	36,3	79,2	27,1	87,2	38,9	40,3	33,1	30,0	25,7
DTCOQ 2	24,2	71,2	14,2	83,3	16,9	23,1	24,2	18,3	18,4
DTCOQ 3	20,3	63,8	11,0	74,9	12,0	18,4	21,9	14,4	15,4
Polio 1	35,8	79,5	26,5	88,7	37,9	39,1	33,1	29,6	25,0
Polio 2	24,4	71,3	14,4	84,2	16,9	22,9	23,5	19,1	18,9
Polio 3	20,1	62,5	11,0	74,4	12,0	18,4	20,9	14,4	15,6
Fièvre jaune	21,9	52,2	15,5	57,6	24,8	25,9	19,6	17,7	12,7
Toutes	14,4	45,8	7,7	52,2	10,3	13,1	15,2	11,7	8,8
Carte Vaccination	35,3	78,6	26,0	82,3	39,2	40,1	30,5	35,5	18,9

Source : EDSN 92

**Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins et les vaccins spécifiques et pourcentage de ceux possédant un carnet de vaccination**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Dosso	Maradi	Tahoua/Agadez	Tillabéri	Zinder/Diffa
BCG	47,3	89,6	38,0	95,3	50,6	45,5	42,8	48,6	38,8
DTCoq 1	45,2	86,1	36,2	91,5	57,1	38,9	40,3	47,0	37,4
DTCoq 2	34,7	78,6	25,1	86,8	42,6	28,1	31,9	37,4	25,8
DTCoq 3	25,0	72,4	14,6	85,3	30,1	19,3	23,9	28,7	12,7
Polio 1	52,0	87,4	44,3	91,5	67,3	42,5	50,9	49,8	47,0
Polio 2	38,7	78,6	30,0	86,8	47,2	32,5	37,3	39,2	30,4
Polio 3	24,0	67,0	14,6	79,8	27,3	18,2	23,1	27,9	13,4
Fièvre jaune	8,5	21,0	5,8	41,9	7,3	7,3	7,6	4,3	6,0
Toutes	3,6	14,8	1,1	36,4	2,3	0,8	3,3	0,8	1,4
Carte Vacc	34,8	77,6	25,4	84,5	45,2	28,9	32,8	43,8	19,6

**Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins et les vaccins spécifiques et pourcentage de ceux possédant un carnet de vaccination**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder
BCG	44,9	90,7	38,0	96,0	78,3	68,5	50,0	48,4	37,0	42,9	29,4
DTCoq 1	41,9	87,4	35,2	93,0	77,2	59,4	44,9	47,9	34,8	41,5	23,8
DTCoq 2	36,7	82,7	29,9	92,3	75,0	40,2	36,1	43,9	28,8	36,9	20,4
DTCoq 3	24,9	74,5	17,2	88,2	72,8	29,4	27,5	13,3	15,7	36,6	19,6
Polio 1	35,9	87,5	28,3	94,9	73,9	58,6	42,7	25,6	32,1	41,5	24,9
Polio 2	31,1	80,7	23,7	93,1	69,5	44,4	33,7	22,0	26,3	36,8	22,7
Polio 3	24,4	75,2	16,9	88,8	69,5	34,3	25,2	11,9	15,5	36,7	20,6
Fièvre jaune	25,7	68,7	19,3	77,7	70,2	41,7	33,3	14,9	18,9	33,8	17,3
Toutes*	20,2	63,9	13,7	77,2	65,9	28,2	23,2	8,6	11,3	33,5	14,6

Source : EPCES 94

\* y compris la rougeole

**Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins et les vaccins spécifiques et pourcentage de ceux possédant un carnet de vaccination**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder
BCG	55,6	93,2	49,3	97,6	84,2	69,7	56,4	54,3	59,0	47,9	45,2
DTCoq 1	49,0	90,6	42,1	97,4	83,1	66,4	48,1	51,3	36,3	49,6	38,5
DTCoq 2	36,6	82,5	29,0	94,1	71,2	63,3	31,4	35,2	22,6	41,4	27,3
DTCoq 3	28,9	75,4	21,2	87,0	63,2	51,4	21,8	24,8	17,2	33,4	23,2
Polio 1	44,6	87,4	37,6	95,1	83,1	63,1	41,9	48,6	31,6	49,3	29,3
Polio 2	35,4	80,7	28,0	92,7	71,2	60,9	28,2	38,0	21,8	36,7	25,8
Polio 3	28,2	72,0	21,0	81,0	62,6	48,9	18,1	29,5	16,7	31,3	20,5
Fièvre jaune	35,0	73,4	28,7	79,2	62,8	56,3	34,7	35,9	26,5	32,5	26,4
Toutes*	21,9	64,2	14,9	71,2	58,6	41,0	15,4	20,0	11,1	21,5	18,7
Carte Vacc	51,2	89,1	44,9	91,3	77,7	69,7	42,1	62,9	39,8	55,4	33,7

Source : EPCES 95

\* y compris la rougeole

	1992		1994		1995		1998	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
BCG	38,0	42,2	46,5	49,3	54,7	56,5	47,8	46,7
DTCOQ 1	34,3	38,7	40,7	43,2	42,9	47,7	46,1	44,3
DTCOQ 2	22,7	26,1	33,9	36,8	31,6	33,8	34,3	35,1
DTCOQ 3	18,4	22,7	24,7	27,2	26,8	28,5	25,1	24,8
Polio 1	33,5	38,6	37,3	38,1	41,7	43,7	51,9	52,2
Polio 2	22,9	26,1	31,3	31,9	31,0	32,3	38,7	38,8
Polio 3	18,5	22,1	24,4	26,0	27,0	27,6	24,6	23,4
Fièvre jaune	20,4	23,8	28,7	30,0	32,4	34,8	8,7	8,3
Toutes	13,7	15,3	19,0	21,8	18,4	19,3	3,4	3,8
Carte Vacc	33,7	37,2					35,4	34,2

Source : EDSN 92, EPCES 94, EPCES 95, EDSN 98

#### Pourcentage des femmes et des hommes qui ont déclaré avoir eu une/ des maladies sexuellement transmissibles au cours des 12 derniers mois

Groupes d'âge	hommes	femmes
15-19	8,5	0,9
20-24	3,3	0,8
25-29	2,8	1,2
30-39	3,1	1,0
40-49	0,5	0,9
50-59	0,5	-
Ensemble	2,5	1,0

Source : EDSN 98

#### Pourcentage des femmes et des hommes qui connaissent le sida

Groupes d'âge	hommes	femmes
15-19	80,9	53,9
20-24	91,2	56,9
25-29	93,5	58
30-39	93,6	53,4
40-49	88,2	51,5
50-59	84,1	-
Ensemble	88,5	54,6

Source : EDSN 98

#### Pourcentage des femmes qui connaissent les moyens de prévention contre le sida

Groupes d'âge	
15-19	62,7
20-24	70,7
25-29	69,6
30-39	73,8
40-49	69,1
Ensemble	69,3

Source : EDSN 98

**Pourcentage des femmes âgées de 13-49 ans qui connaissent le sida**

	MICS 1996		
	Connaissance	Croyance	Transmission
Agadez	57,3	85,6	52,3
Diffa	32,9	83,2	34,4
Dosso	48,4	65,3	26,6
Maradi	39,7	65,4	23,4
Tahoua	74,2	82,4	38,4
Tillabéri	61,3	68,9	23,7
Zinder	28,7	63,7	35,1
Niamey	89,0	83,6	68,9
Urbain	86,1	82,0	60,4
Rural	46,2	70,1	26,3
Niger	52,9	73,4	35,6

Source : MICS 96

**Répartition des naissances survenues au cours des 5 (ou 3) dernières années par nombre de visites pré-natales durant la grossesse (%)**

Nombre de visites	EDSN I	EDSN II
0	69,4	60,0
1	2,8	4,7
2 - 3	18,9	23,3
4 ou +	8,4	11,4
NSP/ND	0,5	0,5
Total	100,0	100,0

Source : EDSN 92 et EDSN 98

**Répartition des naissances survenues au cours des 5 (ou 3) dernières années par durée de la grossesse au moment de la première visite (%)**

Durée de grossesse	EDSN I	EDSN II
Pas de visite	69,4	60,0
< à 6 mois	23,3	29,9
6 - 7 mois	6,0	7,9
8 mois ou +	0,8	1,5
NSP/ND	0,6	0,6
Total	100,0	100,0

Source : EDSN 92 et EDSN 98

**% des enfants de - 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite pré-natale**

	Niger	Urbain	Rural	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey
<b>EDSN 1992</b>											
Médécin	1,2	1,1	1,2	2,0	0,1	1,1	1,4	2,0	1,1	0,1	1,2
Sage femme	28,9	84,6	18,8	27,5	15,4	29,6	20,8	27,5	37,7	15,4	91,2
Accouch. T.	0,3	0,6	0,2	0,1	0,6	0,3	0,4	0,1	0,0	0,6	0,2
<b>EDSN 1998</b>											
Médécin	0,8	1,0	0,8	2,8	0,4	0,0	0,1	2,8	0,4	0,4	2,0
Sage femme	38,5	88,6	29,1	37,8	28,5	48,4	23,6	37,8	51,9	28,5	93,2
Accouch. T.	0,3	0,2	0,3	0,3	0,6	0,2	0,3	0,3	0,0	0,6	0,5

Source : EDSN 92 et EDSN 98

**Sources d'approvisionnement en eau**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Autres villes
<b>EDSN 1992</b>					
Rob.logement	4,1	22,7	0,5	30,3	18,3
Rob. Public	11,1	38,6	5,9	22,2	48,1
Puits privé	1,8	1,5	1,9	1,3	1,6
Puits pub/for	74,5	6,7	87,5	6,7	6,6
Eau surface	2,8	1,3	3,1	3,1	0,3
Vendeur	5,3	28,3	0,9	35,5	24,1
Autres	0,1	0,8	0,0	0,6	0,8
<b>EDSN 1998</b>					
Rob.logement	4,9	26,6	0,1	33,2	22,2
Rob. Public	13,1	37,4	7,8	28,5	43,2
Puits privé	1,3	1,6	1,2	1,4	1,8
Puits pub/for	70,2	5,8	84,3	2,2	7,9
Eau surface	3,1	0,2	3,6	0,3	0,1
Vendeur	6,3	26,4	1,9	32,2	22,6
Autres	1,0	2,0	0,7	2,0	2,0

Source : EDSN 92 et EDSN 98

**Types d'aisance**

	Niger	Urbain	Rural	Niamey	Autres villes
<b>EDSN 1992</b>					
Chasse eau pers	0,8	3,3	0,1	5,5	2,1
Chasse eau com	25,5	2,6	0,1	2,2	2,7
Fosse sommaire	3,2	10,5	1,8	8,2	11,8
Fosse ame/latrines	10,9	55,8	2,4	67,0	49,2
Pas de toilettes	84,4	27,2	95,3	16,5	33,5
Autres	0,2	0,3	0,1	0,3	0,3
<b>EDSN 1998</b>					
Chasse eau pers	0,7	2,6	0,2	2,6	2,7
Chasse eau com	0,3	1,6	0,0	2,4	1,1
Fosse sommaire	6,7	22,3	3,3	16,1	26,4
Fosse ame/latrines	10,9	51,8	1,9	68,7	40,6
Pas de toilettes	80,8	20,3	94,1	9,3	27,7
Autres	0,7	1,3	0,5	1,0	1,5

Source : EDSN 92 et EDSN 98

	Niger	Urbain	Rural	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey
<b>EPCES 1994</b>											
Gaz	0,6	2,4	0,3	7,6	-	0,3	0,1	0,2	0,0	0,5	3,1
Pétrole	0,4	1,4	0,2	-	0,4	0,5	0,2	0,2	0,8	0,2	1,5
Bois	92,6	91,4	92,8	90,2	99,3	99,0	82,5	94,0	97,7	93,3	87,9
Electricité											
Bouse de vache											
Autres	6,4	4,8	6,7	2,2	0,3	0,2	17,2	5,6	1,5	6,0	7,5
<b>EPCES 1995</b>											
Gaz	0,7	3,2	0,3	5,6	0,5	0,2	0,1	0,7	0,6	0,4	2,9
Pétrole	1,0	1,3	1,0	0,3	0,2	2,8	1,0	0,8	0,5	0,8	1,7
Bois	89,7	89,9	89,6	88,8	99,2	91,6	72,4	98,4	90,1	94,6	90,5
Electricité	0,2	1,2	-	5,3	-	0,1	-	-	-	-	0,0
Bouse de vache	7,9	2,4	8,9	-	-	5,0	26,4	0,0	8,2	3,8	1,4
Autres	0,5	1,9	0,2	-	0,1	0,3	0,1	0,1	0,6	0,4	3,5

Source : EDSN 92 et EDSN 98

#### Structure du PIB en milliards de FCFA

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Services non marchants	Droit et taxe à l'import.	Branche unité fictive	PIB
1978	166,1	70,4	85,7	24,3	15,6	-3	359,1
1979	188,7	107,1	105,8	27,2	19,1	-4,8	443,1
1980	228,1	121,7	129,3	36,3	27,1	-6,3	536,2
1981	246,8	127,5	159	49,9	27,1	-8,8	601,5
1982	279,2	133,8	172,6	56,5	30,6	-9,6	663,1
1983	285,7	139,1	180,8	65	25,3	-8,7	687,2
1984	228,3	137,7	183,6	69,2	26,3	-6,7	638,4
1985	237,8	135,5	180,7	73,1	25,6	-5,5	647,2
1986	223,8	130,7	200,9	71,2	24,7	-3,8	647,5
1987	212,8	138,1	203,2	75,1	21	-3,9	646,3
1988	225,5	130,9	214	82,2	18,6	-3,3	667,9
1989	218,4	133,8	212,8	82,8	19,5	-2,9	664,4
1990	228,9	122,2	220,8	89,8	19,6	-4,2	677,1
1991	238,2	113,8	215,6	92,1	15,8	-2,8	672,7
1992	241,7	104,1	213,8	88,1	14,2	-3	658,9
1993	239,6	94,1	210,1	92,6	13,9	-2,9	647,4
1994	273,3	123,7	275,6	101,6	16,2	-3,3	787,1
1995	280,5	119,7	284,1	104,5	24,9	-5,3	808,4
1996	308	129,8	292,3	102,5	24,9	-4,3	853,2
1997	310,1	138,3	311,7	102,7	31,7	-4,9	889,6
1998	357,6	149,5	342,6	105,3	31,7	-5,7	981,0

Source : DSCN Comptes économiques de la nation

**Structure du PIB en %**

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Services non marchants	Droit et taxe à l'import.	Branche unité fictive	PIB
1978	46,3	19,6	23,9	6,8	4,3	-0,8	100,0
1979	42,6	24,2	23,9	6,1	4,3	-1,1	100,0
1980	42,5	22,7	24,1	6,8	5,1	-1,2	100,0
1981	41,0	21,2	26,4	8,3	4,5	-1,5	100,0
1982	42,1	20,2	26,0	8,5	4,6	-1,4	100,0
1983	41,6	20,2	26,3	9,5	3,7	-1,3	100,0
1984	35,8	21,6	28,8	10,8	4,1	-1,0	100,0
1985	36,7	20,9	27,9	11,3	4,0	-0,8	100,0
1986	34,6	20,2	31,0	11,0	3,8	-0,6	100,0
1987	32,9	21,4	31,4	11,6	3,2	-0,6	100,0
1988	33,8	19,6	32,0	12,3	2,8	-0,5	100,0
1989	32,9	20,1	32,0	12,5	2,9	-0,4	100,0
1990	33,8	18,0	32,6	13,3	2,9	-0,6	100,0
1991	35,4	16,9	32,0	13,7	2,3	-0,4	100,0
1992	36,7	15,8	32,4	13,4	2,2	-0,5	100,0
1993	37,0	14,5	32,5	14,3	2,1	-0,4	100,0
1994	34,7	15,7	35,0	12,9	2,1	-0,4	100,0
1995	34,7	14,8	35,1	12,9	3,1	-0,7	100,0
1996	36,1	15,2	34,3	12,0	2,9	-0,5	100,0
1997	34,9	15,5	35,0	11,5	3,6	-0,6	100,0
1998	36,5	15,2	34,9	10,7	3,2	-0,6	100,0

Source : DSCN Comptes économiques de la nation

**Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et par sexe**

	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Secteur primaire	84,4	52,6	78,0
Secteur secondaire	2,8	8,0	3,8
Secteur tertiaire	11,6	30,7	15,4
Activités mal désignées	1,3	8,7	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGP 88

**Population active occupée par secteur d'activité économique et par sexe en 1994 (%).**

Secteur d'activité	Unité: %		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>			
Agriculture	66,41	33,59	72,59
Elevage	85,12	14,88	1,64
Pêche	100,00		0,01
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>			
Industrie extractive	95,20	4,20	0,10
Industrie manufacturière	16,61	83,39	7,04
Electricité - Gaz - Eau	69,19	30,81	0,16
B.T.P	98,61	1,39	0,36
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>			
Commerce	61,37	38,63	9,28
Hôtel Restaurant	8,24	91,16	0,76
Transport Commun	89,29	10,71	0,65
Banque - Assurance	76,91	23,09	0,06
Service Collectif	65,54	34,46	7,39

**Source :** EPCES 94

Années	Effectifs	TBS
1960 -1961	26.609	4,1
1961 -1962	34.448	5,2
1962 -1963	43.556	6,4
1963-1964	50.348	7,7
1964-1965	55.146	8,2
1965-1966	61.984	9
1966-1967	70.657	10,6
1967-1968	77.261	10,6
1968-1969	81.954	10,6
1969-1970	84.247	10,5
1970-1971	88.594	10,7
1971-1972	94.500	11,1
1972-1973	100.892	11,6
1973-1974	110.437	12,3
1974-1975	120.984	13,15
1975-1976	142.182	15,4
1976-1977	159.519	16,41
1977-1978	176.397	16,9
1978-1979	107.151	17,38
1979-1980	209.865	18
1980-1981	228.855	20,12
1981-1982	-	-
1982-1983	242.569	28,5
1983-1984	-	-
1984-1985	247.687	27,4
1985-1986	271.589	29,1
1986-1987	293.511	30,6
1987-1988	300.964	28,5
1988-1989	317.840	30
1989-1990	344.848	27,5
1990-1991	368.729	27,6
1991-1992	377.502	27,4
1992-1993	-	-
1993-1994	410.929	29,2
1994-1995	426.929	29,2
1995-1996	440.622	29,5
1996-1997	464.267	30,13
1997-1998	482.068	30,35

Source: Ministère de l'Education nationale

## **LES PUBLICATIONS DU CERPOD**

- . Les résultats de la recherche démographique au Sahel et en Afrique**
- . Les Actes de rencontres importantes (colloques, séminaires,...) sur la population**

Plusieurs séries :

Etudes et Travaux

Working Paper



Rapports de Recherche



Rapports de Synthèse



Actes

# Publications du CERPOD

## Dernières parutions

### SERIE WORKING PAPER

no 24

**Chantal RONDEAU, Mamadou Kani KONATE, Richard MARCOUX**

- Propriétaires ou hébergés ? A propos des difficultés à saisir.

Le statut résidentiel à Bamako.

no 25

**Barbara McKinney Sow, Fellow**

- L'observatoire de population de Kolondiéba : Présentation et Perspectives.

### SERIE ETUDES ET TRAVAUX

no 14

**Sadio TRAORE**

- Migrations et Urbanisation dans le Sahel (MUSAH) : Etat des connaissances - Synthèse régionale.

**Sadio TRAORE et Philippe BOCQUIER**

no 15 - Réseau Migrations et Urbanisation dans le Sahel (MUSAH). Synthèse régionale.

**Sadio TRAORE**

no 16 - Migrations et Insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest.

**Sadio TRAORE**

- Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest.

### RAPPORTS DE RECHERCHE

Vol 1 no 8 - MUSAH : Migrations, Urbanisation et Développement au Tchad.

Vol 1 no 9 - REMUAO : Synthèse sur la collecte des données.

### POP SAHEL

no 27 - Dynamique contraceptive : Quelles réponses à l'avortement provoqué ?.

no 28 - Politiques de population au Sahel : Perspectives pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

no 29 - Contribution de la société civile dans la mise en oeuvre des Programmes d'Action du Caire et de Ouagadougou.

no 30 - Programme d'Action de Ouagadougou cinq ans après. Ensemble pour le bien-être du Sahel.

### BROCHURE

Connaissance et utilisation du condom masculin en Afrique sub-saharienne.

*Pour toute information, s'adresser à :*

**M. le Responsable du Programme majeur population et développement (CERPOD)**

**B.P. 1530**

**BAMAKO (MALI)**

**Tél : (223) 222 30 43 / 222 80 86 / 222 46 07**

**Fax : (223) 222 78 31**

**E-mail : btraore@cerpod.insah.org**